

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIX — ANNEE 1992

2^{ème} LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	70 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	70 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	130 F
Abonnement pour les particuliers non membres	210 F
Abonnement pour les collectivités	210 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) <i>selon le cas</i>	

Il est possible de régler sa cotisation 1992, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant :

- les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.*
- les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, complétées par la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIX - ANNEE 1992
2^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE

SOMMAIRE DE LA 2^{me} LIVRAISON 1992

● Conseil d'administration de la S.H.A.P. pour 1992.....	115
● Liste des membres titulaires décédés en 1991.....	117
● Liste des nouveaux membres titulaires admis en 1991.....	117
● Compte rendu de la séance du 1er avril 1992.....	119
du 6 mai 1992.....	121
du 3 juin 1992.....	124
● Suzanne de Saint-Mathurin, inventeur de la frise sculptée de l'abri du Roc-aux-Sorciers. In memoriam (Jean-Pierre Duhard)	129
● Clef de voûte provenant de l'église Saint-Laurent et Saint-Front de Beaumont-du-Périgord (Paul Fitte)	133
● Pancarte des évêchés de Périgueux et de Sarlat. 1556. Essai de restitution (André Delmas †) (suite II)	143
● Réponse à M. Chaunu à propos de Mgr de Beaumont (Béatrice de Beaumont)	185
● Le souvenir de Joubert en Périgord dans les Félibrées (Jean Mones- tier)	191
● Notes de lecture :	
Féd. hist. du Sud-Ouest : <i>Bergerac et le Bergeracois</i> ; S. Assassin, B. Dumons, N. Prat : <i>Les bastides du Périgord</i> ; Vieilles Demeures en Péri- gord, <i>Découverte 7</i> ; B. et G. Delluc : <i>Visiter l'abbaye de Cadouin</i> ; Ch. Signal : <i>Adeline en Périgord</i> ; Ch. Magne : <i>Le carnaval en Périgord</i> ; O. Royon : <i>Le château de Puymartin</i> ; R. Delrieux : <i>Saint-Léon-sur-Vézère</i> ; M. Herbert, F. Moulia : <i>Eglise souterraine Saint-Jean-Baptiste d'Aubeterre- sur-Dronne</i> ; J. Dubourg : <i>Les guerres de religion</i> ; G. Delage : <i>Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin</i> ; Abbé Audierne : <i>Les grandes figures du Périgord</i> ; E. Garaud : <i>Villamblard, histoire généalogique et archéologique</i> ; Archives de la Dordogne : <i>Richesses du patrimoine écrit</i> ; J.-R. Bernard : <i>Reflets de Thiviers</i> ; H. Tierchant : <i>Aquitaine 100 ans de cinéma</i> ; J.-L. Galet : <i>Le Périgord au bon vieux temps</i> ; Ch. Bourrier : <i>Issigeac et son canton</i> ; comte de Bruc Chabans et D. Audrière : <i>Le château de La Chapelle-Faucher</i> ; J.R.E. Poirier : <i>La girafe a un long cou (D. Audrière)</i> ; Cl. Garda : <i>L'abbaye de l'Etoile</i> (M. Berthier).....	197
● Dans le courrier de la S.H.A.P. :	
— Les élèves de l'école des Chartes	201
— A propos du « dégraissage » proposé par Jean-Pierre Bitard, Un complément apporté par l'Amiral de Presle	201
— Au sujet de Louis Mie. Un complément apporté par le Général A. de Brianson.....	202
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture.....	203

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 1992

MM. AUDRERIE, BELINGARD, BITARD, BORDES, DELA-BROUSSE-MAYOUX, Mme DELLUC, Dr DELLUC, MM. FOURNIOUX, LAGRANGE, Mme MIQUEL, MM. MOUILLAC, POMMAREDE, Mme ROUSSET, MM. SOUBEYRAN, TURRI.

BUREAU

Président : Père Pierre POMMAREDE.

Vice-Présidents : M. Michel SOUBEYRAN, Mme Jeannine ROUSSET.

Secrétaire général : M. Dominique AUDRERIE.

Secrétaire-adjoint : Mme Brigitte DELLUC.

Trésorier : M. Charles TURRI.

Trésorier-adjoint : M. Bernard FOURNIOUX.

Commission de publication

Le président, le président sortant, le secrétaire général.

Commission des finances

Le président, le secrétaire général, M. Soubeyran.

Le bureau a nommé :

Directeur du Bulletin

M. Jacques LAGRANGE assisté de Mme Jeannine ROUSSET.

Bibliothécaires

M. Gérard MOUILLAC assisté de M. Jean-Pierre BITARD.

Relations médiatiques

Mme J. MIQUEL.

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES DECEDES EN 1991

Mme Marthe Besset, Mme Andrée Faton, Mme Madeleine Fayol, Mme Suzanne Gendry, Mme Sarradet;

M. Jean d'Artensec, M. Pierre Fanlac, le général Jean Lavigne, M. Georges Lamongie, le colonel Marsac, M. Michel Surmely.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES TITULAIRES ADMIS EN 1991

Affagard (M. Armand), La Pouyade, 24300 Sceau-Saint-Angel.
Allard (M. Dominique), Giraudoux, 24750 Cornille.
Arriu (Mme Christine), Le Bourg, 24420 Sorges.
Austry (Mme Andrée), 13 bis, rue Mirabeau, 24000 Périgueux.
Babaloyne (M. Jean-Marie), 95, rue de Rennes, 75006 Paris.
Beaumont (La marquise Aymar de), 24220 Saint-Cyprien.
Belaud (M. Pascal), 85, rue de la Bargironnette, 24100 Bergerac.
Bernard (Mme Aurore), 14, avenue Rhin-et-Danube, 24660 Coulounieix-Chamiers.
Besset (M. Pierre), rue Jean-Leclaire, 24200 Sarlat.
Blanche (Mme Jacqueline), 72670 La Fresnaye-sur-Chedouet.
Boisseuil (M. Francis), 36, avenue de la Libération, 87000 Limoges.
Bonnal (M. Jean-Claude), 11, impasse de Vésone, 24000 Périgueux.
Bord (M. et Mme Pierre), 22, rue Sergent-Bonnelie, 24000 Périgueux.
Bousquet (M. Nicolas), 24750 Boulazac.
Bouyé (M. Edouard), 42, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.
Burnez (M. Claude), Moulin-Haut Laubaret, 16130 Gensac-la-Pallue.
Caine (Mme Janice), 24600 Saint-Sulpice-de-Roumagnac.
Campagnac (M. Paul), 2, rue des Villes-Jumelées, 92210 Saint-Cloud.
Camus (Mme Etienne), Les Armagnacs, 24460 Château-L'Evêque.
Chadenne (M. François), 47, rue Saint-Jacques, 24540 Monpazier.
Chevalier (Mme Josiane), 12, avenue Clemenceau, 24400 Mussidan.
Chanut (M. Frédéric), 5, rue Lamartine, 24210 Thenon.
Chèvre (M. Jean-Claude), 23, rue Saint-Hippolyte, 75013 Paris.
Combert (M. Michel), 45, rue du Clos-Chassaing, 24000 Périgueux.
Copeland (Mme Lorraine), château de Marouatte, 24350 Grand-Brassac.
Coste (M. Michel), Les Guilloux, 24380 Vergt.
Courtney (Mlle Thérèse), 39, rue des Roses, 24750 Trélissac.
Delprat (M. Gilbert), 7, rue du Jardin-Public, 24260 Le Bugue.
Demeur (M. Jacques), Les Potences, 24420 Sorges.
Devaux-Kay (Mme Christiane), La Chassenie, 24390 Cherveix-Cubas.
Drevon (M. Didier), 73, avenue J.-Le-Guen, 56260 Larmor-Plage.

- Dubernard (Mme Marie-Louise), 331, chemin du Haut-Privas, 69390 Charly.
- Du Cheyron du Pavillon (M. Bertrand), 7, boulevard R.-Wallace, 92000 Neuilly-sur-Seine.
- Duché (Mme Madeleine), 15, place Bugeaud, 24000 Périgueux.
- Estoup (M. et Mme Joseph), Ladouch, 24570 Le Lardin-Saint-Lazare.
- Fetizon (Mlle Hélène), 24, rue du Clos-du-Feuquié, 75015 Paris.
- Filliol (Mme Lucette), Petit Confolent, 19200 Saint-Pardoux-le-Vieux.
- Flouret (M. Joël), Le Maine, 24380 La Gonterie-Boulouneix.
- Gaillard (Mme Eliane), Trigonant, 24420 Antonne-et-Trigonant.
- Garros (Le colonel Georges), 92, rue des Roses, 24750 Trélissac.
- Georgy (M. Guy), 8, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.
- Goursolle (M. Thierry), La Girode, 24580 Rouffignac-Saint-Cernin.
- Harrison (Mme Sh.), La Borie-Haute, 24510 Paunat.
- Jardry (M. Jean-Michel), 2 bis, rue Lamartine, 24000 Périgueux.
- Jaurias (M. Patrice de), Mitonias, 24320 Goûts-Rossignol.
- Joly (M. Stéphane), Les Gounies, 24350 Mensignac.
- Kévizouët (M. Alain de), Castang, 24150 Saint-Marcel-du-Périgord.
- Lacroix (M. Daniel), Bernon, 82290 Meauzac.
- Lameyre (Mlle Anne), 21, rue de la Cité, 24000 Périgueux.
- Lamongie (M. Vincent), 51, rue Marc-Pegy, 91130 Ris-Orangis.
- Lapeyre (M. Jean), 59, boulevard Lefèvre, 75015 Paris.
- Larouzière-Montlosier (M. Dominique), Le Breuil, 24170 Grives.
- Lary de Latour (Le comte Christian de), Les Bories, 24420 Antonne.
- Laurent (Mme Catherine), château de la Côte, 24310 Biras.
- Leman (M. Joseph), château de Lafarge, 24160 Saint-Médard-d'Excideuil.
- Martial (M. Gérard), 44, allées Charles-de-Fitte, 31300 Toulouse.
- Matha (M. Dominique), Le Haut-Rouffat, 24750 Cornille.
- Maurel (M. Bernard), 30, rue Péchaud, 24150 Lalinde.
- Migot (M. Hervé), 42, rue Boileau, 91600 Savigny-sur-Orge.
- Nespoulet (M. Roland), Abri Pataud, 24260 Les Eyzies.
- Peynaud (M. Marcelle), 15, Foye-Soleil, 16800 Soyaux.
- Peyrony (M. Jean-Guy), 24360 Piégut-Pluviers.
- Pouyadou (M. Daniel), 24390 Saint-Agnan.
- Presles (M. Frédéric), La Meynie de Dourles, 24350 Lisle.
- Rabot (M. Jean), 29, rue Pic de la Mirandole, 29000 Quimper.
- Reviriego (M. Bernard), Abbaye, 24650 Chancelade.
- Rousseau (M. Jean), 17, place Bugeaud, 24000 Périgueux.
- Rudeaux (M. Jean-Pierre), 24800 Saint-Romain et Saint-Clément.
- Serre (M. Jean), 27, rue Docteur-Finlay, 75015 Paris.
- Servan (Mme Francine), 6, rue Ronsard, 92360 Meudon-la-Forêt.
- Thibaud (M. Pierre), 24270 Payzac.
- Thouraud (Le docteur Didier), 24390 Hautefort.
- Verger (Mme Janine), 21, rue de la Clède, 24400 Mussidan.
- Vilain (Mme Jacqueline), 4, rue Paul-Signac, Les Gâtines, 78370 Plaisir.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 1992

Présidence du P. Pommarède, président.

Présents : 131 — Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité. Le P. Pommarède rappelle que le Dr Delluc a été élu président d'honneur par le conseil d'administration.

NECROLOGIE

P. Pierre Colombé.

FELICITATIONS

M. et Mme Dominique Audrerie, à l'occasion de la naissance de Marie-Clotilde.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Le carnaval en Périgord*, par Christian Magne, éditions P.L.B. Le Bugue, 1992 (don de l'éditeur);
- *Saint-Léon-sur-Vézère et sa région*, par Raoul Delrieux, éditions P.L.B. Le Bugue, 1922 (don de l'éditeur);
- *Le château de Puymartin*, par Olivier Royon, éditions P.L.B. Le Bugue, 1992 (don de l'éditeur);
- *Un demi-siècle d'évolution économique et sociale en Aquitaine 1940-1990*, par le doyen Lajugie, *La mémoire de Bordeaux, de la communauté urbaine et de ses communes*, Bordeaux, 1992 (don de l'auteur);
- *La décentralisation au niveau départemental ou l'affirmation du président de la Dordogne (Bernard Bioulac, 1982-1990)*, par Jean-Jacques Gillot, mémoire de D.E.A. présenté sous la direction du professeur Mabileau, Institut d'études politiques de Bordeaux, 1990 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- Dossier relatif aux nouvelles Archives départementales.
- Photographie de la Vierge de Limeuil (don de M. Berthier).

REVUE DE PRESSE

— Dans *Généalogie du Sud-Ouest*, N° 24-25, Pierre de Champseinpéré étudie une branche de la famille de Marqueyssac et Jacques de La Serve les familles qui ont possédé une vieille maison à Issac.

— Dans les *Cahiers d'études cathares*, N° 129, Ilme série, il est notamment fait mention de Mgr Christophe de Beaumont.

— Dans *Périgord Magazine*, N° 303 de mars 1992, on remarque plus particulièrement deux articles de Charles Fuminier l'un sur la Ligerie et le général de Gaulle, l'autre sur Joséphine Baker.

— Dans *l'Agriculteur de la Dordogne*, N° 964 de mars 1992, Jean-Louis Galet indique que le vieux théâtre de Ribérac devrait être démoli, compte-tenu de son état vétuste. Mais de nombreuses personnes ont demandé sa conservation.

— *La Bornat*, N° 1 de mars 1992 donne le compte rendu des activités du Bornat au cours des derniers mois et propose une série de textes concernant l'Amérique du Sud.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le P. Pommarède rappelle que nous sommes le 1er avril et donne un rapide historique de cette fête. Il rapporte également que l'on vient de mettre au jour, rue Taillefer à Périgueux, un sarcophage contenant les restes d'un évêque mitré; une inscription indique... qu'il s'agirait de saint Front.

Il remercie de Conseil général qui vient d'allouer à notre compagnie une subvention de 10.000 F.

Le secrétaire général, après la revue de presse habituelle, rappelle que les 4 et 5 avril prochains se tiendra le congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Cahors et à Villeneuve-sur-Lot. Plusieurs membres de notre compagnie y participeront.

Devant le nombre croissant de participants à nos réunions, le président indique qu'une solution est recherchée par l'extension de notre salle.

Mme Girardy-Cailfat fait le compte rendu des fouilles qu'elle vient de conduire rue Taillefer, à Périgueux. Deux tranchées ont été ouvertes, l'une au niveau des anciennes façades, l'autre plus haut au pied des façades du XIX^e siècle. Plusieurs niveaux de la rue médiévale, au moins six, ont pu ainsi être mis au jour. Au bas de la rue Taillefer, dans la cave de l'immeuble où se situe le magasin Bailly, on peut voir l'amorce d'une tour. Dans la cave de la maison suivante, existe la base d'une petite tour possédant un escalier en partie taillé dans le calcaire. On a également retrouvé des cuves de pierre. Dans l'une datant, semble-t-il, du IV^e siècle, se trouvait une sépulture. Près de la Claûtre, une cuve contenait le squelette d'un enfant. Deux sarcophages possédaient des logettes céphaliques et remonteraient aux IX^e-X^e siècles. Dans l'une, on a pu observer le corps bien conservé d'un individu, dont on a pu relever les restes des chaussures; ces restes sont en cours de restauration et seront déposés au musée du Périgord. Ces découvertes confirment l'implantation et l'extension de la nécropole antique. Le cimetière s'est ensuite christianisé, devenant le cimetière Saint-André.

M. Martin décrit les fouilles de sauvetage qu'il vient de conduire à Campniac, avant la construction d'immeubles sur le site. Des niveaux d'occupation des I^{er} et III^e siècles ont été relevés. Des élévations de murs très soignés, du II^e siècle, sont également apparues. Sur certains éléments, des restes d'enduit peint et de dallage sont encore en place.

Mme Higounet insiste sur l'importance de ces découvertes. Pour elle, les bases de la tour, retrouvées dans la première cave, ne paraissent pas correspondre à la porte Taillefer. Il s'agit peut-être des vestiges plus anciens d'habitats occupés par des familles nobles, à mettre en relation avec la salle comtale toute proche.

M. Penaud indique que l'histoire de la porte Taillefer est complexe, car les fortifications ont évolué suivant les époques.

M. Lagrange signale qu'en 1963 il avait trouvé des traces de carrière à l'angle sud-est de l'immeuble de Monoprix; ces restes sont aujourd'hui pris dans le béton.

Le Dr Delluc rappelle que la déclaration d'utilité publique pour la création de la voie Chanzy n'a pu être prise, au motif que certains problèmes demeurent pour la conservation du patrimoine.

M. de Lary raconte l'histoire de saint Front, auquel avait été envoyé des chameaux pour le secourir.

Le Dr Magimel indique que des peintures viennent d'être mises au jour dans l'église de Capdrot. En refaisant le plafond de l'abside sud, des restes de litres funéraires sont apparues dans la partie supérieure. Les armes restent à identifier.

A l'extérieur de l'église de Capdrot, un if a été planté en 1927, à l'occasion de l'arrivée de l'électricité dans le bourg. Cet arbre porte ainsi le nom d'arbre de la Lumière.

M. Lascombe a retrouvé, à Saint-Front-de-Pradoux, la pierre tombale portant les armes de Beaufort. Elle a été placée sur l'autel des Anciens Combattants. Mais il est difficile de savoir où se situait exactement cette pierre dans le cimetière.

Le Dr et Mme Delluc ont été invités à examiner l'ensemble des clichés provenant de la grotte de Cassis ou grotte Cosquer. Cet examen permet de répondre à une partie des questions et confirme qu'il est nécessaire d'attendre la fin de l'étude directe de cette cavité, qui seule permettra de conclure.

Ils ont consacré aux objets ornés de Rochereil, près de Lisle, du magdalénien supérieur, leur contribution pour 1993 au séminaire international d'art pariétal du musée de l'Homme, le 28 mars dernier.

M. Mouillac annonce la parution prochaine des tables analytiques de l'histoire du Périgord de L. Dessalles, qu'il vient de rédiger. Il donne lecture d'un passage amusant de cet ouvrage, où est relaté comment les communes d'Eyvignes et de Carlux se sont disputées un pendu.

ADMISSIONS

— Mme Déroulède Odette, 2, rue A.-Gadaud, 24000 Périgueux, présentée par le Dr Roubinet et Mlle Dupuy.

— Mlle Dupouy Sabine, La Borie, 24110 Saint-Astier, présentée par le Dr G. Delluc et M. J. Lagrange.

— M. Bryson David, 107 Station Street, Carlton Vic 3053 (Australie), présenté par le P. Pommarède et M. J. Lagrange.

— M. l'abbé Chambard Claude, 38, rue de la Tour, 24360 Piégut-Pluviers, présenté par le P. Pommarède et Mgr Briquet.

— M. de Brou de Laurière Patrick, 7, avenue G.-Pompidou, 24000 Périgueux, présenté par le marquis de Fayolle et Mlle Dupuy.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général.
Dominique Audrierie.

SEANCE DU MERCREDI 6 MAI 1992

Présidence d'honneur du doyen Lajugie.

Présents : 123 - Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NÉCROLOGIE

M. Jean Parrot.

FÉLICITATIONS

M. Alain Armagnac, nommé chevalier de l'ordre national du Mérite ;
 M. l'abbé Chinouilh, nommé chevalier des Palmes académiques ;
 M. Jacques Boras, médaillé de la Jeunesse et des Sports ;
 M. Thierry Niquot, à l'occasion de son ordination ;
 M. et Mme Baylac, à l'occasion de la naissance d'Anne Bergamote.

ENTRÉE D'OUVRAGES

— Le Périgord du bon vieux temps, par Jean-Louis Galet, réédition à l'identique, éditions Libro-Liber Bayonne 1992 (don de l'éditeur) ;
 — Vieilles demeures en Périgord, Découverte 7, sous la direction de Dominique Audrerie, éditions P.L.B. (don de l'éditeur et des auteurs).

ENTRÉE DE DOCUMENTS

— Catalogue 1992 des éditions Pierre Fanlac ;
 — Catalogue n° 1 de mars 1992 des C.G.P.H., consacré à l'Agenais, Périgord, Quercy, Rouergue.

REVUE DE PRESSE

— Dans le bulletin des *Amis de Sarlat et du Périgord Noir* n° 48 du 1er trimestre 1992, Gibert poursuit son étude sur la seigneurie de Berbiguières de 1480 à 1548, J.- M. Lefort présente les chapelles et le mobilier de la confrérie des Pénitents bleus de Sarlat, Francis Guichard traite du procès des chauves-souris de la grotte du Roc à Vézac ;
 — *Spéléo Dordogne* des 3^e et 4^e trimestres 1991 fait état des découvertes récentes et des prospections des spéléologues périgourdiens ;
 — Dans le bulletin de la *Conférence permanente sur l'aménagement et l'urbanisme* n° 28 de février 1992, Dominique Audrerie présente le château de Lestaubière à Douville ;
 — *Les Feuilles Sem* n° 22 de mars 1992 poursuivent leur enquête sur l'oeuvre du caricaturiste périgourdin ;
 — Dans *Périgieux* n°48 d'avril 1992, Guy Mandon évoque la personnalité de Jay de Beaufort ;
 — *Périgord Magazine* n° 304 d'avril 1992 donne de nombreuses informations et analyses sur la vie de notre région ;
 — Dans *l'Agriculteur de la Dordogne* du 1er mai 1992, Jean-Louis Galet signale les efforts entrepris pour la restauration des châteaux de Bruzac et de Chabans.

COMMUNICATIONS

Le président signale que la table de bureau a été remplacée par un meuble plus petit. Ainsi une vingtaine de chaises a pu être disposée dans la salle, permettant ainsi d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre croissant de participants aux séances.

M. Alix a fait parvenir un intéressant dossier sur le fort de l'île Madame, situé dans la commune de Port des Barques en Charente-Maritime. C'est dans cette île que reposent deux cent cinquante prêtres morts en déportation pendant la Révolution. Parmi eux figurent plusieurs prêtres périgourdiens.

Mme Germain-Aufray signale la création de l'association des Amis de Saint Jacques et d'études compostellanes de Dordogne (La Talenbrena 24620 Tursac).

Le père Briquet donne lecture d'une lettre du Mgr de Lostanges en date du 6 décembre 1821, adressée au duc de Richelieu et que vient de lui adresser l'archiviste de la communauté des jésuites de Lyon. Cette lecture donne des informations intéressantes sur les dispositions matérielles et spirituelles d'un évêque au lendemain de la Révolution.

Vous vous intéressez sans doute à un ancien
 camarade qui retrouvera toujours un véritable
 attachement pour vous, votre œuvre et la bonté
 de votre cœur et la bonté de vos intentions.
 Je suis arrivé à L'Esquenez sans trop savoir
 en je l'ignorais mais toute la ville toute les habitants
 m'ont emmené dans l'ancien palais épiscopal, et
 depuis ce jour l'intérêt se soutient à un tel point
 que je n'ai que quelques instants à mon départ
 heures du matin jusqu'à midi
 et est si grand que le travail est considérable tous les
 à faire à cœur, à régler enfin deux ou trois heures
 je l'espère, et ne m'empêcher car j'en ai grand besoin
 je n'ai qu'un dimanche peu considérable et avec mes
 ordres dans la ville de L'Esquenez m'a abandonné
 un ancien curé qui il faudra disposer pour un temps
 cependant beaucoup de jésuites vont se présenter alors
 je viens de faire un appel à tous les fidèles de la paroisse
 * je vous envoie la petite note que j'ai dû à ce sujet
 Si vous voulez contribuer à cette bonne œuvre, vous
 me ferez plaisir déjà le principal du collège qui
 est excellent et les autres sont venus m'apporter
 leurs offrandes et leur seigneurie à l'Esquenez mes
 salutations.
 Adieu mon cher Duc, priez pour moi, conservez-moi
 un peu d'amitié et soyez assuré de mon attachement
 comme du reste profond avec lequel j'ai l'honneur
 d'être

Monsieur le Duc. Votre très humble
 et très obéissant
 serviteur

+ Alexandre de L'Esquenez

Mme Chev   pr  sente les m  moires de M. de la Colonie (Mercure de France, Paris 1991), publi  s sous la direction de Mme Cocula-Vaill  res. Ces m  moires sont int  ressants non seulement par les informations qu'ils donnent sur l'  poque, mais aussi par les r  actions de l'auteur vis-  -vis de sa propre situation sociale dans la noblesse.

M. Bitard projette une s  rie de documents relatifs au fait divers de la venue    P  rigueux en novembre 1905 d'un   l  phant qui,   chappant    ses ma  tres, avait quitt   le th   tre municipal de P  rigueux et s'  tait rendu dans le caf   de la Com  die.

M. Boisvert projette les treize photographies prises par Edouard Baldus au si  cle dernier    P  rigueux. Par divers recoupements, il a pu   tablir que ces clich  s sont de mai 1860. Il existe peu de s  ries compl  tes de ceux-ci.

M. Salviat signale que la fontaine situ  e au pied du pont de Tournepiche s'appelait la fontaine de Saint-Georges.

Le p  re Pommar  de fait part de ses derni  res d  couvertes dans son enqu  te sur Saint Front, dans l'Orne, la Sarthe et l'Allier.

Le pr  sident,
Pierre Pommar  de.

Le secr  taire g  n  ral,
Dominique Audrerie.

REUNION DU 3 JUIN 1992

Pr  sidence d'honneur de M. Jacques Bodet, pr  sident de la Soci  t   historique et arch  ologique de Charente.

Pr  sents : 101 - Excus  s : 5.

Le compte rendu de la pr  c  dente s  ance est adopt      l'unanimit  . Toutefois, en r  f  rence au compte rendu de l'assembl  e g  n  rale et du texte publi   en annexe, le conseil d'administration a d  cid      la majorit  , tout en faisant d'importantes r  serves sur le contenu du texte, de ne pas apporter de r  ponse dans un souci d'apaisement et de s  r  nit  . Le m  me conseil a tenu de nouveau    exprimer sa gratitude au Dr Delluc, pr  sident d'honneur de notre compagnie, pour son activit   et son d  vouement au service de la soci  t  .

N  CROLOGIE

— M. Miquel.

ENTR  E D'OUVRAGES

— Issigeac et son canton, par Christian Bourrier,   ditions P.L.B. Le Bugue 1992 (don de l'  diteur) ;

— Le ch  teau de La Chapelle Faucher, par le comte de Bruc-Chabans et Dominique Audrerie,   ditions P.L.B. Le Bugue 1992 (don de l'  diteur) ;

— Aimer le pays cathare, par Jean-Luc Aubarbier, Michel Binet et Jean-Pierre Bouchard,   ditions Ouest-France Rennes 1992 (don des auteurs) ;

— Samuel Pozzi, chirurgien et ami des femmes, par Claude Vanderpooten,   ditions V. et O. Ozoir-la-Ferri  re 1992.

ACQUISITIONS RÉCENTES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Préhistoire, proto-histoire :

- 1) Chevillot Christian. Sites et cultures de l'âge du Bronze en Périgord (2 tomes).
- 2) Collectif. 1000 ans avant J-C, en Europe barbare. Paris, 1986.
- 3) Couzinou G. Les grottes préhistoriques du Périgord. Bx 1949.
- 4) Petrequin P. Gens de l'eau, gens de la terre. Ethno-archéologie, Bronze final. Paris 1984.
- 5) X. Amédée et Jean Bouysonnie. Périgieux 1966.

Histoire :

- 1) Allégret P. Pasteurs protestants et missionnaires catholiques. Mazamet 1895.
- 2) Arquillière B. L'Eglise au Moyen Age. Paris 1939.
- 3) Besse, dom J.-M. Les moines de l'ancienne France. Paris 1906.
- 4) Bergounoux F.-M. Harmonie du monde moderne. Toulouse 1945.
- 5) Bonnet G. La défense de la paix 1936-1940 tome I. Paris 1946.
- 6) Bournazel A. Le conseil général à l'heure du changement. Périgueux 1982.
- 7) Broglie, A. de. L'Eglise et l'empire romain (2 tomes). Paris 1868.
- 8) Collectif. La France anglaise au Moyen Age. Actes du Congrès des sociétés savantes Poitiers 1986.
- 9) Calmette J. Charlemagne. Paris 1945.
- 10) Collectif. Francs-tireurs et partisans français en Dordogne.
- 11) Dufourcq A. Le christianisme antique. Paris 1939.
- 12) Duruy V. Histoire des Grecs (2 tomes).
- 13) Gorce M. La France au-dessus des races IVème-VIIème siècles. Paris 1934.
- 14) Gorman D. Les guerres de religion sous Louis XIII (Mémoire)
- 15) Hollis Ch. Histoire des jésuites. Ligugé 1969.
- 16) Kramer S. L'histoire commence à Sumer. Grenoble 1957.
- 17) Levis-Mirepoix, duc de. Les guerres de religion. Mesnil 1950.
- 18) Marles, M de. Histoire des Marie Stuart. Tours 1886.
- 19) Marquette J.B. Les Albret. Cahiers du Bazadais 1977.
- 20) Michelet et Quinet. Les jésuites. Paris 1943.
- 21) Pompadour, mise de. Mémoires - Tome II. Paris 1830.
- 22) La Révolution et l'avènement de la bourgeoisie. Casa 1938.
- 23) Saint-Amand, B. de. Histoire du département de Lot-et-Garonne. Agen 1836.
- 24) Salembrier L. Le grand schisme d'occident. Paris 1902.
- 25) Sors A. L'épopée gauloise en Quercy. Uxellodunum. Aurillac 1871.
- 26) Thierry A. Récit des temps mérovingiens. Paris 1888.

Généralités, Monographies :

- 1) Bernard G. Bastides du Sud-Ouest.
- 2) Bombel E. La Haute Dordogne et ses gabarriers. Naves 1991.
- 3) Bouyer L. La spiritualité de Cîteaux. Doullens 1954.
- 4) Chapelot J. Le village et la maison au Moyen Age. Ligugé.
- 5) Floirat P. La Dordogne, la rivière asservie, les grands barrages. Treignac 1991.
- 6) Grassi P. Petit bréviaire de la gastronomie périgourdine.
- 7) Gillot J.-J. La décentralisation au niveau départemental (Dordogne). D.E.A.
- 8) Pernoud R. La plume et le parchemin. Paris.
- 9) Prads M. Les ponts, monuments historiques. Poitiers 1988.
- 10) Reynal Ch. Mes recettes de terroir.
- 11) Soyez J.-M. Quand les Anglais vendengeaient l'Aquitaine.
- 12) Thibaud C. La cuisine du Périgord. Thomas G. Un siècle d'histoire ferroviaire, d'Angoulême à Brive. Angoulême 1991.

Généalogies, Biographies :

- Bazin R. Charles de Foucaud, Paris 1935.
 Foucaud, Ch de. Lettres à Henri de Castrie. Paris 1938.
 Collectif. Monsieur Vincent vit encore. Colmar 1960.
 Dujarric de la Rivière. Souvenirs. Périgueux 1962.
 Faurichon de la Bardonnie A. de. Marie Catherine de Nicolay.
 Gérard, Vte G. de. Souvenirs d'Edme de la Chapelle. Paris 1903.
 Lemay P. Maine de Biran et la société médicale de Bergerac. Paris 1936.
 Mayne J. Jean Galmot. Paris 1990.
 X, John Bost.

Villes et communes :

- 1) Bourrier C. Lalinde et son canton (toponymie).
- 2) Cayre A. Sainte-Foy-la-Grande et ses environs dans le passé. Ste Foy 1967.
- 3) Corbin A. Le village des cannibales
- 4) Desverges L. Le Bergeracois et le Canada. Mémoire.
- 5) Forestié J. Javerlhac, la Chapelle Saint-Robert.
- 6) Grand V. Histoire de 27 communes (Terrasson).
- 7) Laforest L. Contes de Beurona. Thiviers 1977.
- 8) Laforest L. Contribution à l'inventaire économique du Sud-Ouest. Bordeaux 1956.
- 9) Lauffray CR. La tour de Vésone.
- 10) Louty J.-C. Limousin au Moyen Age. Périgueux 1984.
- 11) Raimeize J. La Dronne mes amours. Périgueux 1990.
- 12) Talleyrand-Périgord. Chalais, son canton, ses princes. Chalais 1970.
- 13) Tauzinat A. Itou des grands champs (Saint Martial d'Artenset).

Auteurs Périgourdiens :

- Chevalier P. Comme un vol de palombes. Pornichet 1990.
 Dabert Mgr. Histoire de Saint Thomas de Villeneuve. Paris 1878.
 Galet J.-J. Pages choisies d'E. Le Roy. Périgueux 1957.
 Lepère P. L'imprévu de tout désir. Paris 1990.
 Massenet V. La désaccordée. Paris 1990.
 Monestier J. Troubadours oubliés en Périgord.
 Payzac, H de. Une jeunesse périgourdine.
 Tharaud J et J. Les contes de la Vierge et de Notre-Dame. Paris 1950.

Revues. Périodiques :

- Bergerac en Aquitaine (6 fascicules).
 La vie Bergeracoise (22 fascicules).
 Les cahiers de Jacquou le Croquant (4 fascicules).
 Journal Universel. Plusieurs années avant la Révolution.
 Analyse des votes des conseils généraux 1822-1831.
 La France ecclésiastique 1778.

REVUE DE PRESSE

- *Reflets du Périgord* n° 5-1992 rend hommage à Pierre Fanlac ;
- *Dans Périgord Magazine* n° 305 de mai 1992, Michel Labussière annonce la création d'un village périgourdin reconstitué au Bugue et décrit le pays de Villambard ;
- Dans la dernière livraison du *Courrier Français*, Mme Sadouillet-Perrin évoque le centenaire de *la Croix* en Périgord.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président invite M. Bodet, président de la Société historique et archéologique de Charente, à présider nos travaux. M. Bodet présente sa société et souhaite que des liens plus étroits soient établis.

Le secrétaire général annonce que notre prochaine sortie aura lieu le samedi 27 juin prochain et nous conduira en Ribéraçais.

Le 6 juin se déroulera en l'abbaye de Brantôme une journée consacrée aux jardins périgourdins.

Mme Girardy-Caillat indique qu'elle prépare actuellement une exposition sur le site de Petit-Bersac. Elle a également repris des sondages sur la villa des Bouquets à Périgueux, dans l'optique d'un musée de site sur ce secteur.

M. Mouillac vient de mettre la dernière main aux tables analytiques de l'histoire du Périgord de Dessalles, qui doivent être rééditées prochainement. Cet ouvrage, qui reste une référence pour les chercheurs, reste inachevée du fait de la mort de l'auteur. Sans doute Dessalles aurait aéré, complété, ordonné son ouvrage, si le temps lui en avait été laissé. Dans la prochaine édition, les fautes typographiques et des erreurs de terme seront corrigées.

M. Mouillac fait le point sur notre bibliothèque : acquisitions, rangements, reliures d'ouvrages. Il faudra penser à informatiser le fichier. Que tous ceux qui donnent de leur temps à la bibliothèque en soient remerciés.

M. Gillot commente le document enregistré, dont il fait don à la bibliothèque : le discours du général de Gaulle prononcé le 3 Juin 1951, au manège d'artillerie, à Périgueux.

Mme Moretti et M. Combet présentent l'enquête de Cyprien Brard sur le Périgord. Mme Moretti décrit plus particulièrement la vie de Cyprien Brard. Né le 21 octobre 1786 à Laigle, dans l'Orne, il s'installe en Périgord en 1816 à la suite de la création de la compagnie des houilles du Lardin, en association avec M. de Royère. Par la suite, la mine s'avérant peu rentable, il crée en 1833 une verrerie au Lardin. Mais elle est rapidement mise en liquidation. Il meurt en 1838, laissant une oeuvre écrite importante et le souvenir d'un homme attentif aux problèmes sociaux.

M. Combet précise les circonstances dans lesquelles le préfet Romieu a confié en 1834 cette enquête à Brard. S'inscrivant dans un souci nouveau d'études statistiques, tant en France qu'à l'étranger, ce projet visait à la fois la topographie, l'état civil et moral, l'histoire, l'administration, l'instruction publique, l'agriculture, l'industrie et le commerce. Brard a utilisé les sources disponibles en son temps et a constitué tout un réseau, envoyant un questionnaire à chaque maire et n'hésitant pas à se rendre sur place. Mais la mort de Brard interrompt son travail, qui ne sera pas repris. Le résultat couvre néanmoins quinze volumes, d'un grand intérêt, malgré certaines réponses qui ont pu être déformées par la position de ceux qui les ont faites.

M. Boutet et M. Bodet indiquent que des travaux similaires ont été conduits dans les Deux-Sèvres et en Charente, où un groupe d'historiens a entrepris ces dernières années un travail semblable.

Le président,
Pierre Pommarède.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.



Suzanne de Saint-Mathurin, inventeur de la frise sculptée de l'abri du Roc-aux-Sorciers. In memoriam.

par Jean-Pierre DUHARD

La Préhistoire est un rare domaine où les amateurs ont encore leur place, peut-être parce qu'ils en furent les initiateurs, et c'est à l'honneur des scientifiques de la leur conserver. Il faut dire qu'ils ont bien mérité cette reconnaissance, la plupart des grandes découvertes ayant été faites par de ces bénévoles passionnés, avarés ni de leur temps, ni de leur fatigue, ni de leurs deniers. L'exemple de Lascaux, auquel resteront attachés les noms de M. Ravidat et J. Marsal, est trop connu pour s'y étendre, mais il en est d'autres : Laussel et G. Lalanne, le Roc-de-Sers et Henri Martin, la grotte de Gabillou et J. Gaussen, la grotte de la Magdeleine des Albis et H. Bessac, l'abri du Roc-aux-Sorciers et S. de Saint-Mathurin.

Cette dernière vient de nous quitter, le 28 août 1991, dans sa 91^e année. Née en Saintonge, de formation littéraire à l'origine, et spécialiste de Diderot, Melle de Saint-Mathurin vit sa vocation de préhistorienne s'éveiller peu avant la Seconde Guerre Mondiale, au contact de l'abbé Breuil, qu'elle aida à reclasser les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux. Puis elle le suivit à Lussac-les-Châteaux, où il devait examiner les plaquettes gravées nouvellement découvertes par L. Péricard et S. Lwoff dans la grotte de La Marche, dans la Vienne.

C'est après la fin de la guerre, en 1946, qu'elle prit connaissance des résultats des fouilles pratiquées vingt ans plus tôt par L. Rousseau, dans le même département, au pied des falaises de la Dousse, dans la commune d'Angles-sur-l'Anglin à 40 kms au nord-est de La Marche. Elles attestaient la présence de magdalénien moyen et avaient révélé une gravure mobilière de mammoth. Après avoir visité l'abri, elle envisagea « *d'y entreprendre des recherches dans l'espoir d'y découvrir d'autres dalles et plaquettes de style lussacien* ». Encouragée par Breuil, assistée de Dorothy Garrod du Cambridge Institute of Archaeology, et subventionnée par la Wenner-Gren Foundation de New-York, elle entreprend dès 1947 des fouilles dans les deux parties du site, abri Bourdois en aval, cave Louis Taillienbourg en amont ; elles dureront 17 ans, avec une activité intensive les dix premières années.



S. de Saint-Mathurin (21 juin 1967)

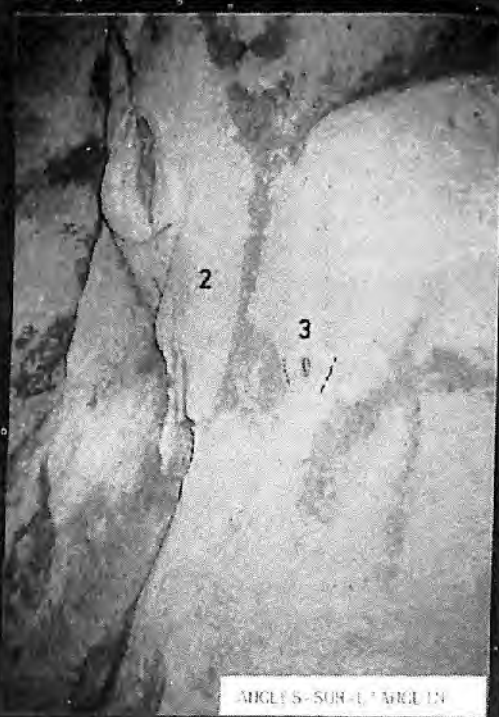
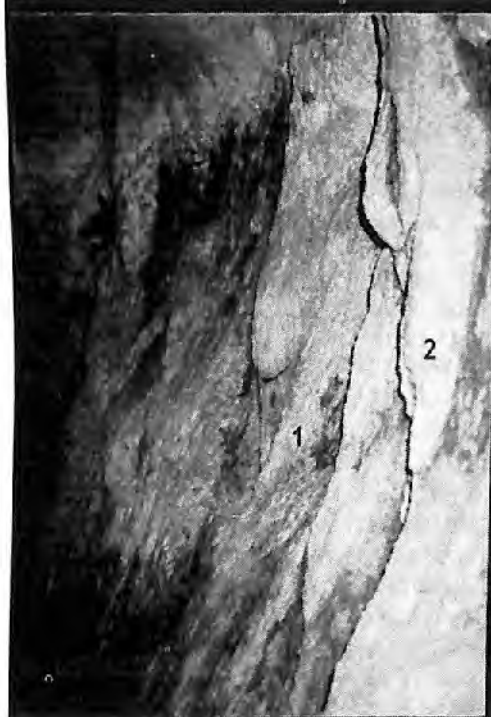


Figure 1: Mlle S. de Saint-Mathurin à Angles-sur-l'Anglin le 21.06.87.

Figure II à IV : Les figures féminines du 3^{me} panneau et l'image vulvaire : 1. - Première femme; 2. - Seconde femme; 3. - Vulve; 4. - Troisième femme (Clichés J.-P. Duhard).

Mlle de Saint-Mathurin a raconté la genèse de ses découvertes, notamment dans les articles rédigés pour l'*Anthropologie* (1951) et l'*Atlas des grottes ornées* (1984) : « *Seuls un bison de 0,70 m de long et un autre fragment sont restés en place sur la paroi de la cave Taillebourg. Ils furent découverts au cours du dégagement des éboulis. La preuve était acquise que les blocs mobiles ornés, mis au jour, avaient appartenu à un ensemble pariétal. Cette constatation nous conduisit, Dorothy Garrod et moi-même, à examiner attentivement la paroi de la falaise située en aval, qui apparaissait plus saine. Une petite niche nous sembla prometteuse. Nous avons creusé une tranchée perpendiculaire à l'ouverture de la cavité et mis au jour une jument in situ, la première figure d'une frise qui mesure une quinzaine de mètres de long* ».

C'est au burin de buis et au marteau de tonnelier, nous racontera-t-elle, pour ne pas y commettre les dégâts occasionnés au Cap Blanc par une fouille sans précautions, que la paroi de l'abri Bourdois va être progressivement dégagée, faisant vite apparaître les premiers éléments en bas-relief d'une frise animalière, puis d'un ensemble de figures féminines. Ces figures devaient être entièrement peintes à l'origine, comme le laissent penser les traces colorées observées ainsi que la découverte de crayons d'ocre et de peroxyde de manganèse et de meules et molettes imprégnées de ces couleurs. Cette découverte devait en précéder (provoquer ?) une autre de peu : celles des figurations féminines sculptées de la grotte de la Magdeleine des Albis par un ingénieur des travaux publics sahariens, Henri Bessac, sur l'authenticité desquelles elle émettait des doutes, sans en dire les raisons.

Pour les besoins de notre thèse, par l'intermédiaire de F. Levêque, directeur de la région Poitou-Charente des Antiquités préhistoriques, nous lui avons demandé l'autorisation de visiter l'abri du Roc-aux-Sorciers. Un rendez-vous fut pris pour le 21 juin 1987, et Melle de Mathurin nous fit l'honneur d'y être présente, malgré son âge et ses problèmes de santé, afin de connaître notre sentiment sur « ses vénus ». Cette grande dame, d'une exquise courtoisie et d'un grand désintéressement, nous autorisa avec générosité à prendre toutes les photographies souhaitées, afin de permettre l'étude morphologique envisagée, et de les utiliser pour en tirer les indispensables relevés.

Ces figures féminines en bas-relief, largement publiées par leur inventeur (1951, 1961, 1975, 1978, 1984, 1988) ont été finalement peu étudiées par les préhistoriens. Elles sont pourtant d'importance capitale pour la compréhension des cultures paléolithiques, dont l'outillage et l'art sont parmi les rares témoins qui nous soient parvenus. Dans l'art rupestre sculpté, nous ne connaissons que très peu de sites à figures humaines : Laussel au Gravettien, le Roc-de-Sers au Solutréen, Angles-sur-l'Anglin et la Magdeleine des Albis au Magdalénien. Dans cet ensemble les figures féminines sont la majorité, comme elles le sont dans tout le Paléolithique d'ailleurs. L'abri Bourdois regroupe à lui seul la moitié des bas-reliefs rupestres féminins, et avec certains corps d'un réalisme anatomique inégalé dans tout l'art Paléolithique.

Consciente de l'intérêt exceptionnel de ses découvertes, Melle de

Saint-Mathurin avait le projet d'une monographie exhaustive mais voulait, légitimement, en garder le bénéfice moral. Aussi s'était-elle réservée de choisir ceux ou celles qui pourraient entreprendre l'étude des riches documents mobiliers et pariétaux du Roc-aux-Sorciers, et dont étaient M.-H. Alimen et G. Pinçon.

Elle nous avait fait part de son intention de réunir autour d'elle une équipe pluridisciplinaire qui l'aiderait à mener à terme cet énorme travail et demandé de lui soumettre nos appréciations ou interprétations des figures avant de les publier, ce que nous fîmes chaque fois. Lors de cette visite de 1987, et au cours du repas commun, puis de la promenade dans le village, elle nous avait également confié qu'il lui manquait les moyens à la fois financiers et physiques de mener à bien cette énorme tâche. Si beaucoup se disaient prêts à accueillir ses collections ou poursuivre ses travaux, bien peu, sinon aucun, ne lui donnaient les moyens de les diriger elle-même, en lui fournissant l'aide matérielle qu'elle n'osait réclamer. Déjà avancée en âge, et antérieurement opérée pour des affections graves, elle connaissait la précarité de son état de santé, qu'elle avait évoqué pour le médecin, et redoutait de ne pas voir ce travail un jour achevé.

C'est à ses collaborateurs et à la communauté scientifique qu'il appartient désormais de le faire, mais en son nom, en se souvenant que sans elle rien ne serait connu. Un de ses derniers gestes aura été de léguer ses collections au Musée des Antiquités nationales, avec le souci sans doute qu'elles restent à la disposition des chercheurs. Ces derniers devront aussi poursuivre les fouilles dans la partie du gisement conservée comme témoin entre les deux abris, et qui confirmeront sans doute la présence d'autres sculptures pariétales dont elle avait reconnu l'amorce, lors d'un sondage en 1952.

Mlle de Saint-Mathurin, par pudeur, souci de dignité et sens des convenances n'aura rien demandé de son vivant, mais mérite au moins que nous honorions sa mémoire. L'érection d'une stèle au pied de « l'abri Suzanne de Saint-Mathurin » au Roc-aux-Sorciers, et la publication d'un ouvrage qui lui sera dédié, réunissant les travaux des chercheurs qui se consacreront à son gisement pourraient en être les premières manifestations.

J.P. D.

Clef de voûte provenant de l'église Saint-Laurent et Saint-Front de Beaumont-du-Périgord

par Paul FITTE et Thierry NIQUOT



Christ nimbé (Photo T. Niquot).

L'église de Beaumont-du-Périgord a été bâtie à la fin du XIII^e siècle, à partir de 1272, en même temps que la bastide.

La nef comptait six travées couvertes en haut par une voûte en croisées d'ogives, qui s'est conservée dans son état primitif jusqu'en 1793, époque à laquelle toutes les églises furent abandonnées et livrées à la merci des orages et des pluies...⁽¹⁾

Le 15 avril 1806, « les quatre travées du côté du levant s'écroulèrent. Les deux travées du côté du couchant restèrent en place, mais menaçant elles aussi de s'écrouler. » (Testut, 1920).

Charles des Moulins nous dit :

« J'ai encore vu en 1833 l'effrayante ruine suspendue à vingt mètres du pavé et le reste de l'église avait un plafond provisoire ». Les ressources faisant défaut pour remettre en place les quatre travées écroulées, « on se décida (la municipalité) à faire tomber celles qui existaient encore. » (Testut, 1920).

La démolition terminée, le maître plâtrier Desfrères, de Castillonès, fut chargé, en remplacement de l'ancienne voûte ogivale, de construire une voûte en berceau en plein cintre et en plâtre. Elle a duré jusqu'en l'année 1869 et produisait un effet lamentable (Testut, 1920). M. de Montalembert, de passage à Beaumont lors de cette « restauration », écrivait à Victor Hugo :

« A l'intérieur de l'église, quelle ruine ! La voûte en pierres avait besoin de quelques réparations ; un travail facile y aurait remédié de l'avis du plâtrier chargé de sa démolition ; mais par sentence de M. l'ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement, la voûte entière avait été abattue et ses élégantes ogives remplacées par une sorte de toit bombé en bois blanchi. Les clefs de l'ancienne voûte étaient des morceaux d'excellentes sculptures composés d'un sujet en ronde-bosse, sur un plan circulaire et parallèle à la voûte, à laquelle se rattachaient quatre têtes de saints et d'évêques. Le susdit plâtrier avait eu le bon esprit de copier ces sculptures sur les clefs de voûte en bois. Mais savez-vous où j'ai retrouvé les originaux ? Jetés hors de l'église qu'ils avaient ornée pendant tant de siècles, ramassés en tas, confondus avec les débris de pierre provenant de la construction et destinés comme eux à être vendus pour faire du cartelage » (de Montalembert, 1833).

Cet état dura jusqu'en 1868. « En 1869, une autre restauration tout aussi malencontreuse que la première fut imposée à notre pauvre église. On remplaça bien la voûte en berceau par une voûte en croisées d'ogives, mais cette voûte fut construite en briques » (Testut, 1920).

Nous venons de voir qu'en 1833, M. de Montalembert avait vu, ramassées en tas, hors de l'église, les clefs de l'ancienne voûte ogivale destinées à être vendues pour faire du cartelage. Que sont-elles devenues ? Nous avons eu la bonne surprise d'en retrouver une, et à notre avis, celle présentant le plus d'intérêt.

M. Georges Dangla, artiste musicien à la Cour impériale de Russie, habitait une maison, rue de l'Eglise, presbytère actuel. En 1960, M. G. Dangla vendait des meubles à un antiquaire de Limoges. Ce dernier avisa

(1) Archives départementales de la Dordogne.

une énorme pierre sculptée dans un angle du jardin, sur laquelle étaient posés des pots de géraniums. Il voulait l'acheter, ayant des acquéreurs dans ce domaine. M'intéressant à l'archéologie et comprenant l'intérêt qu'elle présentait pour le patrimoine local, j'en fis l'acquisition et la fit transporter par M. Jean-Louis Paillet, entrepreneur à Beaumont, chez moi, à Saint-Avit-Sénieur.

Il s'agit d'une clef de voûte de 0,46 m d'épaisseur, en calcaire maestrichtien. Elle devait être placée au-dessus du choeur de l'édifice. Elle présente quatre nervures saillantes (départ des quatre arcs), de 0,27 m de large. Dans deux sections, les plus ouvertes, deux bustes de 0,40 m de haut sur 0,26 de large. L'un est celui de la Vierge couronnée, fleurdelysée, Notre-Dame de Belphey ; le second est celui de saint Front, évêque de Périgueux. Dans les deux sections les plus étroites, une feuille palmatilobée de 0,19 m de hauteur. Au centre de la clef, sculpté en bas relief sur un plan circulaire de 0,55 m de diamètre, le Christ nimbé, assis la tête vers la Vierge, les pieds vers saint Front.

Il convient que nous prenions le temps d'examiner dans le détail les différents éléments qui composent ce superbe exemplaire de sculpture gothique.

Considérons, tout d'abord, le personnage nimbé qui s'offrait à la vue de tous, jusqu'à cette date « fatidique » du 15 avril 1806.

Bien que ce bas-relief ait été endommagé lors de la chute de l'ensemble, nul ne peut mettre en doute ce qu'il représente, à savoir, Jésus-Christ. Son visage a été malheureusement détérioré, quant aux mains et aux avant-bras, ils ont été tout simplement brisés.

Le Christ n'a ni couronne, ni ceinture d'or, comme la figure de l'Apocalypse. Son trône est un banc de pierre. Deux indices, de part et d'autre de son corps, et la pliure au niveau des coudes, permettent d'affirmer que ses deux mains étaient levées pour faire voir les traces des clous.



T N)

(Dessin T. Niquot)

Plan et coupe longitudinale

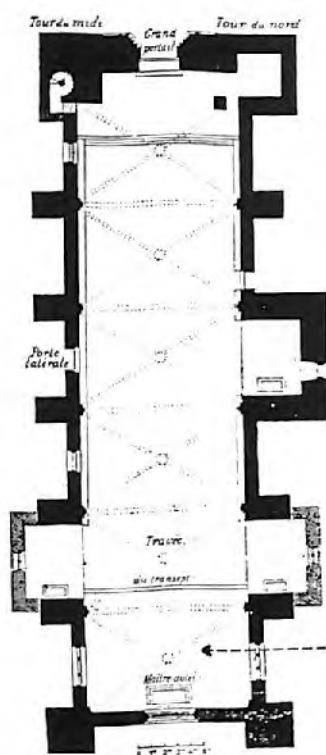
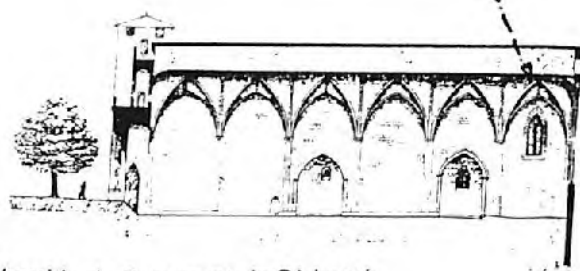


FIG. 107.

L'église paroissiale, vue en plan

emplacement présumé
de la clef de voûte



L. TESTUT. — *La bastide de Beaumont-du-Périgord*
Tome I, pp. 301 et 368 (fig. 107 et 136).

La conclusion semble, dès lors, s'imposer :

Ce bas-relief nous donne à voir et à contempler le Christ dans le mystère de sa résurrection, le Christ triomphant de la mort, Seigneur et maître de la vie et de l'histoire.

De ce point de vue, il nous a semblé que le pli, repérable entre les deux pieds du Christ, pouvait être identifié à la base d'un tronc d'arbre, dont le feuillage s'étendrait de chaque côté du banc.

De là à conclure qu'il s'agit d'une représentation de l'Arbre de Vie, il n'y a qu'un pas que nous n'osons franchir, tant il est vrai que notre argumentation pourrait tout aussi bien relever de l'auto-suggestion ! Quoiqu'il en soit, nul n'ignore que la bastide de Beaumont a dû son édification à la cession de parcelles de terre faite par l'abbaye de Cadouin au sénéchal Lucas de Taney, pour le roi d'Angleterre.

Il est par conséquent, probable que les bâtisseurs de l'église ont tenu à rendre hommage à leurs « bienfaiteurs » en figurant le Christ ressuscité, n'ayant pour seul vêtement que le Saint Suaire, témoin de sa victoire sur les ténèbres de la mort, relique soigneusement conservée par les moines de Cadouin.

Mais l'attitude du Christ n'est pas sans rappeler, par ailleurs, la scène du jugement dernier, figurée aux tympans d'un certain nombre de nos églises.

« Alors, le signe du Fils de l'Homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront et elles verront le Fils de l'Homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et grande gloire » (Mt 24, 30).

Un court passage, extrait de l'Evangile selon St Matthieu, qui trouva sa forme parfaite au XIII^e siècle, avec la représentation du Christ assis sur son trône, revêtu de son humanité pour se montrer aux hommes tel qu'il fut parmi eux, laissant paraître les marques de son supplice pour prouver qu'il a été vraiment crucifié pour le salut du monde.

Mis à la différence des tympans, le Christ figuré sur cette clef de voûte est seul : ni vieillards de l'Apocalypse, ni foules...

En clair, et pour en revenir à notre première conclusion, le Christ est ici représenté dans la gloire de sa victoire sur la mort, et bien que son visage ne soit plus visible, son attitude semble nous redire du fond de la nuit des temps : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra » (Jn, 11, 25).

Lorsque, partant de la tête du Christ, nous remontons vers le « sommet » de la pierre, nous découvrons un premier buste : une tête de femme couronnée.

Un voile recouvre en grande partie sa chevelure.

D'aucuns y verront une « simple » reine... Peut-être l'épouse d'Edouard I d'Angleterre ?...

Difficile, cependant, de soutenir cette thèse, eu égard à l'emplacement du buste.

Nous pensons, à l'encontre de cette première hypothèse, que se trouve ici représentée la mère de Jésus Christ, Marie.

Il existe, en effet, à proximité de Beaumont, un lieu de culte dédié à

la Vierge : Notre-Dame de Belpéy (ou Belpech).

Dès lors, les bâtisseurs de l'église ne pouvaient pas ne pas tenir compte de cette dévotion à Notre-Dame de Belpech.

Qui plus est, ce sanctuaire marial était une dépendance de la puissante abbaye de Cadouin (Chanoine L. Entraygues).

Une raison supplémentaire, si besoin était, pour que Notre-Dame figurât en « bonne place » dans l'église de la bastide de Beaumont. Enfin, et au-delà de cette détermination locale, il convient de souligner que la Vierge Marie a toujours été vénérée comme la plus parfaite disciple de son Fils, et en cela, elle demeure, à travers les âges, l'un des témoins privilégiés de la résurrection du Christ.

A l'opposé, et par conséquent, aux pieds du Christ, nous découvrons un personnage mitré, un évêque.

Grâce aux recherches du père Pierre Pommarède, que nous remercions de sa précieuse contribution, il apparaît que saint Front est patron de la paroisse de Beaumont dès 1286.

Dans la charte du 15 novembre 1286, il est fait mention, au moins à deux reprises, de la fête de saint Front (articles 10 et 33).

Si saint Front est patron de la paroisse, « c'est peut-être parce que l'abbé de Cadouin avait consenti en 1272 à ce que Beaumont fût érigé en paroisse. Or, l'abbé de Cadouin était lui-même reconnaissant envers l'évêque de Périgueux et le chapitre d'avoir donné, en 1114, un terrain pour construire l'église de Cadouin » (Audierné, 1831).

Ainsi, « de fil en aiguille », le saint évêque, fondateur de l'Eglise en Périgord, a été l'objet d'une vénération particulière en cette ville nouvelle, et cela dès sa fondation.

Il est donc permis de conclure que ce buste est celui de saint Front premier évêque de Périgueux.

Par ailleurs, saint Front, selon ce que nous en rapportent certaines légendes, n'a-t'il pas été l'un des contemporains de la résurrection du Christ ?...

Une piste non négligeable pour justifier la « présence » de cet évêque sur une clef de voûte dont la pièce-maitresse demeure la représentation du Christ ressuscité...

Au terme de cette étude sommaire, nous tenons à remercier M. et Mme Paul Fitte, qui ont permis que la clef de voûte retrouve, non pas son emplacement d'origine (!), mais tout au moins l'édifice pour lequel elle avait été sculptée.

Elle est désormais visible dans l'église de Beaumont.

Elle est le « témoin » d'une voûte aujourd'hui disparue, qui devait, par sa finesse et sa beauté, constituer l'un des fleurons de notre église.

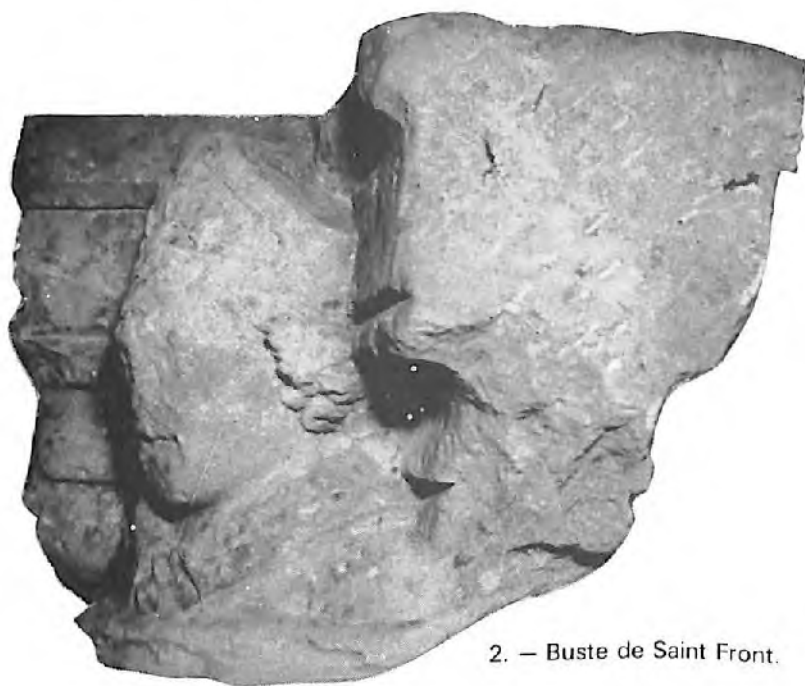
P. F. et Th. N.



Christ nimbé — Détails
(Photos T. Niquot)



1. — Buste de Notre-Dame de Belpech.



2. — Buste de Saint Front.

(Photos P. Fitte).

BIBLIOGRAPHIE

L. TESTUT — *La bastide de Beaumont-du-Périgord* (1272-1789). Etude historique et archéologique, 1920, tome I, pp. 376-386 (La voûte de l'église et ses restaurateurs).

DE MONTALEMBERT — *Du vandalisme en France*, lettre à M. Victor Hugo. Revue des deux Mondes, 1833.

C. DES MOULINS — *Esnande et Beaumont-du-Périgord*. Analyse de deux églises fortifiées du XIV^e siècle. Bulletin Monumental, Caen, 1857, 40 p.

AUDIERNE. — *Calendrier de la Dordogne*. Dupont, 1831, p. 65.

L. TESTUT. — *La bastide de Beaumont* (1272-1789). Tome I, les coutumes, pp. 483 à 516.

Chanoine L. ENTRAYGUES. — *Notre-Dame du Périgord*. Etude sur la sainte Vierge en Périgord, 1928, p.p. 220-226.



Feuille palmatilobée
(Photo T. Niquot)



Pancarte des évêchés de Périgueux et de Sarlat 1556 Essai de restitution

par André DELMAS (†)

(Suite II - Voir I, t. CXIX, pp. 23 à 63)

III. — Documentation complémentaire sur les notices de l'évêché de Périgueux

1. — Parmi les anciens documents pontificaux qui nous sont parvenus, concernant l'évêché et le chapitre Saint-Etienne, on trouve seulement une bulle d'Adrien IV, de 1154, confirmant à Raymond de Mareuil les revenus que les papes précédents lui avaient accordés. Se trouve aussi une bulle d'Urbain III, du 11 septembre 1185, adressée à Adhémar de La Tour, confirmant celles de ses prédécesseurs, Alexandre et Lucius, assurant la possession des églises de Plazac, Peyrat, Agonac, La Roche-Saint-Christophe, Auberoche et Bourdeille. Les cartulaires ont disparu.

2. — Le Pré de l'Evêque s'étendait sur la rive gauche de l'Isle, de part et d'autre de l'actuel cours Saint-Georges. Les anciennes arènes de Vésone avaient été incluses dans l'enceinte fortifiée de la Cité, formant la plus importante tour de défense. Ces tours appartenaient aux évêques, probablement depuis Frotaire.

Dans sa lettre du 8 décembre 1235, Grégoire IV confirmait le nombre de chanoines porté à trente par son prédécesseur Honorius III. L'évêque Hélié Pelet, en 1276, augmenta les prébendes en unissant ces églises aux canonicats¹.

3. — La désignation d'un nouveau titulaire d'un canonicat était prononcée lors du tour du chanoine hebdomadaire à l'aigle du lutrin appelé parfois « Aquilaire ».

Le cardinal Hélié Talleyrand avait fondé, dans la chapelle Saint-Antoine, douze chapellenies à perpétuité — fondation approuvée par Clément VI dans sa bulle du 26 juin 1347. Ces chapellenies, désignées par

1. R. Villepelet, *Hist. de la ville de Périgueux*, p. 27 et 28. — Hélié Pelet, dans *Collect. Périgord*, vol. 30, p. 437.

les vocables de la Glorieuse Vierge Marie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel, Saint-Jean L'Évangéliste, Saint-Jacques, Saint-Pierre-es-Liens, Saint-Etienne, Saint-Front, Saint-Martial, Saint-Eparche, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Marthe, étaient à la nomination du comte de Périgord, frère du cardinal².

4. — Pierre Brunet, chanoine de Saint-Front, fonda, le vendredi après la fête de Saint-Barthélémy 1339, un hôpital pour 15 pauvres, près le moulin de Saint-Front, sous le patronage de Sainte-Marthe³.

5. — L'église de Saint-Astier, qui avait été détruite par les Normands, fut restaurée par Rodolphe de Couhé, évêque de Périgueux, peu après l'an mil. Comme elle faisait partie de son patrimoine, il y établit un chapitre collégial qu'il dota de paroisses et de revenus avec de nombreux privilèges dont la dispense des droits synodaux.

La collégiale dépendait uniquement de l'évêque qui la mit sous sa protection en prononçant préventivement une sentence d'interdit à l'encontre d'éventuels excès des barons voisins. Ces privilèges furent renouvelés par Raymond de Mareuil et Pierre de Saint-Astier.

Une notice, sur les évêques ayant favorisé Saint-Astier, nous apprend que Rodolphe de Couhé attribua à la collégiale plus de la moitié de la dime de Saint-Léon-sur-l'Isle, paroisse qu'il détacha de la mense épiscopale pour l'unir à celle de Saint-Astier. — Guillaume de Montebon lui donna plusieurs églises dont Saint-Pierre de Neuvic et Saint-Pierre de Monesteyrol avec la chapelle de Montpon, située sur cette dernière paroisse. Raynaud (de Thiviers) lui concéda l'église Saint-Etienne de Bousac avec la chapelle Saint-Barthélémy de Chamillac (La Garde) puis l'église Saint-Jean de Menesplet. — Guillaume d'Auberoche donna en 1121 la chapelle du château de Saint-Astier et celle du fort de Vernode dans la paroisse du Douchapt. L'année suivante, il donnait les églises Sainte-Marie de Segonzac, Saint-Pierre de Douchapt, Sainte-Marie de Valreuil, Saint-Aquilin et les chapelles Sainte-Marie de Frateaux, Saint-Astier (de Périgueux et celle de Saint-Sil... ii ? Le copiste qui a établi cette notice d'après le cartulaire de l'abbaye désigne l'évêque Raynaud par le nom de Las Tour; Il s'agit de Raynaud de Thiviers. De plus, c'est à lui qu'il faut attribuer la concession de l'église Saint-Pierre de Neuvic, faite avec l'accord de Boson de Grignols qui en avait la jouissance séculière. Cet acte fut signé le dimanche XVI^e des calendes d'août de l'an 1099. Raynaud y précise qu'il se dispose à partir pour Jérusalem⁴.

En 1778, une bulle d'Alexandre III, adressée à l'abbé Hélié de Mareuil, confirmait l'union des bénéfices au chapitre de la collégiale.

1). Dans le diocèse de Périgueux,

(Archiprêtre du Vieux-Mareuil) : L'église Saint-Etienne de Bousac (Baussac) et la chapelle Saint-Barthélémy de La Garde.

2. B.S.H.A. Périgord, 1875, p. 355. Notes de l'abbé de Lespine.

3. Carles, Monographie de Saint-Front, p. 70. — Dessalles, t. II, p. 242.

4. B.S.H.A.P., 1874, p. 208. — Recueil des Historiens de France, t. XIV, p. 222. — Saint-Allais, Précis Historique sur les comtes de Périgord, p. 14.

(Archiprêtré de Chantérac) : L'église Sainte-Marie de Perducio (Tocane) avec les chapelles de Fayolle et de Vernode, les églises Saint-Pierre de Doupchat, Sainte-Marie de Segonzac et de Saint-Aquilin, la chapelle du château de Saint-Astier et 40 sous et une livre de rente sur l'église de l'hôpital de Combeys.

(Archiprêtré de Villamblard) : Les églises de Saint-Léon, Saint-Pierre de Neuvic, et de Saint-Martin-l'Astier, douze sous de rente sur l'église Saint-Médard de Limeuil, actuellement de Mussidan, avec tout le droit lui appartenant sur la dime.

(Archiprêtré de Vanxains) : L'église de Monestérol avec la chapelle de Montpon, l'église Saint-Jean de Mènesplet et 5 sous de rente sur la chapelle de Valas, paroisse de Saint-Martin de Montignac, (Le Petit), où le comte de Périgord, Archambaud IV fondera la chartreuse de Vauclaire. Voir art. Vauclaire.

2). Dans le diocèse de Bordeaux :

L'église Saint-Hilaire de Podio Armandi, la chapelle dudit château, non identifiées et l'église Sainte-Marie de Caiac, probablement le prieuré Sainte-Marie de Cayac, commune de Gradignan près Bordeaux, qui relevait des Chartreux.

Il faut ajouter parmi les possessions de Saint-Astier les églises de Saint-Martin de l'Herm, archiprêtré de Vélignes, Saint-Jean d'Eyraud, unie à N.-D. d'Eyraud, archiprêtré de Villamblard, la chapelle Saint-Astier, dans la cité de Périgueux, archiprêtré de La Quinte.

On remarque, sur la pancarte de 1556 l'église Saint-Etienne de Beaussac avec son annexe, la chapelle Saint-Barthélémy de la Garde dans l'archiprêtré du Vieux-Mareuil, passées sous le patronage de l'évêque, certainement de *Pleno jure*.

6. — Une bulle d'Adrien IV, de mars 1155, reconnaissait au chapitre d'Aubeterre la possession des églises suivantes et autres revenus :

Dans l'archiprêtré de Pillac : les églises Saint-Jacques d'Aubeterre, Saint-Romain-Le-Grand, La Prade, Les Essarts, La Menècle, Nabineau, Courlac (en partie).

Dans l'archiprêtré de Vanxains : les églises de Festalemps, N.D. de Biran, Bourg-du-Bost, Saint-Pierre de Chenaux, Saint-Saturnin de Brassac ou le Petit Bersac, Cumont, Vanxains.

Dans l'archiprêtré de Goûts : les églises Saint-Martial de Viverol, Saint-Jean de Grésignac, le prieuré Saint-Sicaire près Cherval.

Dans l'archiprêtré de Campagnac : l'église Saint-Romain de Champagne, le prieuré Saint-Nicolas près Saint-Romain.

La chapelle Saint-Germain, non identifiée⁶.

De plus, le chapitre d'Aubeterre possédait les églises Saint-Jean-Baptiste d'Aubeterre, archiprêtré de Pillac et d'Auriac de Bourzac, archiprêtré de Goûts.

b. Bulle d'Alexandre III, concernant la collégiale de Saint-Astier, publiée par W. Wiederhold dans *Papsturkunden in Frankreich*, t. II, p. 81, Città del Vaticano, 1985. — Voir pce justif. N° 4.

6. Jaffé, N° 10005, d'après Baluze, ms. N° 269, f° 120. — Nanglard, op. cit. t. III, p. 138.

7. — L'église Saint-Théodore de La Roche-Beaucourt fut concédée à Pons, abbé de Cluny, l'an 1121, par l'évêque Guillaume d'Auberoche, du conseil de son chapitre et avec l'approbation de Géraud, évêque d'Angoulême, en sa qualité de légat de la sainte église romaine. Guillaume investit alors l'abbé de Cluny en présence du prieur clunisien de Roncenac⁷.

L'année suivante, en 1122, une bulle de Calixte II confirmait cette donation. Les moines de Cluny se heurtèrent dès lors à l'opposition des clercs du lieu qui les en avaient chassés en 1146, au mépris des menaces d'anathème et d'excommunication. En janvier 1159, Adrien IV chargeait Guillaume, évêque du Mans d'examiner et de juger l'affaire. Sa sentence confirma les moines de Cluny dans la possession de l'église et condamnait les clercs à les en laisser jouir en paix. Cependant Cluny abandonna La Roche-Beaucourt qui, par la suite, se constitua en collégiale séculière⁷.

8. — Selon le cartulaire de Chancelade, un moine, qui avait longtemps gouverné l'abbaye de Cellefroin, aurait été le fondateur de Sainte-Marie de Chancelade; établie à une lieue de Périgueux, les évêques en furent constamment les bienfaiteurs et les protecteurs jusqu'au XIII^e siècle.

En 1229, Guillaume d'Auberoche, bénissant son premier abbé, assurait des revenus et concédait les églises de Saint-Sernin de Beauronne, archiprêtre de la Quinte et de Born, archiprêtre d'Excideuil. En 1133, son successeur, Guillaume de Nanclar, recevait la profession, dans l'ordre canonial de Saint-Augustin, d'Hélie, second abbé et lui concédait plusieurs bénéfices, dont les églises de Saint-Sulpice et de Sainte-Innocence, archiprêtre de Flaujac. Geoffroy de Cauze, vers 1143, donne l'église de Merlande avec le lieu de La Lande, archiprêtre de La Quinte. Raymond de Mareuil, en 1145, consacra l'abbatiale de Chancelade, en l'honneur de la Sainte-Trinité et le 4 des ides d'octobre 1147, l'église paroissiale sous les vocables des saints Jean et Front. Il concéda les églises de Marnac, archiprêtre de Campagnac, Saint-Martial d'Artenset, archiprêtre de Vanxains, Saint-Vincent-sur-l'Isle et Saint-Saturnin de Blis, archiprêtre d'Excideuil. Son successeur, Jean d'Asside, donnait Lateire dans La Quine, et le Sac, archiprêtre de Flaugeac. Pierre Mimet offrait pour la construction d'églises les lieux de Cantemerle, de Faia (Fayette) et de Crabefy.

Le cartulaire ajoute qu'en juin 1178, ce même évêque consacrait à Chancelade, un autel dédié à Saint-Thomas de Canterbury. Il avait à peine sept ans que le courageux archevêque venait de subir le martyre⁷. On y trouve aussi, à la date du 20 novembre 1240, la concession de l'église Saint-Martin de Lisle, archiprêtre de Valeuil, par l'évêque Pierre de Saint Astier, celle de Sainte-Nathalène, archiprêtre de Saint-André, passée à la collation de l'évêque de Sarlat, en 1556. — La chapelle Saint-Antoine, de l'hôpital du Toulon, archiprêtre de La Quinte, donnée en 1211 par les seigneurs du lieu⁸.

7. Gall. Christ., t. II, Instr. col. 488. — Bulle d'Adrien IV dans Rec. des Historiens de France, t. XV, p. 891.

8. Idem, Instr., n° 492. — Ext. du cartulaire de Chancelade, dans Coll. Périgord, t. 4, n° 51, t. 64, n° II, 74, 86, 215, 225, et t. 65, n° 241. — Lespine y a utilisé les folios des généalogies restés en blanc.

L'église Sainte-Marie de Cubjac, archiprêtre de Saint-Médard, avait été donnée à l'abbaye de Moissac en 1057 par l'évêque de Périgueux. L'abbé la rétrocéda à Chancelade, le 6 septembre 1185, moyennant une censive annuelle de 20 sous tournois.

Le prieuré simple, Saint-Jacques et Saint-Philippe du Chalarud dans la paroisse de Limeyrat, archiprêtre d'Excideuil, appartenait encore à Chancelade en 1754⁹.

Dans le diocèse d'Agen, en 1179, l'évêque Hélie avait concédé l'église Saint-Félix (devenue Saint-Philippe) sur la rive du Seignal délimitant les deux diocèses. Donation confirmée en 1187 par Bertrand successeur du premier. Après les destructions des guerres, Chancelade n'étant plus en mesure d'y tenir des curés, l'évêque d'Agen y nomma, refusant de prendre en considération les titres de Chancelade¹⁰.

Dans le diocèse de Rodez, le prieuré d'Alzonne, commune de Verfeil, canton de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Le cartulaire relate la donation, par Pierre, évêque de Rodez, aux moines de Chancelade, de l'église de Paulhiac avec, dans cette paroisse, le lieu d'Alzona. L'acte fut signé le Vendredi-Saint de l'an 1163, en l'église Sainte-Marie de Rodez. Au XV^e siècle, Alzonne était devenu un prieuré, sous le vocable de Saint-Eutrope, qui présentait à la paroisse Saint-Sixte de Paulhiac.

Vers 1155, le même évêque, avec l'accord d'Hugues, comte du Rouergue, confirmait les donations d'églises ruthénoises faites par le sgr. Pierre Humbert, postulant pour Chancelade.

Dans le diocèse de Luçon, alors de Poitiers, l'abbaye bénédictine des Fontenelles fondée en 1210, s'affiliait aux chanoines réguliers de Chancelade, sous l'abbé Eminus, en 1227. En 1305, l'abbé de Chancelade concluait un traité avec celui des Fontenelles par lequel ce dernier et ses religieux se soumettaient au monastère de Chancelade¹¹.

Dans les diocèses de Bordeaux et Bazas, les prieurés de La Fayolle, commune des Salles et celui de Francs, dans le canton de Lussac. — Lustrac de Durèze, canton de Pellegrue. Tous du département de la Gironde.

9. — Sur Brantôme voir l'article La Chaise-Dieu. Dans le diocèse de Périgueux, Brantôme avait aussi le patronage des églises suivantes : Argentine, archiprêtre de Gouls. — Saint-Pardoux et Saint-Victor, archiprêtre de Valeuil. — La Chapelle-Pommier, archiprêtre du Vieux-Mareuil. — Bourrou, archiprêtre de Villamblard. Cogabeau et Cantillac, archiprêtre de Champagnac. Le prieuré de Cantillac avait été acquis vers 1450 par l'abbé de Bernage. Ajoutons que, sous l'abbatiate d'Amanieu d'Albret, l'église paroissiale de Notre-Dame fut transférée et reconstruite dans Brantôme, hors les murs de l'abbaye.

C'est dans le diocèse d'Angoulême et non dans celui de Saintes, que se situe la paroisse de Saint-Laurent des Combes en Chalais; canton de

9. E. Rupin, L'abbaye de Moissac, p. 81. — Col. Doat, vol. 129, f° 45. — B.S.H.A.P. 1918, p. 198.

10. Durongues, Pouillé du diocèse d'Agen, p. 538.

11. Gall. Christ. t. II, col. 1602. — Noulensq. Documents sur le Tarn et Garonne, t. II, p. 442, 444. — Gall. Christ., Idem, Eccl. Lucionensis, col. 1434.

Brossac (Charente). L'abbé de Brantôme présentait, l'évêque d'Angoulême y nommait. Dans le diocèse de Saintes, les prieurés de Saint-Georges de Ruppia ? peut-être Saint-Georges de Rex, canton de Mauzé (Deux-Sèvres) et celui de Gandory, dans le canton de Saintes¹².

Dans le diocèse de Limoges, le prieuré Saint-Sicaire de Perpèzac-le-Noir, canton de Vigois (Corrèze), donné vers l'an 990 par Hilduin évêque de Limoges, à l'abbaye de Brantôme dont il avait été abbé. Avec les dépendances de Perpezac se trouvait l'église du Bourdeix, canton de Nontron (Dordogne)¹³.

Dans le diocèse de Rodez, le prieuré Saint-Pierre de Clairvaux, canton de Marcillac (Aveyron) soumis vers l'an 1060 à Amblard, abbé de Brantôme, par Aldoben, prince d'origine anglaise, du consentement de l'abbé de Conques qui le récupéra en 1062. Il était revenu à Brantôme avant 1398. Le prieuré de Bruejous, commune de Clairvaux, en dépendait.

En 1146, Pierre II, évêque de Rodez, donnait le prieuré Saint-Martin de Luganhac, commune du Vibal, canton de Pont-du-Salars (Aveyron) avec ses annexes de Saint-Martin-de-Cormières, *idem*, et Séverac-L'Eglise, canton de Laissac (Aveyron). Peu après, lui furent rattachés les prieurés de Saint-Martin-de-Lenne, canton de Champagnac et de Saint-Amand de Marnhac, commune de Pierrefiche, canton de Saint-Geniez d'Olt (Aveyron).

Le prieuré Saint-Etienne d'Ayssenes, canton de Saint-Rome (Tarn), avec ses annexes les églises de Vabrettes et de Saint-Rémy, *idem*, avaient été donnés à Aymard, abbé de Brantôme, par le vicomte Hugues, sous le pape Honorius II et le règne de Louis VI, vers 1124¹⁴.

10. — L'abbaye de Tourtoirac, fut fondée par Guy, vicomte de Limoges. En 1025, il la donna à Uzerche pour y rétablir la règle bénédictine. L'évêque de Périgueux, Arnaud de Vitabre, l'un des signataires de la charte, n'était, sans doute, pas étranger à cette décision.

En 1120, une bulle de Calixte II libérait Tourtoirac de toute tutelle et lui rendait le droit d'élire son abbé. Elle confirmait ses possessions. On y trouve, en plus de celles citées dans la notice :

Dans le diocèse de Périgueux, archiprêtré d'Excideuil, les églises de La Chapelle-Saint-Jean, Mayac, La Boissière d'Ans, Saint-Hilaire de Tourtoirac et la chapelle des saints Magne et Médard, « située sous les murs du château d'Excideuil », soit Saint-Médard d'Excideuil¹⁵.

La prévôté d'Excideuil s'identifie à l'église Saint-Thomas.

Archiprêtré de Thiviers : Saint-Christophe de Savignac, Saint-Pierre de Sarliat.

Dans le diocèse de Limoges, l'église Saint-Trojan (Sainte-Trie) avec la

12. Eugène III, 1150. — Innocent III, 1198, Pothast, n° 9374 et 219. — Gall. Christ. *Idem*, col. 1492 et 1494. — Nanglard, op. cit., t. III, p. 411.

13. Nadaud, Pouillé du diocèse de Limoges, p. 589 et 477.

14. Gall. Christ., t. II, n° 1491 et Animadv. LXIX. — Gaussin, op. cit. p. 167, 168, 177, 325 et 326.

15. Chr. de Geoffroy, prieur de Vigois, dans Labbe, Nov. Bibl., t. II, p. 300. — Cartulaire d'Uzerche, Edt Champeval, n° 47. — Gall. Christ., t. II, Instr., col. 491, 499. — Pothast, Calixte II, n° 6727.

chapelle du château de Fialex (Feletz) — Canton d'Excideuil, Dordogne — le prieuré Saint-Jean-de-Valentin avec sa dépendance du Mureau, les deux sur la paroisse de La Roche d'Abeille, Haute-Vienne.

Dans le diocèse de Bazas, l'église Saint-Raphaël, située dans les murs de Casteljaloux, avait été donnée à Tourtoirac, avec ses cimetières, par Bertrand, évêque de Bazas (1101-1126), du consentement de son chapitre¹⁶.

II. — Le père Dupuy, suivi par la *Gallia Christina*, met la fondation de l'abbaye de Châtres sous l'épiscopat de Guillaume de Montberon. Il doit s'agir de Guillaume d'Auberoche (1104-1130) : la Chronique de Maillezaïs la date de 1120 et lui donne Guillaume comme premier abbé; cependant, en 1114, lors de la fondation de Dalon, un Pierre, abbé de Châtres, figure parmi les témoins¹⁷.

Aux églises du diocèse de Périgueux, on doit ajouter Saint-Vaast de Villac, archiprêtre d'Excideuil. Et, dans le diocèse d'Agen, le prieuré Saint-Blaise de Breuilh (canton de Tonneins) « ...primitivement de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin... En 1789, il était depuis longtemps de la collation de l'évêque d'Agen... »¹⁸.

Dans le diocèse de Saintes, le prieuré Saint-Jacques de Bois-Fleury, commune de Saint-Georges de Rex, canton de Mauzé, Deux-Sèvres. — Les prieurés de Sainte-Colombe, canton de Montlieu, Charente-Maritime et de la Chapelle-Bosco, non identifiées.

12. — La première pierre de l'église du Peyrat fut bénite et posée en 1067 par Guillaume de Montberon, évêque de Périgueux. Ses premiers religieux lui vinrent de l'abbaye de Chancelade¹⁹.

En juillet de l'an 955, un certain Itier et sa femme donnaient à l'abbaye de Saint-Cybard deux églises élevées l'une en l'honneur de saint Pierre, l'autre en celui de saint Maurice, située dans la villa de *Roniacum* (Rougnac), *in vicaria Rociacense, pago Petragoricensis*. Plus tard, les prieurs du Peyrat revendiquent celle de Saint-Pierre, l'affaire fut portée devant le pape qui en chargea l'évêque de Limoges. Une transaction de 1220 attribuait cette église au Peyrat, à charge d'une redevance de sept sous, payable à Saint-Cybard, pour la Saint-Martin d'hiver²⁰.

Il faut ajouter aux possessions du Peyrat : dans le diocèse de Périgueux, archiprêtre du Peyrat, la chapelle de Refort (disparue).

13. — Le cartulaire des évêques de Périgueux, cité par le père Dupuy à l'an 1086 attribue la construction de l'église Saint-Jean-de-Côle à l'évêque

16. Voir chap. V, articles Saint-Yrieix et Uzerche. — Le 10 mars 1228, Jean XXII accorde à Hélie Albert, prévôt de Saint-Thomas d'Excideuil, la résignation de Jean Wassignac, moine d'Aureil; mais ce religieux, de l'ordre de Saint-Augustin, devra, au préalable, faire un séjour à Tourtoirac pour y embrasser la règle bénédictine (Mollat, Lettres de Jean XXII, N° 40637). — J. Nadaud, op. cit., p. 522 et 622.

17. Dupuy, *Estat de l'Eglise du Périgord*, t. II, p. 20. — Gall. Christ., t. II, col. 1504. — Chronique de Maillezaïs dans Labbe, Nov. Bibl., t. II, p. 219. — Gall. Christ., op. cit. t. II, Instr. col. 162.

18. Durengues, op. cit. p. 593.

19. Nanglard, Pouillé du diocèse d'Angoulême, t. III, p. 148.

20. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cybard, Edt. Le franq, N° 187. — Nanglard, op. cit. t. III, p. 105.

21. R.P. J. Dupuy, l'Estat de l'Eglise du Périgord, 2me partie, p. 21.

Renaud de Thiviers qui y fonda un prieuré conventuel de chanoines réguliers de Saint-Augustin¹².

En 1192, une bulle de Célestin III plaçait Saint-Jean de Côle sous la protection de Rome et confirmait à Gui son prieur, la possession de nombreuses églises et chapelles à savoir :

Dans le diocèse de Périgueux, archiprêtré de Champagnac : les chapelles Saint-Jean de Côle, Saint-Léonard de Jovenc, Saint-Sernin de Bruzac. Les églises de Saint-Pierre de Côle, Saint-Martial de Villars, Saint-Front la Rivière, Saint-Martin de Fressengeas, Saint-Clément.

Dans l'archiprêtré de Thiviers, Saint-Aignan de Chalais, Saint-Jory de Chalais. Dans l'archiprêtré de la Quinte, Saint-Sernin de Trigonan, Saint-Martin, jouxtant Périgueux, Saint-Martineti, qui jouxte les murs de Périgueux.

Dans le diocèse de Limoges : Saint-Hilaire Las-Tours (canton de Nexon, Haute-Vienne), Saint-Cessateur, hors les murs du château de Limoges. Saint-Martin de Jussac, canton de Saint-Junien, Haute-Vienne, Saint-Jean de Bar, (*idem*), Chapelle Saint-André de Montbrun, commune et canton de Saint-Mathieu, Haute-Vienne²².

Les prieurs de Saint-Jean de Côle présentaient aussi aux églises de Saint-Paul la Roche et Saint-Pierre de Nègrondes, dans l'archiprêtré de Thiviers, à celles de Lempzours et de Saint-Pancracé, dans l'archiprêtré de Champagnac.

14. — L'église Saint-Jean de Roncenac fut donnée à Cluny par Renaud de Thiviers qui siégeait à Périgueux entre 1081 et 1101. L'élection du chapelain causant des disputes entre les religieux, l'évêque Geoffroy de Gauze, confirmant la donation de son prédécesseur, en 1144 reconnaissait aux moines de Cluny la faculté d'élire le chapelain de Roncenac. Dans cet acte, on remarque la présence du prieur d'Annesse (archiprêtré de Valleuil) aux côtés de celui de Roncenac²³. L'église Sainte-Marie d'Annesse est mentionnée parmi les possessions de Cluny dans une bulle de Grégoire VII du 9 décembre 1075²⁴.

Il faut ajouter à la notice les églises du patronage du doyen de Roncenac, citées dans les chapitres des archiprêtres :

Dans le diocèse de Périgueux, archiprêtré du Peyrat, Saint-Jean-Baptiste de Roncenac, Saint-Romain de Villebois, La Valette (disparue), Saint-Cybard²⁵.

Dans le diocèse de Sarlat, le doyen avait aussi la présentation des églises Saint-Pierre de Serres, dit de Villegardel, avec son annexe de Queyssaguet et l'église de Cogulot; toutes dans l'archiprêtré de Flaageac.

En 1791, lors de la constitution des départements, 36 paroisses formant les archiprêtres du Peyrat et de Pillac, furent attribuées au département de la Charente.

Stat. ecc. Coll. Périgord, vol. 35, 1900 — *Wittich, Niederhald, dans Pastoralkalendarium in Frankreich*, 1885, 755, 756, 489.
de Cluny, t. 6, n° 404B.
de l'Abbaye de Cadoun, éd. J. Maubourguet, n° II, X et IV.

IV. — Communautés et fondations seigneuriales établies dans les diocèses de Périgueux et de Sarlat, non soumises à la juridiction de l'évêque.

Ces communautés, qui ne font pas l'objet de notices dans la pancarte y sont citées éventuellement dans l'état des archiprêtres au titre du patronage d'églises leur appartenant. Elles étaient aussi exemptées des droits de synode et de parée (droit de visite).

Cadouin *Cadunium*. — Abbaye cistercienne sous l'obédience de Pontigny. En 1115, Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux et les chanoines de Saint-Front donnaient à Robert d'Arbrissel le lieu de La Salvetat, dans la forêt de Cadouin, afin d'y installer les moniales de Fontevault. Cette donation était faite au devoir d'une livre d'encens à fournir pour la fête de saint Front; des bienfaiteurs laïques y ajoutaient d'autres parties de cette même forêt. Quelques mois plus tard, Robert, du consentement de l'abbesse de Fontevault, laissait la Salvetat à son fils spirituel Géraud, prieur de Salles, à deux lieues de là²⁵.

Géraud entreprend aussitôt la construction de Cadouin, où sera déposé le Saint Suaire du Christ qui va l'enrichir rapidement. Déjà, en 1143, Innocent II plaçait sous la protection directe de Rome l'abbaye de Cadouin avec tout ce que lui avaient donné les rois et d'autres; il l'exemptait de toute dîme.

En 1198, Innocent III confirmait ces faveurs, y ajoutant, entre autres, la Grange d'Aillac qui deviendra bientôt un prieuré conventuel auquel, vers 1120, Guillaume de Badefol et son fils abandonneront tous leurs droits sur l'église de Bannes, dans l'archiprêtré de Capdrot²⁶.

En 1207, l'évêque de Périgueux, Raymond de Châteauneuf, transmettait à l'abbé de Cadouin l'église Sainte-Marie de la Daurade, située près le pont de Périgueux et jouxtant la route de Saint-Jacques (de Compostelle). L'abbé de Cadouin assignait à ce prieuré des droits, des rentes et des propriétés, assurant l'entretien des moines qui le desserviraient. On y trouve le « *Donum de Chauda Valetha* » ou grange de Caudeville, située dans la paroisse de Douville, dont Cadouin possédait le droit de patronage. Ce droit devait lui être disputé par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, installés dans cette paroisse à La Sauvetat-Grasset. En 1556, ils intervenaient auprès de l'évêque de Périgueux, pour obtenir la nomination de leur candidat à la cure de Douville et son annexe Santa Angelina. Probablement l'église Sainte-Colombe, en ruine sur la carte de Belleyme qui signale aussi les ruines d'une abbaye dans la même paroisse, peut-être Caudeville²⁷.

En 1218, le prévôt de Trémolat concède l'église d'Alles. Vielvic est donné en 1268. Cadouin possède Bourniquel avant 1281, en 1292 l'évêque de Périgueux lui laisse la moitié des revenus perpétuels de l'église de Monsac, il en détient ainsi le droit de patronage²⁸. Ces dernières églises se trouvaient dans l'archiprêtré de Capdrot.

26. Coll. Périgord, vol. 37, Innocent II, n° 844 — Innocent III, n° 89. — Donation de Bannes dans Cart. de Cadouin, n° CXL.

27. G. Lavergne, Le Prieuré de la Daurade à Périgueux, *B.S.H.A.P.* 1922, p. 160. Cool. Périgord, vol. 37, n° 89, 87, 88, 90.

28. *Exemplum* 12159, n° 1071, 249.
Bibl. Nat., Coll. Périgord, vol. 37, n° 834.

Cadouin eut beaucoup à souffrir de la guerre anglaise. A la fin du XIV^e siècle, il n'avait plus de revenus; les quelques moines qui y vivaient misérablement ne pouvaient plus assurer dignement la garde du Saint Suaire qui fut mis en sécurité à Toulouse²⁹. Il devenait difficile d'entretenir des prêtres dans les cures et les paroisses étaient abandonnées. Cependant, l'évêque de Sarlat n'avait pas manqué d'y pouvoir.

Dès le retour à la paix, les abbés tentent de ramener la prospérité. En 1452, Nicolas V prend de nouveau l'abbaye sous la protection immédiate du Saint-Siège, renouvelant l'exemption de toute juridiction archiépiscopale ou épiscopale³⁰.

Mais c'est en vain que Cadouin demande à l'évêque de Sarlat la restitution des églises sur lesquelles il a le droit de collation. D'autre part, avec le retour du Suaire, Louis XI se fait généreusement protecteur du monastère dont le prestige est maintenant assuré.

En 1487, l'abbé obtenait d'Innocent VIII un bref contre l'évêque de Sarlat qui s'était approprié le patronage de ces églises. Dès l'année suivante, un accord entre les parties rendait à Cadouin son droit de nomination aux cures de Vielvic, La Salvétat, Bourniquel, Bannes et Allas, ou Alles³¹.

A la suite du procès de 1554, cité au début de ce travail, Cadouin récupérait la paroisse de Monsac. Certains éléments de la pancarte attribuent, à juste titre, à Cadouin le patronage d'Ailhac et de Salles.

L'abbaye de Peyrouse (*Petrosa*), fondée en 1153, dans le diocèse de Périgueux, sous la règle de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux. Etablie sur la paroisse de Sensaut, elle en avait le patronage. Guillaume de la Sauzède, prieur de Sainte-Marie de la Garde, près Périgueux, archiprêtre de La Quinte, en 1409, réunit ce prieuré à Peyrouse, lorsqu'il en devint abbé³².

Boschaud (*Boscum Cavum*). A trois lieues de Peyrouse, dans le même archiprêtre, sur la paroisse de Villars. Les religieux de Cîteaux fondaient, vers 1154 ou 1155, l'abbaye N.D. de Boschaud qu'ils dotèrent généreusement. Affiliée à Clairvaux, elle bénéficiera de l'exemption de toute dîme accordée à l'ordre entier en 1132.

L'abbaye possédait la grange abbatiale de La Lande, avec sa Chapelle Saint-Jean, dans la paroisse de Celle, archiprêtre de Valleuil. Vers 1342, Boschaud fut pillée par des malfaiteurs. L'abbé n'étant plus en mesure de pourvoir à la nourriture de la communauté, dû bailler la grange de La Lande moyennant une redevance de 60 livres. Le preneur s'engageait à y loger, nourrir et vêtir un moine de Boschaud, pendant deux ans. Ces tenances furent échangées en 1595; l'abbaye se réservant la chapelle Saint-Jean de La Lande pour y faire le service divin accoutumé³³.

L'évêque Raoul du Fau, compatissant à la détresse de Boschaud, lui donnait l'église de Saint-Pierre de Frugie, dans l'archiprêtre de Thiviers.

29. Deruelle, *la Désolation des Eglises*, pendant la guerre de Cent ans, n° 466. Suppl. Eugène IV, n° 392, f° 31.

30. Reg. Vatican, 400, f° 148.

31. Bibl. Nat., Coll. Périgord, vol. 37, f° 116 et 144, v°.

32. *Gall. Christ.*, t. II, f° 1505.

33. Bibl. nat., Coll. Périgord, mss. Fayol et B.S.H.A.P. Périg., 1935, p. 219.

avec tous ses revenus, donation ratifiée par le chapitre cathédral qui se réservait la nomination du vicaire. Cela pour la durée de la vie de l'abbé. Mais, le 27 avril 1470, le pape confirmait cette union à perpétuité³⁴.

Boschaud possédait, dans le diocèse d'Agen, le prieuré de Rieucaud. Des lettres de Jean XXII, datées de 1305 et 1307 révèlent les difficultés que l'abbaye y rencontrait. Aussi, en 1330, l'abbé Bertrand dut composer avec le vicaire perpétuel de Rieucaud³⁵.

Le Bugue (*Albuca*), couvent de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en ce chef-lieu de canton, du diocèse de Périgueux, à la fin du X^e siècle, sous le vocable du Saint-Sauveur, par Adélaïde, dame de Montignac (sur Vézère)³⁶. Les Bouville, seigneurs de Limeuil, accaparèrent cette abbaye, s'en prétendant les fondateurs. Selon un acte de 1264, imposé à l'abbesse et à son chapitre; celles-ci reconnurent tenir leur couvent en fief desdits seigneurs, moyennant une rente symbolique d'un denier. Ces soi-disant protecteurs furent les pires déprédateurs de ce couvent qu'ils livrèrent aux flammes puis aux calvinistes.

Nous avons vu³⁷ que, grâce à la pancarte conservée dans le trésor de Saint-Front à Périgueux, l'abbesse du Bugue, à qui on avait volé toutes les archives du couvent, pouvait prouver son droit de patronage et de présentation sur les églises que lui disputait l'évêque de Sarlat.

Selon la pancarte de 1556, l'abbesse avait la présentation des églises suivantes :

Dans le diocèse de Périgueux, archiprêtré du Bugue :

Les églises Saint-Marcel du Bugue et de Saint-Cirq.

Dans le diocèse de Sarlat : archiprêtré de Bouniagues.

Le prieuré conventuel de Montmadalès.

Et, dans l'archiprêtré de Paleyrac, la cure de Saint-Sernin de Marnac avec le prieuré séculier de Saint-Sulpice de Marnac.

Ligueux (*Ligurium*), monastère de femmes qui aurait été fondé au début du XII^e siècle, sous la règle bénédictine, dans l'archiprêtré de Thiviers.

La première abbesse, Maximaira, est citée dans le cartulaire de Ligueux, au cours d'une donation faite le 15 mai 1115, entre les mains de Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux. Ce cartulaire conserve aussi une bulle de Clément III accordant en 1188 de nombreux privilèges à l'abbaye, la plaçant sous la protection et l'obéissance directe du Saint-Siège; ainsi qu'une bulle d'Innocent IV, datée de 1245, confirmant les donations qui lui avaient été faites, à savoir³⁸ :

Dans l'archiprêtré de La Quinte, les prieurés de Siourac, de Veyrines,

34. *Gall. Christ.*, t. II, n° 1481. — Arch. Vatican, Paul II, an IV ad VII, lib. XIII, f° 118.

35. *Gall. Christ.*, idem, n° 1505. — Arch. Vatican, Jean XXII, an X, op. 131, f° 54. — Saint-Pierre de Rieucaud, cant. de Sainte-Foy La Grande, Gironde.

36. *Cartulaire de Paunet*, éd. Poupardin, p. 31, n° 16. — *Cartulaire du Bugue*, Bibl. nat., Fonds Français, ms. 11638. — Dessales, *Hist. du Bugue*, passim.

37. Voir plus haut, p. 29.

38. *Cartulaire de l'abbaye de Ligueux*, Bibl. Nat. Coll. Périgord, vol. 34, f° 41 et ss. Extraits dans *l'Abbaye de Ligueux*, abbé Farmer, vol. I, p. 30 et sq.

de Fouilhouse, donné en 1245 par Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, Le Toulon (église Charles).

Dans l'archiprêtré de Villamblard, les prieurés de Proncheras et de Tresseyroux.

Dans l'archiprêtré d'Excideuil, les prieurés de Gandumas, de Garde-Galan.

Dans l'archiprêtré de Valeuil, l'église de Bellaygue et dans celui de Vanxains l'église de Ponteyraud.

Et, entre autres dépendances, les terres de Sept-Fonts :

En 1238, Raymonde, fille d'Archambaud, comte de Périgord et Marguerite, fille d'Hélie Talleyrand, frère du comte, entraient en religion à Ligeux. En cette circonstance, Hélie donnait à l'abbaye ce qu'il possédait sur la terre de Sept-Fonts, dans la paroisse de Champcevinel (les copies du cartulaire ont déformé le nom en Chanac). Hélie précise que ces terres sont tenues par le prieur (de Sept-Fonts) et ses deux associés qui devront payer annuellement, à Ligeux, le premier dimanche de Carême, la somme de 8 sols. De plus, le comte abandonne à Ligeux 5 sols de rente, due par le prieur de Sept-Fonts sur la borderie de Plumancie.

Il faut savoir que le prieur de Sept-Fonts, qui appartenait à L'Artige, avant 1158, était situé à la limite extrême de la paroisse de Cornille, où il jouxtait celle de Champcevinel, en un lieu-dit aussi Sept-Fons (voir Belleyme), ce qui devait provoquer des confusions.

La bulle de 1245 indique aussi, dans le diocèse de Saintes : les prieurés des Sablonnières, du Mas-Robert, de Saint-Denis de Cercles. Dans celui de Bordeaux, le prieuré du Sault, en Bazadais, Clenvoyse. Dans le diocèse de Lectoure, Claribar et Fussiac.

En Limousin, Ligeux possédait le prieuré régulier et conventuel Saint-Marc des Hautes Mesures (commune de Brillac, canton de Confolens, Charente), d'origine inconnue. Il comprenait plus de cent religieuses en 1180. — Le prieuré Sainte-Anne de Montégut Le Noir (Comprenac, canton de Nantiat, Haute Vienne), qui lui avait été donné en 1128.

En 1436, Eugène IV unissait ces deux prieurés à la mense abbatiale de Ligeux³⁹.

Maximira était encore abbesse de Ligeux lorsqu'en 1165 elle fit un accord avec l'abbé de La Sauve-Majeure par lequel ils échangeaient, du consentement de Jean, évêque de Périgueux, la chapelle des Nauves, dans la paroisse de Beaupouyet, archiprêtré de Vanxains, contre le prieuré de Saint-Pardoux, près Sainte-Foy, diocèse d'Agen, qui prendra le nom de Petit-Ligeux ou Ligeux.

L'évêque d'Agen, Jules Mascaron, visitant son diocèse, en 1680, déplorait le complet dénuement de cette paroisse; se plaignant de l'abbesse de Ligeux qui en enlevait toutes les rentes, environ 800 livres, sur lesquelles elle n'en donnait que 200 au pauvre curé, ce qui ne pouvait suffire à son existence⁴⁰.

39.
40.

J. Nadaud, *Pouillé historique du diocèse de Limoges*, p. 235. — Nanglard, op. cit. t. III, p. 82.
Cartulaire de La Sauve, op. cit., n° 104. — Cirat de la Ville, *Hist. de l'abbaye de La Grande Sauve*, t. I, p. 98. — Durenquas, *Pouillé du diocèse d'Agen*, p. 536. — Abbé Farnier, op. cit., t. I, p. 69.

Un prieuré des Alleux, en Saintonge, est cité en 1314 (Gall. Christ., t. II, n° 1498).

Font Gauffier (*Fons Gaufferi*). — Monastère de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, fondé en 1095 sur le lieu de Font-Gauffier, en l'archiprêtré de Paleyrac, futur diocèse de Sarlat, par la famille des seigneurs de Gourdon, avec l'accord de Renaud de Thiviers, évêque de Périgueux. Placé sous le vocable de la Vierge Marie et des apôtres Pierre et Paul, ce couvent fut soumis, à une époque indéterminée, à l'abbaye d'Aurillac, qui lui ajouta le patronage de Saint-Géraud. L'*Ecclesia Fonti Gauffeiro* paraît pour la première fois parmi les possessions d'Aurillac, dans une bulle adressée le 22 avril 1142, par Innocent II à l'abbé Guillaume⁴¹.

Cependant, à cette époque, on voit l'abbesse Grasens et son chapitre, donner, en toute liberté, un manse à l'abbaye de Cadouin. Dorénavant, l'abbesse élue par le chapitre, sera confirmée par l'abbé d'Aurillac qui lui remettra le baton pastoral.

Elle avait à sa présentation le prieuré-cure de Saint-Mayme de Rauzan, dans l'archiprêtré de Saint-Marcel. En 1305, Clément V, qui avait été seigneur temporel des lieux, en tant qu'archevêque de Bordeaux, donnait aux moniales de Font-Gauffier les églises de Montplaisant et de Sagelat, dans l'archiprêtré de Paleyrac, à charge d'y entretenir des vicaires à la portion congrue. De plus, au temporel, l'abbesse devait l'hommage à l'archevêque, son seigneur, au devoir d'un voile blanc⁴².

Dans le diocèse d'Agen, les bénédictines de Font-Gauffier possédaient le prieuré de Saint-Amans près Scandaillac. L'abbesse qui nommait à la cure, prenait la moitié de tous les fruits, mais dut en faire l'abandon au curé dont le revenu atteignait à peine la portion congrue. A la fin du XVI^e siècle, les religieuses se retirèrent en la maison-mère, y transportant leurs droits.

L'église de Saint-Martin d'Auriac était à la nomination de l'abbesse qui prélevait le tiers du froment, la moitié du vin, de la méture et des menus grains. Le curé prenait le reste et son revenu atteignait 1.280 livres.

Le prieuré Saint-Blaise de Moiras a laissé peu de traces dans les annales de l'Agenais. Une « *priorisse de Moyraco* » est citée dans le compte des subsides levés par Jean XXII en 1326, dans le diocèse d'Agen. En 1348, la prieure de Moiras se nomme Cornélie de Ségur⁴³.

Saint-Pardoux la Rivière.

Le monastère de Saint-Pardoux La Rivière fut fondé par Marguerite de Bourgogne, veuve de Gui, vicomte de Limoges. Selon ses dernières volon-

41. Gall. Christ., t. II, n° 1534. — Selon une prétendue charte de fondation, Font-Gauffier aurait été remise entre les mains de l'abbé d'Aurillac, Pierre de Cisières (1077-1107) et du prieur de Monsempron (Libos). Les Bulles de Grégoire VII, adressées à cet abbé en 1077 et 1080 ainsi que celles d'Urbain II en 1097 et de Pascal II en 1103 et 1107, ignorent Font-Gauffier parmi les possessions d'Aurillac. — Mgr Bouange, Saint-Géraud, passim. — Bulle de 1142 dans Chaix de Lavarenne, Monumenta Pontif. Arverniae, p. 195 et ss.

42. Cartulaire de l'abbaye de Cadouin, ed. J. Maubourguet, n° XXXIII. — Reg. Clément V, t. I, n° 1451. — Arch. Dépt. Gironde, G. 205.

43. Durengues, Pouillé historique du diocèse d'Agen, p. 407. — Saint-Amans, cne. de Saint-Eutrope-de-Born, cant. de Villeréal, L. et G. — Idem p. 524, Auriac-sur-Drot, canton de Duras, L. et G. — Idem, p. 419, Moiras, canton de Lauzun, L. et G.

tés, la réalisation en fut ordonnée par son exécuteur testamentaire qui donna aux frères prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique les biens nécessaires à l'installation de religieuses dominicaines; avec le couvent, il leur concéda, au nom de la défunte et « pour assurer leur perpétuelle subsistance », le bourg avec le fort et toute la paroisse avec leurs dépendances, y compris la justice haute et basse.

Le roi, Philippe Le Bel, donna confirmation de cette création par lettres de février 1291⁴⁴.

Une bulle de Clément V du second des calendes de juillet 1311, unissait audit monastère les dîmes et autres revenus appartenant à la cure de Saint-Pardoux, avec le droit de nomination d'un vicaire perpétuel. Cependant, l'évêque de Périgueux contesta plus tard ce droit. Une sentence pontificale de 1372 jugea que la présentation du vicaire perpétuel appartenait à l'abbesse⁴⁵.

La chapelle de Beauregard (Terrasson) fut fondée le 6 des calendes de juin 1309 (27 mai), par Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, qui la dota de 30 livres de rentes⁴⁶.

Un chapitre collégial de six chanoines de l'ordre de Saint-Dominique fut fondé par le comte Odet d'Aydie, seigneur de Ribérac, et sa femme, en la chapelle Notre-Dame du château de Ribérac.

Autorisé en 1499 par une bulle du pape Alexandre VI, les seigneurs de Ribérac s'en réservaient le patronage⁴⁷.

Les plus anciens seigneurs de Jumillac et leur chapelle apparaissent en 1275 avec Emery de la Porte, seigneur en partie de Jumillac, chapelain de Jumillac et Pierre de Teyssières, son frère, seigneur de l'autre partie de Jumillac.

L'inventaire des archives de Jumilhac cite un sac contenant « Concor-dat et bulle du patronage de la cure de Jumilhac, avec les arrêts et autres pièces concernant icelle ». La plus ancienne datée du 10 mai 1462, concerne la présentation de la cure de Jumilhac faite à l'évêque de Périgueux. Ces documents sont perdus.

Le 1^{er} octobre 1579, Nicolas de Crevant, prenant possession du château, faisait valoir ses droits, notamment celui « de présenter au seigneur évêque de Périgueux la cure ou vicairie perpétuelle de l'église Saint-Pierre de Jumilhac et son annexe de Saint-Martial de Chaslucet... »⁴⁸.

Le « *Despartement de la décime* » de 1516 cite la chapelle Sainte-Foy du château de Grignols, non imposée, et du patronage du seigneur du lieu. Cette importante forteresse du Moyen Age d'où sortie en 1146 la branche

44. M.R. de Laugardièrre, *B.S.H.A. Périgord*, t. 1882, p. 577 et sq.

45. Baroni de Vernelh, *Idem*, 1875, p. 332. — Liste des abbesses de Saint-Pardoux dans *B.S.H.A.P.* 1874, p. 277.

46. Bibl. Nat., Coll. Périgord, vol. 29, 1^o 9.

47. R.P. Carles, *Semaine religieuse* 1885, La Collégiale de Ribérac.

48. R. de Laugardièrre, *B.S.H.A.P.* 1876, p. 335 et sq.

des Talleyrand, comte de Périgord, avec Boson, dont le frère était Raymond, dit de Mareuil, évêque de Périgueux. — Boson Talleyrand II, seigneur de Grignols, testant en 1365, ordonne qu'on l'enterre dans l'église Sainte-Foy de Grignols avec ses ancêtres⁴⁹.

Notre-Dame du Château de Bergerac, la plus ancienne du lieu, appartenait aux Rudel en 1233. Ces seigneurs en avaient le patronage qui était passé à l'évêque en 1556. Elle fut détruite par les protestants en 1561.

Vauclaire (*Val Clara*). — L'ordre des chartreux, fondé en 1084 par Saint-Bruno à la Grande-Chartreuse, près Grenoble, apparaît au début du siècle suivant dans le diocèse de Limoges, à trois lieues de celui de Périgueux, où Archambaud VI, vicomte de Comborn, a été condamné par le pape à fonder une chartreuse, pour expier ses crimes. Elle sera inaugurée à Glandier le jour de la Saint-Martin de l'an 1219.

Ce puissant baron est fils d'Archambaud V et de Jordane de Montignac, fille de Boson III, comte de Périgord. Il a aussi un frère, Pierre de Montignac, qui fait profession à Glandier dont il devient prieur puis élu général de l'ordre. Il meurt à la Grande-Chartreuse en 1277⁵⁰.

En 1355, le comte de Périgord, Archambaud IV, appuyé par son frère le cardinal Hélié Talleyrand, fonde une chartreuse en la paroisse Saint-Martin de Montignac et la chapelle du Vala située sous le château, dans ce fief ancestral, apanage des comtes de Périgord.

On a vu que la collégiale de Saint-Astier avait des droits sur cette chapelle, mais le cardinal de Périgord en est l'abbé. A sa mort, en 1364, il lèguait aux chartreux dix mille écus d'or pour achever leur couvent de Vauclaire⁵¹. On peut penser que les premiers religieux vinrent de Glandier⁵².

En 1375, après le passage des Anglais, les chartreux écrivent leur désarroi au pape : leur couvent est détruit. Ils ont perdu tous leurs biens qu'ils avaient mis en sûreté à Montpon lorsque la place assiégée fut prise par les Anglais⁵³.

Ils durent alors se réfugier à Bordeaux où l'abbaye de Saint-Astier possédait quelques prieurès. Ils furent accueillis dans la ville par un généreux notaire, Pierre Maduras qui, par acte du 5 décembre 1385, donnait à dom Pierre de Faugeras, prieur de Vauclaire, les maisons et les terrains, près les murs de Bordeaux, où les chartreux construiront leur couvent et la chapelle dite « Notre-Dame des Chartrons »⁵⁴.

49. Saint-Allais, *Hist. des comtes de Périgord*, p. 69.

50. J. Brunet, *La chartreuse de Glandier, B.S.A. Limousin*, t. X, p. 97. — La chartreuse de Glandier en Limousin, par un religieux de la Maison, 1886.

51. Bibl. Nat., Col. Périgord, vol. XII, f° 451 et sq. — Dessalles, *Hist. du Périgord*, t. II, p. 306 et Calend. de la Dordogne 1844, p. 259. — J. Brunet, *op. cit.*, p. 112.

52. Liste (incomplète) des prieurs de Glandier venant de Vauclaire :
Dom Hélié Vildemosa, autrefois prieur de Vauclaire, mort en 1305.
Dom Etienne N., profès de Vauclaire, cité en 1413.
Dom Pierre Malon, profès et procureur de Vauclaire, élu en 1461.
Dom Jean Hyvernaud, profès de Vauclaire, déposé en 1475.
Dom Jean Arcymol, profès de Vauclaire.

53. Denifle, *La désolation des églises et monastères pendant la guerre de Cent ans*, Reg. Avignon, Gregor, XI, n° 26, f° 196.

54. Ducournau, *La Guyenne historique*, t. I, p. 43.

Après la délivrance de Bordeaux, Charles VII fit édifier le château municipal de la Lune (Château Trompeite) dans le quartier des Chartrons où l'on dut démolir plusieurs maisons appartenant à Vauclaire qui reçut dédomagement une somme de quatre-cent-quarante livres plus une rente de vingt-deux livres bordelaises. Louis XI, confirmant cette charte y ajoutait la faculté d'acquérir et de transporter en toute franchise, trois pipes de sel, à prendre pour leur usage, dans le grenier de Libourne⁵⁰.

Cependant, en octobre 1431, les chartreux écrivant de nouveau au pape, depuis Vauclaire, se plaignaient qu'à cause de la guerre et autres calamités, leurs revenus étant tellement diminués qu'ils avaient du mal à en percevoir le nécessaire pour vivre selon la règle de l'ordre. Ils demandaient la réunion du prieuré bénédictin de Saint-Martin, hors des murs de Bordeaux⁵⁶, il ne semble pas y avoir eu de suite.

En 1603, l'archevêque François de Sourdis rétablit les chartreux à Bordeaux où il leur fit construire la chartreuse N.-D. de la Miséricorde, qui devint Saint-Bruno, et à laquelle il rattacha le prieuré de Caiac. Cependant Vauclaire avait en 1790 des biens considérables dont 4 maisons dans le quartier des Chartrons à Bordeaux, leurs revenus atteignaient 40.000 livres. Il y avait alors 23 religieux⁵⁷.

Il faut ajouter à ces communautés indépendantes de l'évêque, les divers couvents, séraphiques et autres, établis dans les deux diocèses de Périgord, avant 1556, sous la « custodie » de leurs maisons mères de Périgueux, qui font l'objet du chapitre VI de ce travail soit : les frères mineurs de l'ordre de Saint-François ou Cordeliers, venus vers 1217. Les dominicains ou frères prêcheurs, en 1241. Les filles de Sainte-Claire ou clarisses, en 1271. Enfin, les chanoines réguliers de Saint-Augustin ou Augustins, en 1485. Selon le père Dupuy, les franciscains essaimèrent très tôt dans le diocèse :

A Montignac, les seigneurs, qui étaient alors Renaud II de Pons et son épouse Marguerite de Périgord, établirent les cordeliers dans le Moustier Saint-Thomas, hors les murs du château, avant 1236, date à laquelle Marguerite céda ses droits sur ce prieuré à l'abbé de Sarlat, s'y réservant sa sépulture⁵⁹.

A Bergerac, le couvent des frères mineurs fut fondé par la même famille, sous l'épiscopat de Raoul de Lastours (1210-1232). En 1289, Marguerite de Turenne, dame de Bergerac, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, légua, par testament, aux cordeliers une rente perpétuelle pour un repas hebdomadaire. L'année suivante, son fils, Renaud IV de Pons, testa aussi en faveur des cordeliers. Il désirait que son cœur reposât dans leur chapelle⁶⁰.

A Excideuil, l'établissement des frères mineurs de l'ordre de Saint-

55. B.S.H.A.P., 1875, p. 134, Confirmation faite par Louis XI. — Cette rente était encore servie au XVII^e siècle. Ducourneau, op. cit. n° 4.

56. Denifle, op. cit., n° 406, Suppl. Eugen. IV, n° 264, f° 265.

57. B.S.H.A.P., 1937 et 38, Inventaire de Vauclaire en 1790.

59. Gell. Christ., t. II, f° 1510. — Renaud II de Pons, seigneur de Bergerac et de Montignac, fils de Geoffroy III de Pons et d'Agnès d'Oléron fut marié vers 1200, à Marguerite de Périgord, dame de Montignac, fille unique de X. Talleyrand de Périgord, frère d'Hélia V, comte de Périgord (Courcelles : *Hist. généalog. et Hérald. des pairs de France...*, t. IV, art. Pons.).

60. Coll. Périgord, vol. 48, f° 413 et 334.

François eut lieu en 1260, sous les auspices de Guy VI, vicomte de Limoges, avec l'approbation de Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux. Les vicomtes de Limoges de la branche de Bretagne y éliront leur sépulture dans la chapelle Saint-François; on y remarquait le magnifique mausolée de Jean de Bretagne, vicomte de Limoges et comte de Périgord, détruit en 1792⁶¹.

A Aubeterre, un couvent des cordeliers fut fondé au milieu du XIII^e siècle par les seigneurs du lieu, d'accord avec le chapitre collégial qui lui confia son aumônerie. Il relevait de la « custodie » de Périgueux⁶².

Pour Sarlat, laissons parler le chanoine Tarde : « C'est en ce temps (1260), qu'on procédait à Sarlat à la construction et bastiment du couvent Saint-François. Gaillard de Baynac, baron dudict lieu, fit bastir l'esglise, le sieur de Fages fit faire le cloistre et les habitants pourvurent au reste. »⁶³.

Les dominicains, appelés aussi frères prêcheurs ou jacobins, vinrent à Bergerac en 1260. Pierre de Saint-Astier approuva alors la fondation de leur couvent et la donation de cinquante livres de rente faite par Marguerite de Turenne, dame de Bergerac qui sera inhumée dans la chapelle de ce couvent⁶⁴.

Les domicicains s'établirent à Belvès en 1331, sous les auspices des archevêques de Bordeaux qui en possédaient la seigneurie et le château. L'un d'eux, Amanieu de Cazes y mourut en 1368. Il fut enseveli dans la chapelle des jacobins⁶⁵.

Un couvent d'ermites de Saint-Augustin, dits Grands-Augustins fut fondé en 1490 à Villebois-Lavalette par Guy de Mareuil, seigneur de Villebois. Il dépendait du couvent et collège général des Grands-Augustins établis à Paris par Philippe Le Bel en 1293⁶⁶.

Les carmes, qui apparaissent à Bergerac à la fin du XIII^e siècle, reconnaissent avoir pour fondateurs les ancêtres du duc de Lauzun. En 1303, Bernard de Longa testait en faveur du couvent Sainte-Marie du carmel de Bergerac⁶⁷.

Très tôt, ces religieux hospitaliers, de l'ordre du Mont-Carmel desservirent l'hôpital ou léproserie du Saint-Esprit à Bergerac, administré par un commandeur relevant de cet ordre fondé à Montpellier par Guy, seigneur du lieu et approuvé par Innocent III, en 1198.

La même année, une autre bulle de ce pape énumérait les hôpitaux soumis à l'ordre de Montpellier; on y trouvait déjà celui de Bergerac⁶⁸.

Lors de l'invasion calviniste, ces religieux hospitaliers furent chassés de Bergerac par les protestants.

61. Idem, vol. 46, fol. 117.

62. Nanglard, op. cit., t. III, p. 162.

63. *Les Chroniquess de Jean Tarde*, p. 77.

64. *Gall. Christ.*, t. II, col. 1475.

65. *Coll. Périgord*, vol. 37, f° 14.

66. Nanglard, op. cit., t. III, p. 159.

67. *Coll. Périgord*, vol. 92, f° 10. — Vol. 46, f° 222. Elie de Biran dans *B.S.H.A.P.* 1880, p. 315.

68. *Innoc. pp. III, epist. lib. I, epist. 97*. Edit. Baluze, t. I, p. 53.

V. — Implantations étrangères, monastiques, canoniales ou hospitalières dans les diocèses de Périgueux et de Sarlat.

L'Artige. — Monastère soumis à la règle de Saint-Augustin, fondé en 1106 dans le diocèse de Limoges.

Une bulle d'Adrien IV, datée de 1158, énumère les onze premiers prieurés qui en dépendaient. Parmi ceux-ci figurent l'église de Lafaye-Sarlande ou Lafayette, archiprêtré de Saint-Médard, le prieuré de Sept-Fonds, paroisse de Cornille, archiprêtré de la Quinte.

Un siècle plus tard, paraît *l'eccllesia de Rausella*, Le Rausel avec les 25 nouvelles possessions de l'Artige, énumérées dans la bulle d'Alexandre IV, en 1265. Notre-Dame du Rausel avait été fondée dans la paroisse de Saint-Geniès, archiprêtré de Saint-André, futur diocèse de Sarlat, par les seigneurs du lieu. En 1286, on voit Cébélie de Salignac donner au prieuré de Rausel son village de la Godelie, en la paroisse de Saint-Crépin, laquelle jouxtait les terres du Rausel sur la paroisse de Saint-Geniès¹. Ce prieuré et son église furent détruits en 1790.

Aureil. — Saint-Jean d'Aureil, monastère de chanoines réguliers, fondé vers 1070 par saint Gaucher, dans le diocèse de Limoges.

En 1109, l'église de Saint-Agnan et la chapelle Sainte-Marie du château d'Hautefort étaient restituées, entre les mains du seigneur Gaucher, prieur d'Aureil. Ces deux églises, situées dans l'archiprêtré de Saint-Médard, sont bientôt revendiquées par la proche abbaye de Tourtoirac. Les antagonistes durent s'en remettre à la médiation des évêques réunis au synode provincial de Bordeaux, en 1138. Aureil conserva ces deux églises et, vers 1140, un certain Petrus Ulliensis lui restituait les oblations de la chapelle d'Hautefort².

Aurillac. — Abbaye bénédictine Saint-Géraud d'Aurillac, diocèse de Saint-Flour, à laquelle, nous l'avons vu, était soumis le monastère de Font-Gauffier. Elle jouissait aussi de trois autres bénéfices dans les deux diocèses périgordins : Saint-Privat (des Prés), archiprêtré de Vanxains. Ce prieuré fait curieusement l'objet d'une notice descriptive dans la pancarte de 1556 (page 26). Bien plus surprenant, sa chapelle monumentale à trois nefs, style roman du début du XII^e siècle, alors que ce prieuré ne figure pas avant 1291 dans les bulles pontificales en faveur d'Aurillac. L'église paroissiale du lieu citée dans la notice était une vicairie perpétuelle, à la collation du prieur.

Cette notice ignore le prieuré Saint-Pierre de Rives, dans l'archiprêtré de Capdrot, diocèse de Sarlat. Il est confirmé à Aurillac en 1119 par Calixte II et, en 1291, dans la bulle de Nicolas IV avec un prieuré Saint-Paixent de Rives³.

1. Cartulaire de l'Artige, éd. G. de Senneville, p. 291. — 347. Bulles d'Adrien IV et d'Alexandre IV dans Documents Hist. Marche et Limousin, t. I, pp. 259 et 270. — Terrier de Salignac, p. 73 et 357, Bib. Nale., Mss. Clairambault, 1181.

2. Cart. d'Aureil, éd. G. de Senneville, p. 89, 91.

3. Jean Secret, *Le Périgord roman*, Saint-Privat, p. 209. — Chaix de Lavarenne, Calixte II, dans Monumenta Pontificia Arvernica, p. 158, 161. — Bulle de Nicolas IV, publiée par Reulhac, Annotations sur l'histoire d'Aurillac, p. 59.

D'après la pancarte du diocèse de Sarlat, dite de 1340, l'abbé d'Aurillac était collateur du prieuré et du rectorat. En 1327, pour le subsidie ordonné par Jean XXII, Le « *Prior. de Ripis* » donnait 60 sols et le « *Capellanus de Ripis* » 12 sols, 6 deniers⁴.

Dans le dénombrement des bénéfices de la mense abbatiale, établi conformément à la bulle de sécularisation de l'abbaye d'Aurillac, en 1561, on trouve le prieuré de Saint-Privat, estimé 800 livres, Le prieuré de Rives, estimé 500 livres et le prieuré de *Saint-Payence de Rippis ou de Rivas* (sic), estimé 250 livres. Saint-Paixent était donc l'église paroissiale, distante alors d'un quart de lieue du prieuré⁵.

Hélas, en 1562, les calvinistes s'acharnèrent sur les deux édifices. L'église paroissiale, rasée, ne sera jamais reconstruite; son vocable tombera dans l'oubli. Le prieuré, aux trois quarts démoli, fut relevé partiellement; sa chapelle, mal réparée, devint l'église paroissiale, tout en conservant son vocable de Saint-Pierre.

Il ne reste de la très belle construction romane que la grande abside et une absidiole, sans leurs voûtes. La décoration qui subsiste est remarquable avec ses deux étages d'arcatures, ses chapiteaux historiés, etc.

Baignes. — L'abbaye Saint-Etienne de Baignes, de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Saintes, recevait, dès la fin du XI^e siècle, de nombreux dons de riches familles périgourdines. Ainsi, en 1083, le territoire de *Podio Mangore* leur fut donné pour y bâtir une église en l'honneur de la Vierge et de saint Etienne. — L'an 1100, le jour de la consécration de l'église *Sti Johannis de Acasianas*, par l'évêque de Périgueux Renaud de Thiviers, qui, le lendemain allait aussi consacrer celle de Saint-Pierre de Chanaor, cette même famille abandonnait à Baignes ses dîmes ou des terres pour ses nouvelles églises de Puymangou, Chassaignes et Chenaud, situées dans l'archiprêtré de la Double, qui prendra le nom de Vanxains.

C'est toujours dans le même archiprêtré, à pareille époque, que le cartulaire de Baignes rapporte la donation de l'église Saint-Pierre de Ménestérol par le même prélat et des membres du chapitre qui abandonnent leurs droits, ainsi que les seigneurs du Montpon qui possédaient trois parts de cette église. Nous verrons qu'en 1122 les moines de Baignes céderont cette paroisse à la collégiale de Saint-Astier.

C'est encore Renaud de Thiviers qui, dans les dernières années de son épiscopat, le jour de la consécration de l'église de Saint-Léonard de Gardedeuil, donne à Baignes celle de Saint-Etienne d'Eygurande. Archambaud, vicomte de Ribérac, et les siens, les seigneurs de Montpon, ceux de Guîtres, rivalisent de générosité. Quelques années après, Guillaume d'Auberoche, successeur de Renaud, confirmait cette donation, rattachant Eygurande à Gardedeuil, que desservait un moine de Baignes.

En mars 1153, Raymond de Mareuil, évêque de Périgueux donnait

4. André Delmas, Pouillé du diocèse de Sarlat, d'après la pancarte de 1340, *B.S.H.A.P.*, 1983, p. 13.

— Idem, La levée du subsidie pontifical de 1324 dans le diocèse de Sarlat, *idem*, 1984, p. 240.

5. Arch. dépt. du Cantal, n° 271, f° l, p. 113 à 119, Rives, cant. de Villereal, L. et G.

l'église Saint-Barthélémy de Bellegarde, aussi dans l'archiprêtré de la Double.

Le cartulaire de cette abbaye cite, dans les débuts du XII^e siècle, l'église *Sti Paulus de Sparo* avec une chapelle *Sti Sicarius de Lasdic* : Lesparon et Saint-Sicaire de la Double.

L'église Saint-Séverin de Panvancelle, dans l'archiprêtré de Pillac, qui avait été unie à Baignes dès son origine, était en litige avec celle de Puymangou, à cause d'une redevance annuelle de cinq sous. L'affaire fut réglée vers 1146, par une sentence arbitrale rendue par l'évêque Raymond de Mareuil.

Sur la fin du XI^e siècle, Renaud de Thiviers, d'accord avec le chapelain et ses chanoines, donnait l'église de Saint-Médard de Gurçon, dans l'archiprêtré de Montravel, futur Vélignes, Augier de Gurçon, dont les ancêtres avaient construit cette église, acceptait de s'en dessaisir. Nous verrons que Guillaume d'Auberoche, la donnera à l'abbaye d'Uzerche⁶.

Une bulle de Grégoire IX, du 1^{er} avril 1232, prenant Baignes sous la protection de Rome lui reconnaissait toutes ses possessions du diocèse de Périgueux, sauf Monestérol⁷.

Bournet. — *Beatae Mariae de Amborneto*, abbaye fondée en 1113, dans le diocèse d'Angoulême, par Géraut de Sales. Une bulle d'Eugène III, en 1151, lui confirme son caractère cistercien et l'exempte de la juridiction ordinaire épiscopale. Elle possédait en Périgord, dans l'archiprêtré de Vanxains, ex Double : le prieuré de Saint-Pierre du Petit-Bournat; (*Saint-Petri de Parvo Borneto*) et dans celle de Bourg du Bost, le prieuré de N.-D. du Bousquet⁸.

La Chaise-Dieu. — Abbaye bénédictine, fondée en 1046 dans le diocèse de Clermont. Le 1^{er} juin de l'an 1115, Guillaume d'Auberoche, donnait à l'abbaye de La Chaise-Dieu l'église Saint-Pierre du Chalard dans l'archiprêtré de la Double sous le cens d'une livre d'encens à percevoir chaque année le jour de la fête de saint Front, par les chanoines de cette église⁹. Ce prieuré, entretenait deux moines ; il payait une redevance à La Chaise-Dieu de 33 sous, 3 deniers pour la décime. Au chambrier 20 sous, au sacristain 6 sous.

Les prieurés de Mériel et de Saint-Gabriel, dans les paroisses de Sarlande et Lanouaille, archiprêtré de Saint-Médard, avaient appartenu au Chalard.

Le prieuré N.-D. de Verteillac, archiprêtré de Goûts, connu en 1381 comme dépendance de La Chaise-Dieu à laquelle il redevait 23 sous pour la décime et 6 sous au sacristain. L'église du lieu était du patronage du prieur.

Le prieuré Saint-Jacques de Gabillou, donné en 1556 comme dépendance du Port-Dieu, abbaye rattachée à La Chaise-Dieu au XI^e siècle.

6. Cartulaire de Saint-Etienne de Baigne, éd. Abbé Cholet, passim.

7. Pothast, *Regeste Romanorum Pontificum*, Grégoire IX, 8910.

8. J. Nanglard, *Pouillé hist. du dioc. d'Angoulême*, t. I, p. 551 et sq.

9. *Gall. Christ.*, t. II, p. 333. Le Chalard, paroisse de La Faye, près Ribérac.

L'église de Gabillou, dans l'archiprêtré de Saint-Médard, était du patronage du prieur¹⁰.

D'après la pancarte du diocèse de Sarlat, en 1340, l'église de Pontou, archiprêtré de Saint-André, appartenait à La Chaise-Dieu; elle n'est plus citée en 1556.

Enfin, dans l'esprit de réforme de la fin du XI^e siècle, vers 1080, l'évêque Guillaume de Montberon persuadait le comte Hélié de Périgord d'abandonner à La Chaise-Dieu leurs droits sur le monastère de Saint-Sicaire de Brantôme, afin qu'il y rétablisse l'ordre et la règle bénédictine. En 1107, Pascal II étendit les privilèges pontificaux aux dépendances de La Chaise-Dieu. L'abbé de Brantôme fut dès lors élu en chapitre casadéen, en présence des procureurs de Brantôme¹¹. Voir les dépendances de Brantôme à l'article concernant cette abbaye.

Le Chalard. — Ancien monastère de chanoines réguliers dans le diocèse de Limoges. L'an 1088, le prêtre Geoffroy vint s'y retirer, dans les ruines laissées par les Normands en 847. Jaloux par le clergé séculier, il fut soutenu par Renaud de Thiviers, évêque de Périgueux qui, suivant une coutume entre les églises de Périgueux et Limoges, administrait ce diocèse, vacant par la mort tragique de Guillaume d'Uriel. L'église reconstruite, en l'honneur de la Vierge, fut consacrée « pour la fête de saint Luc évangéliste », un peu avant la célébration du concile de Poitiers, soit le 18 octobre 1100, par l'évêque Raynaud, le siège de Limoges étant toujours vacant. Une bulle du pape Eugène III (1145-1153) confirme les biens du prieuré qui, en 1556, possédait encore les églises de Savignac, de Manaurie, et de la chapelle Saint-Raynaldi, dans l'archiprêtré du Bugue, d'Aurival dans l'archiprêtré de Pillac¹².

Charroux. — Abbaye bénédictine du diocèse de Poitiers, en 1096, Urbain II accordait la protection romaine à Charroux et à ses dépendances, parmi lesquelles, en Périgord, figurent les églises de Soursac et Saint-Géry, dans l'archiprêtré de Villamblard, Saint-Priest Les Fougères, dit *Ecclesia nova de Fracto Jove*, archiprêtré de Thiviers, Saint-Sauveur de La Lande, archiprêtré de Vanxains, Sainte-Colombe, archiprêtré de Saint-Médard et de Le Bel, archiprêtré de Capdrot, dans le futur diocèse de Sarlat.

En 1101, Raynaud de Thiviers confirmait Charroux dans ses possessions du diocèse de Périgueux et y ajoutait les églises de Parcou, archiprêtré de Vanxains, Mazières et Couze, archiprêtré de Capdrot, La Chapelle-Faucher, archiprêtré de Champagnac et l'Eglise-Neuve d'Eyraud, archiprêtré de Villamblard.

Guillaume d'Auberoche, en 1117, maintenait Charroux dans ces mêmes églises et y ajoutait celles de Saint-Médard de Mussidan, dit *Sti*

10. Pancarte ou Pouillé de la Chaise-Dieu, Bib. Nat., ms. Français 7434, publié par P.R. Gaussin, dans *Le Rayonnement de La Chaise-Dieu*, p.p. 453, 455.

11. A. Delmas, Pouillé du diocèse de Sarlat, d'après une pancarte de 1340, *B.S.H.A. Périgord*, 1983, et Gall. Christ., t. II, n° 330 et 1461. — Pascal II dans Chaix de Lavarene, *Monumenta Pontificia Arvernica*, n° 64.

12. Tenant-de-la-Tour, Le Chalard, *B.S.A.H. du Limousin*, 1932, p. 207. — Vita beati Gaudredi, Bib. Nat., Dom. Col. t. III, p. 141. — Publié par A. Bosvieux.

Medardi de Limol, et Bourgnac, dans l'archiprêtré de Villamblard¹³. Nous verrons, plus loin, que Soursac, avait tout d'abord été donné à l'abbaye de Saint-Florent.

En 1308, l'abbé et le monastère de Charroux proposèrent à Philippe Le Bel un parage pour édifier une bastide royale dans la paroisse de Sourzac, sur les rives de l'Isle. On lui donna le nom de *Villa Franca Sti. Ludovici*, elle dut dotée de privilèges et de statuts. Le roi y fit élever une grande église gothique sous le vocable de Saint-Louis. Elle fut détruite en grande partie par les protestants¹⁵.

Cluny. — Selon la notice de cette pancarte, se rapportant au doyenné de Roncenac, celui-ci appartenait à Cluny, avec ses dépendances de Serres de Villegardel, archiprêtré de Flaageac et Annesse, archiprêtré de Valeuil. On doit y ajouter, dans le diocèse de Sarlat, archiprêtré de Flaageac, les églises de Queyssaguet et de Cogulot. D'autre part, la pancarte de Sarlat, dite de 1340, donne le prieuré de Sadillac, archiprêtré de Flaageac, relevant de l'ordre de Cluny. Voir plus loin, article Moissac.

Conques. — Sainte-Foy de Conques, abbaye bénédictine du diocèse de Rodez. En 1074, Falcon de la Barde et consorts lui cédaient leur manse de Vinairols avec son port sur la Dordogne, dans la paroisse de Pineuil, diocèse d'Agen. Conques s'engageait à y bâtir une église en l'honneur de Sainte-Foy : la future bastide de Sainte-Foy La Grande.

Dans le même temps, sur la rive opposée, en Périgord, Guillaume Grimoald et autres, donnaient à Conques leur église Saint-Jean du Canet, avec son fief presbytéral et l'approbation de Guillaume (de Montberon), évêque de Périgueux. On remarque que l'un des donateurs, Géraldus, est aussi le péager (Ropedadges). Ce qui explique la présence dans cette charte de Falcon de La Barde et autres signataires de la cession de Vinairols, que cette donation complétait. Car, il devait déjà exister un bac entre les deux rives. L'un des pontons se trouvant à l'embouchure du Vinairol, l'autre, en face, dans la paroisse du Canet sur la rive droite de la Dordogne. Dans ce lieu qui prendra le nom de Port de Sainte-Foy, il y eut très tôt une chapelle dédiée à *Sta. Fides*. Elle figure sur les premiers pouillés et sur la pancarte de 1556; sainte Foy est toujours sa patronne. Quant au bac, qui est représenté sur la carte de Belleyme, il continuera de relier d'importantes routes jusqu'à la construction du pont, au XIX^e siècle.

Vers la même époque (1074-1081), dans le même archiprêtré de Montrevel, Guillaume de Liciago et les siens donnaient à Conques l'église Saint-Pierre de Carsac avec son fief presbytéral, du consentement de leur seigneur Augier (de Gurçon). L'acte est contresigné par Gérald Rosselli, archidiacre de l'église de Périgueux¹⁴.

13. De Montsabert, Chartes et documents pour l'abbaye de Charroux, dans *Archives Hist. du Poitou*, t. XXXIX, 1910. — Pothast, Urban II.

Ordonnances des Rois de France, t. XII, p. 496.

14. *Cartulaire de l'Abbaye de Conques*, publié par G. Desjardins, nos. 53, 54, 55. — En juill. 1255, l'abbé de Conques conclut un parage avec Alphonse de Poitiers pour établir la bastide de Sainte-Foy. — Voir pièce justificative n° 1.

15. Nanglard, op. cit., t. I, p. 328. — Pothast, n° 8544. — *B.S.H.A.P.*, 1874, p. 59. — Coll. Périgord, vol. 76, p. 12.

La Couronne. — Abbaye Notre-Dame de La Couronne, près Angoulême, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Une bulle de Lucius II, datée de 1144, reconnaissait à La Couronne la possession du prieuré N.D. du Puy-Foucaud, *alias de Romaneso*, dans la paroisse de Saint-Amand près Montmoreau, archiprêtre de Pillac.

L'église Saint-Saturnin de Venduire, archiprêtre de Goûts, est confirmée appartenir à La Couronne en 1160 par l'évêque de Périgueux. — Le prieuré N.D. de La Faye, dans la paroisse de Lèguillac de Lauche, archiprêtre de Chantérac, avait été créé en 1209 par les seigneurs de La Faye qui le donnèrent à La Couronne; laquelle en prit possession en 1219, avec le consentement de l'évêque Ramnulphe de Lastours et la confirmation du chapitre de Saint-Etienne. — En 1245, Pierre de Saint-Astier assurait aux chanoines de La Faye des rentes en froment, à prendre, à perpétuité, sur le grenier épiscopal¹⁵.

Le Dalon, abbaye cistercienne du diocèse de Limoges. Elle possédait, dans celui de Périgueux, archiprêtre de Champagnac, paroisse de Milhac, le prieuré Saint-Blaise de Chanterex. — En 1170, Bertrand de Born, seigneur d'Hautesfort, donnait à Guillaume de Tinières, abbé de Dalon, tout ce qu'il possédait à Chanterex. Par la suite, les Magnac, seigneurs de Milhac, vigiers pour le vicomte de Limoges, percevaient un droit d'acapte de deux sols de Limoges, à chaque mutation d'abbé de Dalon¹⁶.

Le Dorat. — Chapitre collégial fondé au X^e siècle par Boson II comte de la Marche. En 956, son fils Jaubert cédait au Dorat l'église Sainte-Radegonde de Millac avec tous les biens en dépendant : les serfs, les services, etc., dont il avait hérité de ses parents. Ce n'était là qu'une restitution car cette église, alors dans la centaine du Bugue, avait été donnée à l'abbé de Saint-Martial de Limoges, en 857.

Par une charte de l'an 1161, Jean (d'Asside), évêque de Périgueux, approuvait la donation de l'église Saint-Pierre de Brouchaud, faite par son prédécesseur Guillaume d'Auberoche (1104-1130).

Une bulle de Lucius III de 1184, confirmait le droit d'instruction et de présentation dans les églises du patronage du chapitre du Dorat. On y trouve, dans l'évêché de Périgueux, les églises de Milhac d'Auberoche, archiprêtre du Bugue et de Brouchaud, archiprêtre de Saint-Médard¹⁷.

Fontevault. — Abbaye bénédictine de femmes, fondée en 1097 par Robert d'Arbrissel, dans le diocèse de Poitiers. Dans celui de Périgueux, elles possédaient deux prieurés conventuels :

Le prieuré Saint-Jean de Fontaines, dans la paroisse de Champagnac, archiprêtre de Goûts, possession confirmée en 1130 par une bulle d'Innocent II. En 1790, il y avait 15 religieuses dans ce prieuré qui jouissait d'importants revenus.

16. Cartulaire manuscrit de Dalon, Bibl. Nla., ms. lat., 17120, Extraits de Gaignières, f° 9. — Idem. Coll. Baluze, n° 376, f° 15. — B.S.H.A.P., 1880, p. 396 et 458. — Le Dalon, cne Sainte-Trie, cant. d'Excideuil, Dordogne.

17. De Font-Réaulx, Le Dorat, p.p. 8, 21, 23. — Cartulaire du monastère de Paunat, Edt. R. Poupardin et A. Thomas, charte n° 7. — Pothast, op. cit. Lucius III, n° 116419. — Emma, mère de Jaubert, était sœur de Bernard, comte de Périgord, d'où cette possession dotale de l'église de Millac.

Sainte-Catherine de Cubas, paroisse de Cherveix-Cubas, archiprêtre d'Excideuil. L'évêque de Limoges, testant en 1263, faisait un don aux moniales de « *Cubis* », dans le diocèse de Périgueux¹⁸.

Grandmont. — L'ordre de Grandmont fut fondé par Saint-Etienne de Muret en 1076, dans le diocèse de Limoges. — D'après une bulle de Lucius III, en 1182, Grandmont possédait 151 maisons réparties administrativement en provinces grandmontaines; 8 se trouvaient dans le diocèse de Périgueux. Toutes étaient exemptées de la juridiction épiscopale; elles étaient dirigées par un religieux qui avait le titre de « correcteur ». En 1317, Jean XXII réforma l'ordre qui fut réduit à 39 maisons.

Belleselve, *domus de Bella Sylva*, dans la paroisse de Tursac, archiprêtre de Saint-André, passait pour avoir été fondée vers le milieu du XII^e siècle, sous le contrat d'Etienne de Lissac (1139-1163). Il était visité par le provincial de Saintonge et avait 3 religieux en 1295, payait 20 sous de pension à Grandmont. Jean XXII l'unit à La Faye de Jumillac. — Son clocher est abattu sur la carte de Belleyme.

Beausault, *Bellus Saltus*, prieuré conventuel dans la paroisse Saint-Christophe de Tude, archiprêtre de Pillac. Fondé sous l'abbatiate d'Etienne de Lissac, il appartenait à la province de Saintonge, et avait 5 religieux en 1295. Il donnait 4 livres de pension. Uni à Ravaux, dans le diocèse d'Angoulême, il était démoli à la fin du XVIII^e siècle.

Bredier, *domus de Bredas*, dans la paroisse de Maurens, archiprêtre de Villambard, il avait 5 religieux en 1295 et payait 4 livres de pension. Il appartenait à la province de Saintonge. En 1317, Jean XXII l'unit au prieuré de Garigue, diocèse d'Agen. Bredier est en ruines sur la carte de Belleyme.

Boisset, *Boysset*, dans la paroisse de Saint-Aquilin, archiprêtre de Chanteyrac. Maison fondée avant 1172, avait 4 religieux en 1295 et payait 60 sous de pension à Grandmont. Appartenant à la visitation de Saintonge, elle fut unie à La Faye de Jumillac en 1317. Belleyme qui l'appelle Le Grand Boisset, la représente en ruines.

Le prieuré N.-D. de La Faye, dans la paroisse de Jumillac, archiprêtre de Thiviers, était dans la circonscription du visiteur de Gascogne; il avait été fondé en 1194 par Etienne Cortez et ses fils. Occupé par 7 religieux en 1295, la pension payée à Grandmont était alors fixée à 8 livres. Maintenu en 1317, on lui rattacha les maisons de Belleselve et Boisset, la pension étant portée à 24 puis 26 livres. En 1771, lors de la suppression de l'ordre par la commission des réguliers, les biens de la mense conventuelle furent unis au séminaire de Périgueux. Intact sur la carte de Belleyme, il fut entièrement saccagé en 1793, puis démoli.

Rozet, commune de Combiers, archiprêtre du Peyrat, fondé avant 1165, comptait 5 religieux en 1295 et payait 50 sous de pension à la maison mère. Appartenant à la province Saintonge, il fut uni en 1317 au prieuré de Ravaux, dans le diocèse d'Angoulême. La paroisse fut annexée à celle de Combiers en 1596.

18. Pothest, Innocent II. — Gendraud, Etat des biens et revenus du prieuré des Fontaines en 1790. B.S.H.A.P., 1903, p. 437. Cartulaire de Cubas. Arch. du dépt. de Maine et Loire, Sie. H. — Testament de l'évêque Aymeric de la Serre, B.S.A.H. du Limousin, t. IV, p. 131.

N.-D. de Veyssières, prieuré conventuel, sans cure, en l'archiprêtré de Saint-André, ex-Sarlat. Il est attesté du temps du prieur général Etienne de Lissac, 1140 à 1167. Un annaliste de Grandmont relate un événement qui se passe alors aux Veyssières; pendant que les frères chantaient matines. Un noble personnage détenu par le seigneur de Gourdon fut délivré miraculeusement et vint rendre grâce au prieuré. En 1295, il y avait 4 religieux, taxés à 40 sous de pension. En 1317, N.-D. des Veyssières, qui relevait de la visitation de Gascogne, fut rattachée au prieuré de Francou, dans le diocèse de Cahors¹⁹. En 1543, le prieur commandataire était Etienne de La Boétie, oncle et parrain de l'ami de Montaigne. Ruiné par les Huguenots, le prieuré passa à la collation de l'évêque et fut attaché à la dignité d'archidiacre en la cathédrale de Sarlat. Il n'en reste que des ruines informes²⁰.

N.-D. de Grosbot, dans le diocèse d'Angoulême, filiale de l'abbaye cistercienne d'Obazine en Limousin. Elle possédait dans le diocèse de Périgueux, un prieuré Saint... de Beaussac que l'abbé Nanglard croit pouvoir situer dans la paroisse du même nom, en l'archiprêtré de Vieux-Mareuil, où Saint-Etienne de Beaussac appartenait à la collégiale de Saint-Astier²¹.

L'HOPITAL ET LE TEMPLE

L'ordre hospitalier de Saint-Jean fut fondé à Jérusalem en 1099. D'abord destiné à soigner les pèlerins, on dut y ajouter, en 1113, un service militaire pour en assurer la protection. Tandis que l'ordre des templiers, établi par le roi Beaudouin, dans l'ancien temple de Jérusalem, avait pour mission de veiller à la sécurité des chrétiens contre les musulmans et d'escorter les pèlerins sur les routes de Terre-Sainte. Saint Bernard devait les inspirer d'une règle qui alliait les obligations du soldat à celles du moine.

En 1139, Geoffroy de Cauze, évêque de Périgueux, voulant appeler les frères du Temple dans son diocèse, leur donnait l'église Saint-Maurice d'Andrivaux. — Les hospitaliers auraient reçu en 1175 le lieu de Chante-Geline, donné par G. de Fayolle²².

En 1275, Hélié Rudel, seigneur de Bergerac et de Montignac cédait à Géraud Lavergne, précepteur du Temple pour le Périgord, ce qu'il possédait à Sergeac, alors que son père, autre Hélié Rudel testait en 1254 en faveur de l'hôpital Saint-Nexans près Bergerac et s'y faisait ensevelir²³.

C'est probablement par cette famille que l'ordre de Saint-Jean s'implanta dans le Périgord méridional. En 1282, Marguerite Rudel, dite de Turenne est contrainte de céder à Edouard 1^{er} la paroisse de Naussanes où sont installés les Hospitaliers. De plus, le traité d'Amiens, en 1279, donne à l'Anglais les bastides françaises élevées aux confins de l'Agenais. La paroisse de Montguyard et son annexe de Falgueyrac, dont la juridiction appartient à l'ordre de Saint-Jean, sont dans le détroit de la bastide d'Eymet. Le grand prieur de Saint-Gilles, venu en personne défendre les droits de

19. Bib. Nat. Mss. Français, n° 13854. — Louis Guibert, Destruction de l'Ordre de Grandmont. *B.S.H.A.L.*, 1877, p. 146 et suivantes. — Bulle de Jean XXII, p. 305.

20. Tardieu, Chroniques, p. 194.

21. Nanglard, op. cit., t. I, p. 571.

22. *Gall. Christ.*, t. II, n° 1466. — Art. de Fayolle dans Saint-Allais, t. 10, p. 273.

23. Sergeac, cant. Montignac. — Arch. Pyrénées Atl., E. 611, n° 65-67. — Testament d'Hélié Rudel. Bib. Nat., Coll. Périgord, vol. 48, f° 428.

l'ordre, sera contraint de transiger avec le roi d'Angleterre, le 12 avril 1289²⁴.

C'est « *in hospital de Condaco* » qu'en 1239 Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux, signait un accord avec son archidiacre Guillaume de Salignac. On peut donc penser qu'auparavant cette paroisse avait été cédée à l'ordre par les Turenne-Terrasson, seigneurs des lieux²⁵.

Mais voici qu'en 1307 surgit l'ignoble procès du Temple. Au cours de l'enquête pontificale, à Paris, lors de l'interrogatoire du 2 mai 1310, on fit comparaître plusieurs templiers que l'on venait d'amener du diocèse de Périgueux et qui s'offraient à la défense de leur ordre. Un commissaire demanda au frère Consalin s'il avait reconnu les erreurs imputées à l'un des accusés; il répondit : « *Oui, je l'ai fait par devant l'évêque de Périgueux, mais c'était à cause des tourments qu'on m'avait infligés toute une année auparavant... Je fus au pain, à l'eau, au froid... On me dépouilla de mes souliers, de ma surtunique et capuchon...* ». Dix-huit autres templiers tinrent les mêmes propos. Tous avaient, sous l'effet de la torture et de la faim, confessé par devant l'évêque de Périgueux quelques-unes des prétendues erreurs reprochées à l'ordre. La commission accusait aussi les prêtres templiers d'omettre volontairement les paroles de consécration de la messe. Bertrand de Villers, précepteur du temple de La Roche Saint-Paul, dans le diocèse de Périgueux, nia ces accusations calomnieuses²⁶.

Le concile de Vienne, en 1311, abolit l'ordre du Temple; mais une bulle du 2 mai 1312 unissait tous ses biens, à perpétuité, à l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem; elle se terminait par une terrible menace : « *... Qu'à nul homme au monde ne soit permis d'enfreindre ces présentes volontés... Qui s'y risquerait saurait qu'il encourt la colère de Dieu tout puissant...* ». Philippe Le Bel n'en eut pas le temps.

Selon dom Du Bourg, les hospitaliers du Périgord reçurent les dépouilles des templiers avec les maisons qui relevaient d'Andrivaux et de Sergeac : à savoir : le Temple de La Roche Saint-Paul, le Temple des Essarts, Pontarnaud, Puy Martin avec son vieux donjon (sic), le Temple le Sec, le Temple de l'Eau ou de Saint-Martial, et le Temple de Bonnefère qu'il omet. Cet important accroissement territorial nécessitait une réforme de l'ordre. Ce fut l'éclatement du Grand-Prieuré de Saint-Gilles et la création de celui de Toulouse auquel furent rattachés les membres des diocèses de Périgueux et de Sarlat. Sergeac, siège de l'ordre du Temple fut alors uni à Condat qui devint chef-lieu de l'Hôpital en Périgord.

En 1376, Regnaud de Pons, héritier des Rudel vicomtes en partie de Turenne, désirant témoigner sa profonde reconnaissance aux hospitaliers de Condat, pour les prières et les messes qu'ils continuaient à dire à l'intention de ses ancêtres, abandonnait au commandeur ses droits de haute, moyenne

24. Rôles Gascons, t. II, n° 1324. — Bémont, *Reconnaissance Feodorum* n° 274. — Du Bourg, *Hist. du Grand-Prieuré de Toulouse*, p. 518 et pce. justif. LXI.

25. Bib. Nat. — Coll. Périgord, t. 35, f° 103. — Vers 1070, la comtoirie de Terrasson à laquelle appartenait la paroisse de Condat, passait dans la maison de Turenne, par le mariage de Gerberge, fille du comte Pierre, avec Boson, vte. de Turenne, qui mourut à Jérusalem en 1091.

26. J. Michelet, *Procès des Templiers*, t. II, p. 222 et 122. — On sait que des Templiers furent incarcérés dans la bastide royale de Domme. — L'évêque de Périgueux était alors Audouin de Neuville (1294-1313).

et basse justice sur tout le territoire de Condat. Ce qui confirme la fondation de cet hôpital par les Turenne-Terrasson, au milieu du XIII^e siècle²⁷.

A partir de 1480, Condat est effectivement la Commanderie du Périgord. Les comptes rendus de visite des commissaires du Grand-Prieuré de Toulouse fournissent une description de ses membres avec leur valeur et le revenu de l'ensemble de la Commanderie de Périgord.

I. — Membres dans le diocèse de Périgueux :

Archiprêtré de Vélines	Valeur
Le Temple de Bonnefère, église et domaine	
Saint-Avit de Fumadières, église et domaine	300 livres
Bonneville, église	5 lt. 12 s.
La Fraisse, église et tènement d'Eyrault	300 lt.
Puylautier	120 lt.

Archiprêtré du Bugue et de La Quinte	
Mortemart, église et Château-Missier, église	100 lt.

Archiprêtré de Villamblard	
Lembras, église, domaine et moulin	430 lt.
Douville, église	
La Sauvetat-Grasset, église (ex Saint-Jean de Livan)	190 lt.

Archiprêtré de Goûts	
Combeyranche et Espeluche, église, domaine, maison, prison, métairie, moulin	
Le Feylier, chapelle	
Soulet, église, métairie, domaine, moulin	

Archiprêtré du Vieux Mareuil	
Pontarnaud, église	

Archiprêtré de Pillac ²⁸	
Le Temple des Essarts, église.	1.250 lt.

Archiprêtré de La Quinte et Chanterac	
Andrivaux, église, domaine	
Combeix, église	

27. Du Bourg, op. cit., p. 525 et pce. justif. LXXXVII. — En 1251, la vicomté de Turenne, à défaut d'héritier mâle, avait été partagée, sous l'autorité de Blanche de Castille. La partie située en Périgord fut attribuée à Hélie, fille de feu vicomte et épouse de Rudel, sgr. de Bergerac.

28. On trouve, dans une pancarte de XII^e siècle, en l'archiprêtré de Pillac, une « capella de Villades », aujourd'hui Villadiéu, aux confins des communes de Saint-Romain et Pillac. Cette chapelle, intacte sur Belleyme, doit s'identifier avec L'Espital de Pillac, cité dans un terrier O.S.J. du XII^e siècle.

Archiprêtré de Valeuil	
Chante-Géline, église	650 lt.
Dourle, église	
Archiprêtré de Champagnac	
Puymartin, église	
Jumillac le Petit, église	
Vaunac	
Saint-Jean de la Trappe, chapelle	360 lt.
Archiprêtré de Thiviers	
Temple de Saint-Paul La Roche, domaine	320 lt.
Archiprêtré de Saint-Médard	
Temple de l'Eau ou Saint-Martial, église	
Temple le Sec ou Laguyon, église	
Chapelle Saint-Jean de la Recluse	
2. — Membres dans le diocèse de Sarlat :	
Archiprêtré de Saint-André	
Condat (non détaillé)	
Sergeac, église	
La Canéda, église	1.570 lt.
Archiprêtré de Capdrot	
Naussanes, église	900 lt.
Tourliac, église, presbytère	405 lt.
Fontanille, église, domaine	60 lt.
Archiprêtré de Bouniagues	
Falgueyrac	135 lt.
Saint-Nexans, église, château, chapelle d'Albignac	
(Le Bignac, annexe), bois	1.115 lt.
Cours, église	675 lt.
Saint-Aubin de Lanquais, église	440 lt.
Archiprêtré de Flaugeac	
Montguyard, église	135 lt.
Total	9.460 lt.

L'affirme générale, quitte des cas fortuits et des tous débours, s'élevait à 5.550 lt.

Les charges de la commanderie de Périgord, à 3.519 lt., réparties comme suit :

Responsions (part du commun trésor).....	1.267 lt.
Décimes au roi.....	282 lt.
Pension des chevaliers.....	1.800 lt.
Assignations nouvelles ²⁹	170 lt.

MOISSAC ET EYSSSES.

Moissac, abbaye bénédictine de l'ancien diocèse de Cahors. Sous l'abbatiat d'Ansquitil (1085-1115), elle avait acquis le prieuré de Cénac, en l'archiprêtré de Daglan. En 1149, l'évêque de Périgueux, Raymond de Mareuil, confirmait la donation de la chapellenie de Dome, paroisse voisine, faite à ce même prieuré par Guillaume d'Auberoche, qui siégeait entre 1104 et 1130. Un autre évêque de Périgueux avait, vers 1057, concédé à Moissac le monastère de Sainte-Marie et Saint-Roch de Cubjac. Mais, le 6 septembre 1185, l'abbé Bertrand, avec le consentement de son chapitre, transmettait cette église de Cubjac, archiprêtré d'Excideuil, à l'abbé de Chancelade³⁰.

Par ailleurs, en 1053, Moissac avait été uni à Cluny et, dix ans plus tard, le monastère d'Eysses en Agenais lui était donné par les seigneurs du lieu, avec toutes ses appartenances, dont Eymet et Sadillac dans le diocèse de Périgueux et leurs dépendances. De graves dissensions ne tardèrent pas à s'élever entre ces abbayes. Urbain II dut confirmer à Cluny les privilèges de l'ordre et son droit de nominations à Eysses. Cependant, en 1327, au mépris d'une convention de 1264, qui accordait cette nomination à Moissac, les moines d'Eysses élirent leur abbé. Un accord, intervenu en 1330, reconnaissait à Eysses ce droit d'élection, sous réserve de recevoir le bâton pastoral des mains de l'abbé de Moissac et de lui abandonner le droit de collation dans les prieurés d'Eymet, de Fonroque dans l'archiprêtré de Flaugeac, de Douzains, archiprêtré de Bouniagues. Pour Sadillac, dans Flaugeac, la pancarte de 1340 précise qu'il appartient à l'ordre de Cluny et dépend de Moissac; son prieur nomme à Saint-Capres (d'Eymet).

A Eymet, peu avant 1556, le prieuré tenu par Moissac, n'assurant plus le service de l'église paroissiale, Pierre de Beynac, vicaire général de l'évêque, y nomme un curé « *De pleno jure* »³¹.

A la fin de la guerre anglaise, le prieuré de Cénac plusieurs fois détruit, était ruiné et ses revenus ne suffisaient plus pour entretenir des religieux. L'abbé de Moissac d'accord avec l'évêque de Sarlat, consentit à ce que l'église devint une paroisse unie à Dome³².

29. Arch. dépt. Hte Garonne, fonds Malte, Gr. Prieuré de Toulouse, R. 417.

30. E. Rupin, *L'Abbaye et les cloîtres de Moissac*, p.p. 53, 56, 81. — Confirmation de Raymond de Mareuil dans Coll. Périgord, Bib. Nle., vol. 77, fol. 139.

31. De Morembert dans *Dict. Hist. et Géogr. Eccl.*, art. Eysses. — André Delmas, Pouillé du diocèse de Sarlat d'après une pancarte de 1340, *B.S.H.A. Périgord*, t. CX (1983), p. 27. — Gal, *Christ.*, t. II, col. 938.

32. E. Rupin, op. cit., p. 184. — Le diocèse de Sarlat avait été créé en 1317.

MONTBRON.

Le prieuré de *Mons Berulphi*, Montbron, fondé au XI^e siècle dans le diocèse d'Angoulême, fut, dès lors, uni à Cluny. Il possédait, dans le diocèse de Périgueux, archiprêtre de Villamblard, l'église Sainte-Marie de Maurens³³.

NANTEUIL-EN-VALLÉE.

Abbaye bénédictine du diocèse de Poitiers. Dans celui de Périgueux, elle présentait aux églises de Montagnac-La-Crempse, archiprêtre de Villamblard, et de Saint-Amand près de Montmoreau dans celui de Pillac³⁴.

SAINT-AMAND DE BOIXE.

Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît dans le diocèse d'Angoulême; elle posséda dans celui de Périgueux, jusqu'à la fin du XV^e siècle, trois prieurés qui lui avaient été donnés par l'évêque Raymond de Mareuil, vers 1155.

Les auteurs du *Gallia Christina*, s'inspirant du cartulaire de cette abbaye, prirent le R initial de Raymond pour un P, en faisant ainsi un Pierre, évêque de Périgueux, qui n'a pas existé. Il s'agissait de Raymond de Mareuil qui siégeait en 1146, date à laquelle il conféra à l'abbé Pierre Litimundi et à ses moines de Saint-Amand, le lieu de *Fons Joannade* où ils créèrent un prieuré, dont on retrouve la trace dans la paroisse du Vieux-Mareuil, sous le nom de Fontgenade, devenu un lieu de pèlerinage en l'honneur de Saint-Jean, et où s'élevait une chapelle sous son vocable³⁴.

Selon le même cartulaire, cet évêque de Périgueux aurait aussi donné deux autres églises : celles de Saint-Albin, non identifiée et Bourdeille, usurpée par les abbés de Brantôme, au XIII^e siècle³⁵.

SAINT-ANTOINE DE VIENNOIS.

Cet ordre hospitalier, créé en Dauphiné vers 1070, pour soigner le Mal des Ardents, vint s'établir à Aubeterre, à une date qui nous est inconnue. Le 15 Mai 1562, son logis et son église furent anéantis par les huguenots. Dix ans plus tard, ces religieux, plus connus sous le nom d'antonins, édifièrent une nouvelle église dédiée à Saint-Antoine, dans la paroisse de Miran, sur la rive gauche de la Dronne, en face d'Aubeterre, où ils continuèrent de résider. Précisons qu'à cet endroit, le cours de la Dronne séparait les archiprêtres de Pillac, sur lequel se trouvait Aubeterre et de Gouïs avec Saint-Antoine de Miran.

Peu avant 1631, la commanderie d'Aubeterre prit le titre de commanderie générale à laquelle furent unies d'autres maisons hospitalières du même ordre, dans les diocèses d'Angoulême, Limoges, Bazas, et la précep-

33. Nanglard, op. cit., t. II, p. 316. — Nanteuil, idem, t. III, p. 253.

34. Nanglard, t. I, p. 518-550. — *Gall. Christ.*, t. II, fol. 1036 et 1466. — R.P. Dupuy, *Estat de l'église du Périgord*, 2^e partie, Notes de l'Abbé Audierne, p. VIII. — Carles, op. cit., p. 237.

35. Cartulaire de Saint-Amand de Boixe, copie du XVIII^e siècle aux Arch. dépt. de la Charente et autre, Bib. Nat., ms. lat. 12898.

torerie de l'hôpital de Saint-Antoine d'Excideuil dans celui de Périgueux, archiprêtre de Thiviers, établi en 1408³⁶.

En vertu de conventions passées entre les chanoines hospitaliers de Saint-Antoine de Viennois et l'ordre de Malte, le 4 avril 1775, sous le « bon plaisir du Roi », confirmées par les bulles pontificales des 17 septembre 1776 et 7 mai 1777, les représentants de l'ordre de Malte vinrent à Aubeterre le 18 juillet suivant, prendre possession et donner l'habit des chevaliers de Saint-Jean aux trois religieux qui s'y trouvaient, les nommant dans trois maisons du Grand prieuré de Saint-Gilles. Le 20 décembre après, frère Lingier de Saint-Sulpice, chevalier de Malte, ancien capitaine des galères de l'ordre, procureur du « vénérable commun trésor » au Grand prieuré d'Aquitaine, vint à son tour affermer tous les biens de la commanderie et ceux qui lui avaient été nouvellement annexés dans le diocèse de Périgueux : Saint-Antoine dans la paroisse du Breuil, archiprêtre de Vêlines — Saint-Antoine dans la paroisse du Pizou, archiprêtre de Vanxains. — L'Hôpital ou commanderie de Saint-Antoine, fondé avant 1405 dans le faubourg de La Madeleine à Bergerac. Cette paroisse se trouvait dans le diocèse de Sarlat, archiprêtre de Bouniagues³⁷.

SAINT-AUGUSTIN DE LIMOGES.

Monastère de l'ordre de Saint-Benoît au diocèse de Limoges.

En 1158, Adrien IV accordait à l'abbé les droits de nommer et de présenter les prieurs de ses filiales parmi lesquelles se trouvaient les églises de Saint-Germain-Ledros, archiprêtre de Flaugeac, futur diocèse de Sarlat. — Veyrines, archiprêtre de Saint-Marcel, Saint-Germain (des Prés) avec son annexe Saint-Pierre de Serlhac, archiprêtre de Thiviers³⁸.

SAINT-CYBARD ET LA PRÉVOTÉ DE TRÉMOLAT.

Abbaye bénédictine de Saint-Eparche ou Cybard, à Angoulême, l'an 852, Charles le Chauve approuvait les donations faites par Launus, évêque d'Angoulême et abbé de Saint-Cybard, aux clercs de ce monastère, en particulier la basilique de Trémolat, « où reposent, dans le Christ, le père et la mère d'Eparchius »³⁹.

Vers l'an 945, le comte Guillaume Taillefer légua à l'abbé Meynard l'église Saint-Hilaire, située en Périgord, « *in vivaria liliacense* » (Montignac-le-Coq, arch. de Pillac).

Deux autres personnages donnaient, vers l'an 955, deux églises dédiées l'une à saint Pierre, l'autre à saint Maurice, situées en Périgord, dans la vicairie de Rociacensi (Roncenac) et la villa de Rougnac.

36. En 1408, le précepteur de l'Hôpital Saint-Antoine d'Excideuil est autorisé à quêter des tuiles pour couvrir son église et l'hôpital (arch. de Pau E. 636). En 1673, « Frère Antoine Camus, Supérieur de la Commanderie Générale de l'Ordre des Chanoines réguliers de Saint-Antoine les Aubeterre, Excideuil et autres annexes », était en procès avec Messire Talleyrand, sgr. d'Excideuil (Arch. Dépt. Dordogne, Sie. A. complément).

37. Nanglard, op. cit., t. III, p. 157.

38. Gall. Christ., t. II, Instr., col. 180.

39. Cartulaire de l'Eglise d'Angoulême, Edt. Nanglard, Charte n° 15.

Guillaume d'Auberoche, évêque de Périgueux, confie à Saint-Cybard, en 1118, l'église de Saint-Martin de Salles (archi. de Pillac).

Geoffroy de Cause, en 1139, confirme la possession de l'église de Trémolat.

En 1169, l'abbé Gérard, du consentement de Jean d'Asside, évêque de Périgueux, unit l'église Notre-Dame de Maisos (Bourg-des-Maisons à celle de Saint-Cybard de Cercles) (archi. du Vieux Mareuil).

Vers 1171, Guillaume et Arnaud Vigier abandonnait à Saint-Cybard leurs droits sur le prieuré Saint-Jacques l'Hermite.

En 1142, Geoffroy de Cause avait confirmé les possessions de l'abbaye de Saint-Cybard en Périgord, mais dépendant du monastère de Trémolat, à savoir, les églises de :

Cercles (*Circulo*), La Tour-Blanche, Chapdeuil, Montabourlet (*Monteburlano*), Bourg-des-Maisons (*Maisos*), dans l'archi. du Vieux-Mareuil.

Salles-La-Vallette, Palluau, Montignac-Le-Coq, Madelin (*Montmalainac*), dans l'archi. de Pillac.

Sainte-Marie de Trémolat, Saint-Hilaire de Trémolat, Fouleix (*Foles*), archi. de Saint-Marcel.

Vallereuil (*Valaroz*), archiprêché de Villamblard. — Saint-Avit de Vialard, archi. du Bugue.

Dans le futur diocèse de Sarlat, les église de Saint-Sibournet, Cussac, Cales, archi. de Capdrot. — Mont-Cuq, Pomport, archi. de Flaugeac⁴⁰.

SAINT-EMILLION.

Collégiale du diocèse de Bordeaux, à laquelle, en 1177, l'évêque Pierre Mimet donnait l'église Saint-Géraud de Corps, dans l'archiprêtr. de Vêlines (Gal. Christ., t. II, col. 1470).

SAINT-ESPRIT, Hôpital de Bergerac, voir Art. Carmes.

SAINT-FLORENT DE SAUMUR.

Abbaye bénédictine du diocèse d'Angers.

Vers 1080, un certain Hélié, gouverneur du château de Bergerac, pensant au salut de son âme, et sur le conseil de ses frères Hugues et Aldebert, séduit par la renommée des moines de Saint-Florent, leur donnait, à perpétuité, l'église Saint-Martin de Bergerac que ses antécédents et lui faisaient à des prêtres mercenaires. Un dimanche, en présence de tout le peuple, le comte (de Périgord), Hélié vint confirmer cette donation, cédant de même tous les droits qu'il pouvait avoir, ce que fit aussi Guillaume (de Montberon) évêque de Périgueux⁴¹. Cependant, en 1123, un autre évêque, Guillaume d'Auberoche, devait intervenir dans une transaction entre les moines de Saumur et les chanoines de Saint-Etienne de Périgueux : l'église Saint-Martin restait en possession de Saint-Florent, moyennant un cens annuel de vingt sous. La dîme serait commune.

40. Cartulaire de Saint-Cybard, Edt. P. Lefranc, chartes n^{os} 222-187-34-47-163-32.

41. Bibl. Nale, Col. Périgord, vol. 77, f^o 61. — B.S.H.A.P., 1880, p. 475.

En 1185, une bulle d'Urbain III confirmera au prieur de Bergerac, moine de Saint-Florent, la possession des églises Saint-Martin et Saint-Jacques de Bergerac.

Une charte du cartulaire de Saint-Florent, datée de 1081, relate comment l'église Saint-Pierre de Sourzac, ancienne abbaye, qui leur avait été donnée par le seigneur de Mussidan et ses frères, avec l'accord de Guillaume évêque de Périgueux et du comte Hélié, fut enlevée à leur monastère pour être livrée à celui de Charroux.

En 1113, Guillaume d'Auberoche confirme à Saint-Florent la possession de l'église Saint-Pierre de Montpeyrour, dans l'archiprêtr. de Vélignes et « de toutes celles qu'ils pourront arracher à des laïques ».

Le premier janvier de la même année, cet évêque de Périgueux donnait encore à Saint-Florent l'église Sainte-Eulalie sur Dordogne, Sainte-Aulaye, archiprêtr. de Vélignes.

Guillaume de Nanclar, qui siégea à Périgueux de 1130 à 1138, confirma à l'abbé de Saint-Florent la possession des églises Saint-Pierre de Montcaret, des chapelles Sainte-Marie et du Sépulcre de Montravel, des églises Sainte-Marie de Bretonor, Saint-Front de Vestitionibus, Sainte-Marie de Coles, l'église de Braçais, dans l'archiprêtr. de Vélignes plus trois parties des revenus de l'église Saint-Martin de Bergerac. Toutes ces églises étaient données par des laïques.

L'archevêque de Bordeaux, Guillaume 1er (1173-1185), déclare qu'après examen du procès porté devant lui, la présentation de l'église de La Chapelle Irland appartient non à son archidiacre de Blaye, mais au prieur de Montcaret.

L'église Saint-Paixent (de la Mothe), que nous n'avons pas trouvée dans ces chartes de Saint-Florent, paraît dans l'ancien pouillé de l'église de Périgueux du XIII^e siècle. En 1516, elle comprend un prieuré et une vicairie perpétuelle. Cette paroisse sera unie à celle de Montravel au début du XVIII^e siècle toutes deux relevaient de Saint-Florent de Saumur qui entra peu après dans la congrégation de Saint-Maur. Dans un état des bénéfices possédés par Saint-Maur au milieu du XVIII^e siècle, on trouve le « prieuré Saint-Paixent de la Mothe » dans la province de Toulouse, à la collation de l'abbé de Saint-Florent⁴².

SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Saintes.

D'après le cartulaire de ce monastère, vers l'an 1098, Renaud de Thiviers, évêque de Périgueux, concédait à l'abbé de Saint-Jean d'Angély l'église Saint-Nazaire de Juniac et lui confirmait la donation de celle de Bellon, situées dans l'archiprêtr. de Pillac⁴³.

42. G. Marchagay, Chartes anciennes de Saint-Florent de Saumur, B.S.H.A. Périgord, 1879, p. 220 et sq. — Dessalles, Arch. Hist. Gironde, t. IV, p. 1 à 4. En 1732, Dom Paul Castel, religieux de la Congrégation de Saint-Maur, titulaire du prieuré simple et régulier de Saint-Paxens de La Mothe-Montravel, diocèse de Périgueux, déclarait que, par ordre de ses supérieurs, il allait faire résidence dans l'abbaye de Montlieu (Membre de Saint-Maur), diocèse de Carcassonne (Arch. Dép. de la Dordogne, B. 380). — Revue Mabillon, oct.-décembre 1954, p. 152. Dom G. Charvin, Bénéfices possédés par la congrégation de Saint-Maur, au milieu du XVIII^e siècle.

43. Gall. Christ., t. II, col. 1451.

SAINT-MARTIAL DE LIMOGES ET PAUNAT (*PALNATUM*).

Paunat fut donné à l'abbaye de Saint-Martial par David et sa femme Bénédicte en février 888. — En juillet 990, l'évêque de Périgueux Frotaire, accordait à Saint-Martial l'exemption de diverses redevances dues par ce monastère périgourdin⁴⁴.

Paunat dans l'archiprêtr. du Bugue, devint une prévôté relevant de Saint-Martial. Vers 1216, il y avait là 26 moines qui géraient une communauté considérable autour de la Dordogne. Sur la rive droite, en l'archiprêtr. de Vélignes, Saint-Pierre d'Eyraud, Le Fleix, Montfaucon, avec chacun 1 moine. Sur la rive gauche, futur diocèse de Sarlat, l'église de Tayac, archiprêtr. d'Audrix, tenue par 2 moines, l'église de Ribagnac, archiprêtr. de Bouniagues, tenue par 2 moines, Saint-Nazaire du Moiron avec 1 moine et Saint-Aubin de Cadelech avec 2 moines, dans l'archiprêtr. de Flaugeac⁴⁵. Par la suite, nous trouverons d'autres églises dépendant de Paunat, dans le diocèse de Sarlat, telles Bridoire et La Conne, dans l'archiprêtr. de Bouniagues, le Pic dans celui de Capdrot.

En 1157, Raymond de Mareuil, évêque de Périgueux, donnait aux moines de Saint-Martial de Limoges l'église de Saint-Martial, jouxtant le château d'Excideuil, où ils s'étaient installés sous l'abbatit d'Amblard (1115-1141).

Le prieuré de Majolius, Mayolles, commune de Champcevinel où Simon de Montfort, archevêque de Bourges, s'arrêta, au cours de sa tournée pastorale, en 1284. N'est pas cité en 1556⁴⁶.

SAINT-MICHEL DE LA CLUSE.

Catus, prieuré quercynois, s'était jadis soumis au monastère bénédictin de Saint-Michel de la Cluse en Piémont, avec ses dépendances, dont Saint-Michel de Biron, dans l'archiprêtr. de Capdrot, futur diocèse de Sarlat. Le prieur de Catus y présentait pour l'abbé de Saint-Michel.

Au XVIII^e siècle, l'influence abbatiale de la Cluse était plus nominative qu'effective. En 1773, l'évêque de Grenoble, qui en était alors abbé, obtint de Louis XV un arrêt du Conseil d'Etat ordonnant qu'à l'avenir les prieurs et autres bénéfices clusiens, situés dans le royaume, seraient à la nomination du roi⁴⁷.

SAINT-YRIEIX.

Monastère fondé dans le diocèse de Limoges par Arédius qui, dans son testament en 573, le confiait à Saint-Martin de Tours où il resta après sa sécularisation en collégiale. Le chapitre de Saint-Yrieix, selon la pancarte de 1556, possédait dans le diocèse de Périgueux, archiprêtr. de Thiviers, l'église de Sarrazac. Dans l'archiprêtr. d'Excideuil, les églises de Sarlande et d'Angoisse, avec le prieuré de Rouffiac. En effet, selon un registre de 1515, ces églises devaient payer au chapitre de Saint-Yrieix, collateur de ces

44. R. Poupardin et A. Thomas, *Fragments du cartulaire de Paunat*. — Gall. Christ., Instr., fol. 485.

45. Duplès Agier, *Chroniques de Saint-Martial*, Polyptique, p. 321. — En 1495, on trouve Saint-Pierre d'Eyraud annexé au luminaire du sépulcre de Saint-Martial.

46. Arch. Dépt. Haute-Vienne, Fonds Saint-Martial, n° 9162. Leroux, B.L.S.A. Corrèze, 1884, p. 363. — Mabillon *Analecta Vetera*, p. 340 et Baluze *Miscell.*, p. 247.

47. Arch. Dépt. du Lot, série B, n° 334.

bénéfices, les pensions suivantes : Sarrazac, la somme de 8 livres et un poids de 4 livres de cire, Sarlande 5 livres, Angoisse payait 4 livres et Rouffiac fournissait une livre de cire. La prévôté de Saint-Thomas d'Excideuil devait aussi une pension de 7 sous et 6 deniers, qu'elle acquittera jusqu'à la Révolution⁴⁸. Ce qui laisse supposer que le « *Monasterium Exidolii* » confié à Uzerche en 1110, par l'évêque de Périgueux, appartenait au chapitre de Saint-Yrieix. D'autant plus que nous le trouvons avec Tourtoirac dans la bulle de Grégoire VIII, en 1178 (voir art. Uzerche). Par ailleurs, dans un acte de 1256, on voit le vicomte de Limoges, Gui VI, hommager au doyen de Saint-Yrieix pour la tierce partie des rentes et cens du bourg de Saint-Thomas, au devoir d'une bannière de soie blanche à trois lions d'or⁴⁹.

SAINTES.

Monastère bénédictin de femmes, fondé à Saintes en 1047. L'an 1076, Boson, comte de Périgord, leur donnait le couvent de moniales qu'il avait établi sur ses terres de Saint-Sylvain. En 1077, son petit-fils, Hélié, comte de Périgord, expulse les religieuses et donne le couvent aux moines de Paunat.

Mais, en 1080, à la suite d'un concile tenu à Saintes, le comte restitue Saint-Sylvain. L'évêque de Périgueux Guillaume de Montberon, remettait le monastère à l'abbesse de Saintes, avec l'approbation du légat du pape, Amat d'Oléron, de l'archevêque de Bordeaux, des évêques de Saintes, de Poitiers, d'Angoulême et autres prélats présents au concile.

Une vingtaine d'années après, Guillaume Talleyrand, héritier du comté et de la haine de ses pères, vient chasser les moniales par la force et vend Saint-Sylvain à Paunat, pour la somme de 1.000 sols.

Guillaume de Nanclars et son chapitre tenteront une entrevue entre l'abbesse de Saintes et l'abbé de Saint-Martial, dont relève Paunat; celui-ci ne daigne obtenir, mais les moines déguerpissent après avoir vendu les rentes, meubles et les ornements de l'église.

Guillaume de Nanclars viendra, en personne, remettre les religieuses en possession et, en 1148, le pape Eugène III chargeait l'archevêque de Bordeaux de mettre fin à ce litige. Il est convenu que l'abbesse de Saintes et ses religieuses posséderont définitivement le couvent de Saint-Sylvain et ses dépendances, mais qu'elles verseront, pour la fête de l'Assomption, une demi-livre d'argent au prieuré de Montendre (Dioc. de Saintes), dépendance de Saint-Martial.

Entre temps, Renaud de Thiviers avait donné l'église de Coutures, aussi dans l'archiprêtr. de Flaugeac. — En 1104, Ebrard, seigneur de Gardonne donnait au monastère de Saintes et à Saint-Sylvain la chapelle Sainte-Foy dans son château de Gardonne, « pour le repos de son âme et pour celle de son aïeul » qui avait incendié l'église Saint-Sylvain et toute la paroisse.

Tous ces sanctuaires, situés dans le diocèse de Sarlat dès 1318, et dans l'archiprêtr. de Flaugeac, étaient à la présentation de l'abbesse de Saintes;

48. Arch. Dépt. Haute-Vienne, Fonds Bosvieux, B.S.H.A. Limoges, 1882, p. 34.
49. Bibl. Nat., Coll. Périgord, vol. 46, p. 117.

ainsi qu'un petit prieuré d'hommes, *Sti Martinetti*, établi à proximité, auquel Clément V nomma en 1306 et qui figure sur la pancarte de 1340⁵⁰.

LES SALLES DE LA VAUGUYON. — Prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin du diocèse de Limoges. Il avait la collation du prieuré de Saint-Sulpice des Salles ou d'Excideuil, archiprêtr. de Thiviers et de la Chapelle-Verlaine, archiprêtr. de Champagnac⁵¹.

LA SAUVE MAJEURE, abbaye bénédictine du diocèse de Bordeaux. les évêques de Périgueux lui furent particulièrement favorables :

En 1107, Guillaume d'Auberoche lui donnait l'église de Creysse, dans l'archiprêtr. de Villadei, celle de Saint-Martin du Pizou, dans celui de la Double, où, en 1108, il concédait l'église d'Echourgnac. En 1109, il lui donne, dans l'archiprêtr. de Bouniagues, l'église Saint-Etienne de Cadelech, avec celle élevée en l'honneur des saints Just et Pasteur (Queyssel) et, dans l'archiprêtr. de Gaiac (Flaugeac) l'église Saint-Martin de Thenac. En 1117, ce même prélat concède à La Sauve l'église Saint-Jean de Lunas, archiprêtr. de Villamblard et, dans celui de Montravel, Sainte-Marie de Lupiac (Longchat) à laquelle il ajoute, en 1121 l'église Saint-Hilaire de Minzac et la chapelle du château de Gurson, dédiée à Saint-Ulric.

En 1165, Jean d'Assise concède à La Sauve l'église de Beaupouyet, archiprêtr. de Vanxains. Son successeur sur le siège de Périgueux, Pierre Mimet donne l'église Saint-Martin des Combes, dans le Villadeix, à laquelle sera annexé le prieuré Saint-Jacques de La Vergne.

Un autre évêque de Périgueux, Adhémar de La Tour, concède à La Sauve, en 1194, l'église Saint-Pierre de Siorac, en l'archiprêtr. de Paleyrac, futur diocèse de Sarlat.

Le cartulaire de La Sauve révèle d'autres églises dont son abbé a le patronage : Saint-Sulpice de Mareuil, archiprêtr. du Vieux Mareuil. Le prieuré de Champ-Martin, donné en 1197 par les seigneurs d'Aubeterre et les comtes de Périgord. — Saint-Michel de L'Ecluse, cité en 1112; tous deux dans l'archiprêtr. de Vanxains. Dans cet archiprêtr., la pancarte de 1556 met à la collation de La Sauve l'église de Bellegarde, bien qu'elle ait été donnée à Baignes en 1153. — Les prieurés de Saint-Martin et Saint-Nicolas de Gurson, celui des Nauves (Vanxains).

Célestin III, dans sa bulle de 1197, confirme toutes ces possessions à La Sauve et, en particulier le prieuré de « *Loupchaco cum ecclesia sua de Minzac* »; c'est dans cette paroisse de sa châtellenie de Gurson qu'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, construira la bastide de Villefranche de Longchat que desserviront les moines de la Sauve⁵².

En 1278, Edouard I^{er} donnait à son dévoué sénéchal, Jean de Grailly, la seigneurie de Gurçon. Mais, dans une sentence du 22 juillet 1287, Jean

50. Cartulaire de N.D. de Saintes. Edt. Abbé Grasilhier, passim. — Cartulaire de l'Abbaye de Pannat. op. cit. n° 14. — Reg. de Clément V, n° 1425.

51. Nadaud, *Pouillé du diocèse de Limoges*, p.p. 485 et 474.

52. Cartulaire manuscrit de La Sauve-Majeure, Bibl. Municipale de Bordeaux, 770. Suppl. des mss., passim. — Gall. Christ., t. II, f° 1480 et sq. Instr., f° 486 et 488. — Idem, f° 316. — Croit de la Ville. Hist. de la Grande-Sauve, t. II, 1480, et sq.

de Grailly est convaincu d'avoir usurpé les droits du roi-duc au profit de sa châtelainie de Gurçon, entre autres. Il était contraint de restituer les sommes perçues sur la haute et basse justice dans la bastide de Villefranche; cette juridiction étant antérieurement exercée par le prévôt, au nom du duc. C'est donc dans ce temps là que le roi Edouard avait construit la bastide, à quatre cents pas de l'église paroissiale de Sainte-Marie de Loupchat, à la croisée des chemins, sur la proche colline. Il ne semble pas qu'il y ait eu paréage avec les moines de La Sauve. L'église Sainte-Marie, entourée de son cimetière restera toujours paroissiale. Ce n'est qu'en 1305 que le roi-duc accordera à ses « *gens de Villafrancha* » la possibilité d'édifier une chapelle dans la bastide; elle fut dédiée à Sainte-Anne⁵³.

A la fin de la guerre anglaise, le pays dévasté, déserté, accablé par la peste, n'était plus en mesure, d'entretenir les cures. L'abbé de La Sauve avait été contraint de « supprimer les prieurés dans lesquels deux religieux ne pouvaient demeurer commodément ». Mais, au retour de la prospérité, cette situation souleva un long procès entre La Sauve et l'évêque de Périgueux qui, en 1556 tenait encore des églises appartenant à cette abbaye⁵⁴.

SOUILLAC. — Au cours du XI^e siècle, les moines d'Aurillac prétendant que le lieu de Souillac leur avait été légué par le comte Gérard, leur fondateur, s'approprièrent la « *Cella Santa-Maria de Soliaco* ». En 1061, une bulle de Nicolas II en faisait une filiale d'Auriac. Ce doyenné bénédictin du diocèse de Cahors, possédait en Périgord les églises Saint-Saturnin de Vézac, archiprêtr. de Saint-André, Saint-Hilaire de Feyrac, Saint-de Paleyrac, Saint-Barthélémy de Bouzic, archiprêtr. de Daglan, Sainte-Marie de Lolme, archiprêtr. de Capdrot, toutes dans le diocèse de Sarlat⁵⁵.

UZERCHE. — Abbaye bénédictine du diocèse de Tulle. L'église Saint-Jean du Puy-Gérôme avec la chapelle Sainte-Marie-Madeleine qui figurent parmi les possessions de l'abbaye de Sarlat, dans les bulles de 1152 et 1170, lui avaient été données l'an 1081 par l'évêque de Périgueux Guillaume de Montboron. Cependant, en 1096, Uzerche obtenait des seigneurs du lieu et des comtes de Périgord la cession du fief presbytéral et des décimes de cette église. En 1105, Uzerche prétendit que celle-ci lui avait été donnée par Raymond de Thiviers en 1094 et obtenait de son successeur, Guillaume d'Auberoche, confirmation de la donation de l'église du Puy-Gérôme avec la chapelle du Château-Guillaume. Peu après, à l'occasion du synode tenu dans la cathédrale Saint-Etienne de Périgueux, l'abbé de Sarlat, Gérald, dénonçait l'usurpation des moines d'Uzerche. L'antériorité de la donation de 1081 étant reconnue, l'acte de 1094 fut annulé⁵⁶.

En 1099, l'évêque Renaud de Thiviers donnait à Uzerche la chapelle de Sainte-Madeleine de Chambrazes, située dans la paroisse Saint-Denis de

53. Arch. Hist. de la Gironde, t. XVI, 1878, p. 130. — Ch. Bémont, Rôles Gascons, t. III, n° 4808.

54. Dom Et. Dulaur, Hist. de l'Abbaye de la Sauve, Arch. Munic. de Bordeaux.

55. Chaix de Lavarenne, Monumenta Pontificia Arvernensia, p. 39 et 42.

56. Cart. d'Uzerche, Edt. Champveval, n° 36, 37, 38. — Gall. Christ., t. II, n° 1460. — Synode dans Coll. Périgord, t. 36 et dans B.S.H.A.P. 1884, p. 460.

Nadaillac, archiprêtre de Saint-André. En 1101, il lui concédait l'église de Quinsac, archiprêtre de Champagnac⁵⁷. Son successeur, Guillaume d'Auberoche, lui donnait en 1104, l'église Saint-Médard, appelée « abbaye », archiprêtre de Montravel. L'année suivante, les seigneurs du lieu abandonnaient à Uzerche leurs parts du fief presbytéral sur l'église voisine de Saint-Rémy. En 1121, ce même prélat confirmait la donation de Saint-Médard et y ajoutait les églises de Saint-Pierre de Ponchat et de Saint-Martin de Montazeau, archiprêtre de Montravel.

L'an 1163, Jean d'Asside concédait à Uzerche l'église Saint-Angel, archiprêtre de Champagnac et, la même année, il accordait à son abbé le droit de présenter des chapelains aux églises de Saint-Médard, Saint-Rémy, et Saint-Martin de Montazeau.

Nous avons vu, en 1025, le vicomte de Limoges confier son abbaye de Tourtoirac à Uzerche, afin d'y rétablir la règle bénédictine et, en 1120, le pape Calixte II rendre une certaine liberté à Tourtoirac.

Entre temps, en 1110 Guillaume d'Auberoche donnait à Uzerche un « Monasterium Exidolio » qui était l'objet de troubles⁵⁸. Uzerche y mettra des moines de Tourtoirac et fera une prévôté dans ce monastère inconnu. Cependant, Uzerche obtenait de Grégoire VIII, en 1187, la confirmation de sa possession des monastères de Tourtoirac, Saint-Raphaël et d'Excideuil, avec leurs appartenances. Ces privilèges pontificaux seront renouvelés pour la dernière fois par Paul II, en 1466⁵⁹.

LES ÉVÊQUES D'ANGOULEME

A la fin du XI^e siècle, la mense des évêques d'Angoulême était considérable. Quatre grandes abbayes et une cinquantaine d'églises dans le diocèse d'Angoulême, 10 dans celui de Périgueux.

Deux fils des comtes s'étaient succédé sur le siège épiscopal. Guillaume Taillefer de 1045 à 1076 puis son frère Adhémar, 1076 à 1101. Ils avaient apporté leur part d'héritage en biens d'église usurpés jadis par leurs ancêtres. Tel le comte Emenon qui, pour avoir accaparé les fondations chrétiennes d'Arèdius, fut cité devant le concile de Touzy, de 860, par l'abbé de Saint-Martin de Tours, en ces termes :

« ... Un de ceux qui n'ayant pas pour Dieu la crainte qui convient, se sont emparés de certains lieux et villa (paroisses)... Il s'entête avec une obstination diabolique à ne point se repentir; il persévère dans sa perverse entreprise... ».

Mais cette mense épiscopale était commune avec le chapitre cathédral, aussi, l'évêque Girard, en leur succédant, dut conclure un partage que Pascal II approuva dans une bulle du 14 avril 1110.

Parmi les biens attribués à la mense de l'évêque, il y avait, dans le diocèse de Périgueux, les églises de Bourzac, d'Auriac, de Champagne, de Nanteuil, de Vendoire et Verteillac dans l'archiprêtré de Gouëts et, dans celui du Vieux Mareuil, les églises de Saint-Romain, Vieux-Mareuil, Pillac, Bors et le château de Bourdeille.

57. Cart. d'Uzerche, n° 960 et 967.

58. Idem, n° 82. — *Gall. Christ.* t. II, f° 1463.

59. Cart. d'Uzerche, n° 1042.

L'évêque restait seigneur temporel des territoires d'Ans, Mareuil, Bourzac et autres.

Pour poursuivre ses prestigieux travaux de la construction de sa cathédrale et du palais épiscopal, Girard dut aliéner et réaliser une grande partie de sa mense dont il reste peu de traces sur la pancarte de 1556. Toutes ces églises ont changé de mains, sauf celle de Bors, dans l'archiprêtré de Pillac, où l'évêque d'Angoulême partageait le patronage avec celui de Périgueux. Mais il peut y en avoir d'autres, telle Sainte-Aulaye, dans l'archiprêtré de Vanxains, que de Gourgues met à la collation de l'évêque d'Angoulême⁶⁰.

VI. — LE PUY SAINT-FRONT ET LA CITÉ DE PÉRIGUEUX AVEC LEURS FAUBOURGS

Au milieu du XVI^e siècle, Périgueux était encore formé par la ville du « Puy Saint-Front autour de son abbatale » et la « Cité de Périgueux » avec la cathédrale et le palais épiscopal, chacune enceinte de fortifications, et ayant leur propre consulat. Deux communautés souvent en désaccord et même en lutte. A l'extérieur des « *Barris* » ou faubourgs.

En 1342, le chapitre de Saint-Front était en procès, devant le parlement de Paris, contre le maire et les consuls de la Cité qui prétendaient exercer des droits de justice qu'ils possédaient *ab antico*, sur les paroisses de la ville et des faubourgs de Périgueux, dont :

Saint-Etienne de La Cité et celle de Saint-Jean l'Évangéliste. Les paroisses des faubourgs de Sainte-Eulalie, Saint-Pierre-l'Aneys, Saint-Eumache, Saint-Gervais, Le Toulon, Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Hilaire.

Dans la ville du Puy Saint-Front, les paroisses de Saint-Front et Saint-Silain n'étaient soumises qu'à la haute juridiction⁶¹.

Le fouage de 1358 nous en donne la population :

La ville de Périgueux (Puy-Saint-Front)

Paroisse Saint-Front	930 feux 1/2
----------------------	--------------

Paroisse Saint-Silain	171
-----------------------	-----

La cité de Périgueux, avec la paroisse Saint-Jean	125
---	-----

Dans les faubourgs :

Les paroisses

Saint-Pierre L'Aneys	77
----------------------	----

Les paroisses Saint-Hilaire	76
-----------------------------	----

Les paroisses Saint-Martin	75
----------------------------	----

Les paroisses Saint-Georges	30
-----------------------------	----

Les paroisses Sainte-Eulalie	4
------------------------------	---

60. Nanglard, Pouillé du diocèse d'Angoulême, t. I, p. 35, 36, 39. — Bulle de Pascal II, dans Baluze, n° 5288.

61. Arch. communales de Périgueux, FF 52.

N'y figurent pas les paroisses de Saint-Eumay et Saint-Gervais, probablement insuffisamment peuplées, incluses ou annexées à d'autres⁶².

Hormis les paroisses de Saint-Eumay (Chamassy) et Sainte-Eulalie, nous retrouvons toutes ces cures dans la pancarte de 1556. On les situera sur la carte, ainsi que d'autres chapelles et prieurès :

Saint-Astier, chapelle appartenant à l'abbaye du même nom, située dans la Cité, actuelle rue Saint-Astier, qui en garde le souvenir.

Le Toulon, Saint-Antoine était une léproserie donnée à Chancelade en 1211. — Les dominicains, à leur arrivée à Périgueux, avaient été tout d'abord pourvus de l'église Charles ou Saint-Charles. — En 1245, les religieuses de Ligeux avaient un prieuré au Toulon.

La chapelle Saint-Marie de la Garde fut réunie à l'abbaye de Peyrousse par son prieur, Guillaume de Sauzé, lors de l'avènement de ce dernier à l'abbatit de Peyrouse.

En 1207, Hèlie de Charroux, bourgeois de Périgueux, faisait donation de l'église Saint-Marie de la Daurade, entre les mains de Raymond de Châteauneuf, évêque de Périgueux, pour et en faveur des moines de Cadouin, qui devaient pourvoir à ses besoins. Cadouin lui adjoignit une léproserie. Le texte précise que cette église est située près du pont de Périgueux et jouxtant la chaussée de Saint-Jacques⁶³.

LES COUVENTS

En 1217, l'évêque Raoul de Las Tours établissait à Périgueux un couvent des frères mineurs de l'ordre de Saint-François, dont il posa la première pierre de l'église en 1220. Ce couvent des frères mineurs ou cordeliers était situé au sud-est de l'actuelle place Francheville⁶⁴.

Sous l'épiscopat de Pierre de Saint-Astier, vers 1241, des religieux de l'ordre de Saint-Dominique, les frères prêcheurs, récemment fondés, désirant s'implanter dans le diocèse, furent reçus « à bras ouverts par l'évêque et avec beaucoup d'égards par le chapitre cathédral » qui les installèrent d'abord à l'église Saint-Charles, « près le gouffre du Toulon » ; puis dans l'ancienne abbaye *Sti Martinetti*, située entre les deux villes, que le chapitre échangea avec les chanoines de Saint-Jean de Côle, contre l'église paroissiale de Saint-Martin, « jouxtant les murs du Puy Saint-Front ». Ce couvent des frères prêcheurs ou jacobins, se trouvait, en partie, à l'emplacement de Sainte-Marthe⁶⁵.

Le pape, en 1253, approuvait la Règle que saint François d'Assise avait donnée aux filles de Sainte-Claire. La veille de l'Assomption de l'an 1271, le chapitre de Saint-Etienne, intéressé par ces religieuses hospitalières, cédait aux clarisses un hôpital, église et bâtiments, avec les dépendances nécessaires à leur établissement. L'ensemble, appelé par ailleurs Saint-Jacques, était contigu à la tête du pont de pierre (Japhet) et au chemin allant

62. Bibl. Nat., Col. Périgord, vol. 88, n° 83.

63. Géraud Laverne, Le prieuré de la Daurade à Périgueux, *B.S.H.A.P.*, 1922, p. 160.

64. Labbe, *Nov. Bib.*, t. II, p. 740. — *Gall. Christ.*, t. II, n° 1473. — Dupuy, op. cit., t. II, p. 78. — Luc Wadinghes, *Annales Ordinis Minorum*, t. II.

65. *Gall. Christ.*, t. II, n° 1476. — Dupuy, op. cit., t. II, p. 84, apud Bernardo Guidonis, in *Thes. Fratres Praed.*, Burdig.

vers le Puy Saint-Front. Le chapitre s'en réservait la collation et le couvent devait lors de « muance d'abbesse », porter en hommage un cierge d'une livre au grand autel de Saint-Etienne. De plus, les religieuses avaient à payer une rente annuelle d'un marbotin d'or, valant vingt sous et à donner deux livres d'encens⁶⁶.

Cet hôpital était depuis longtemps et avant tout, un gîte d'étape sur le chemin de Compostelle. Le *Codex Calixtinus* ou Livre de Saint-Jacques, donnait aux pèlerins de précieuses indications : gîtes, étapes, dangers, soins, accueil, sanctuaires à visiter, etc. Il décrivait ainsi quatre itinéraires traversant la France. Le troisième partant de Saint-Marie-Madeleine de Vezelay passait par Saint-Léonard, Limoges et Périgueux où il était tout particulièrement recommandé de visiter et de prier sur le tombeau du bienheureux Front, et sur celui du prêtre Georges, son compagnon. Une grande page lui est consacrée⁶⁷.

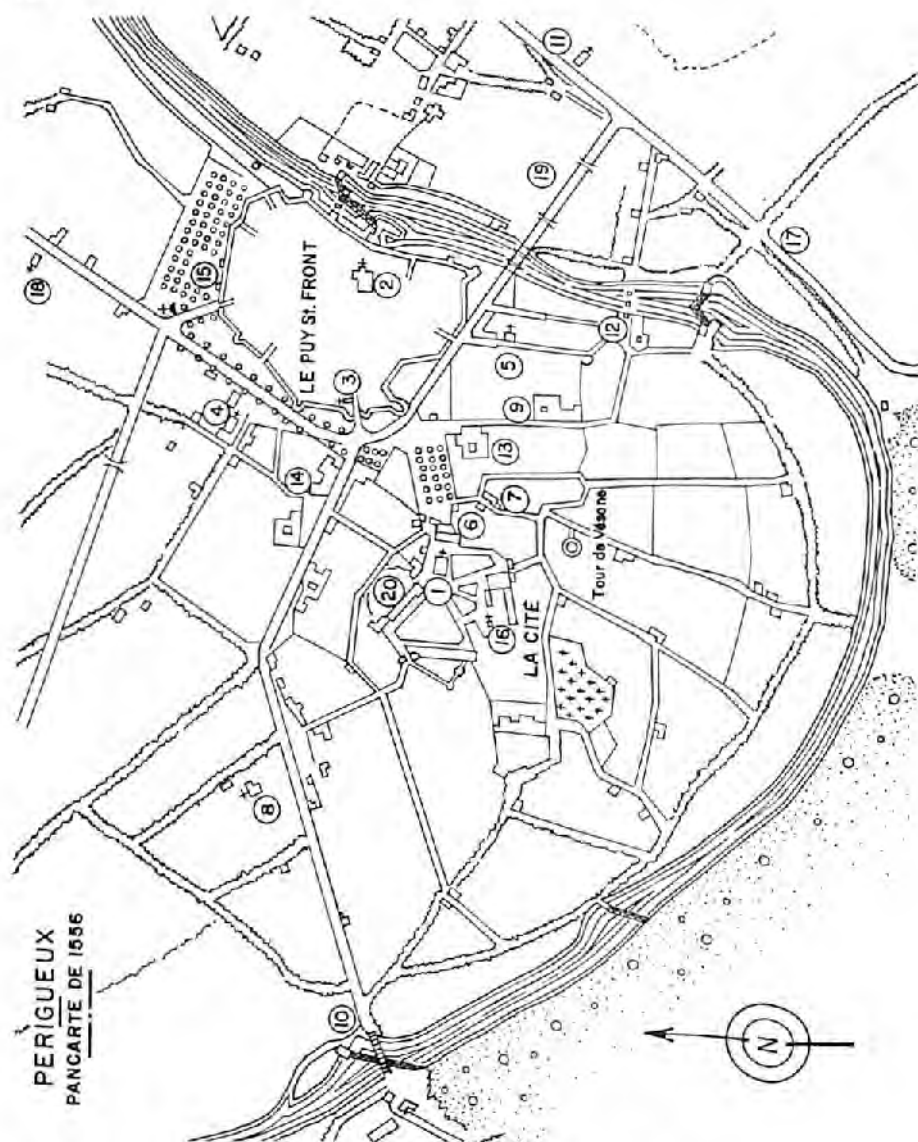
Les chanoines réguliers de Saint-Augustin s'établirent près Périgueux, sous l'épiscopat de Geoffroy de Pompadour qui bénit leur église en 1485. Ce premier couvent, situé près la ville, sur les collines de La Garde, était détruit avant 1575. Il fut reconstruit contre les murs du Puy Saint-Front, près de la porte du Plantier⁶⁸.

A.D. (à suivre).

66. Bibl. Nle, Coll. Périgord, vol. 12, fol. 328, et sq. — Dupuy, op. cit., t. II, p. 79.

67. *Codex Calixtinus seu Liber Sancti Jacobi*, publié par le P. F. Fita, sous le titre « Codex de Saint-Jacques de Compostelle. — Voir aussi J. Bédier, La Chronique de Turpin et le pèlerinage de Compostelle dans *Annales du Midi*, oct. 1911. — Le texte du B. Front est dans J.B. Pergot, La Vie de Saint-Front, pce. just., p. 432.

68. *Gall. Christ.*, t. II, n° 1482. — Vrai pourtrait de la ville de Périgueux, par Belleforest, 1575.



PERIGUEUX
PANCARTE DE 1556

Carte de Périgueux dans la pancarte de 1556
Établie sur un plan levé par les Ponts et Chaussées en 1773
(B.S.H.A.P., 1900, p. 490)

- | | |
|--|---|
| 1. — Cathédrale Saint-Etienne, palais épiscopal. | 11. — Saint-Georges. |
| 2. — Eglise et monastère Saint-Front. | 12. — Saint-Jacques et couvent des Clarisses. |
| 3. — Eglise Saint-Syvain. | 13. — Couvent des frères mineurs. |
| 4. — Eglise Saint-Martin. | 14. — Couvent des frères prêcheurs. |
| 5. — Eglise Saint-Hilaire. | 15. — Couvent des augustins. |
| 6. — Eglise Saint-Pierre Lanéys. | 16. — Chapelle Saint-Astier. |
| 7. — Eglise Saint-Jean l'Evangéliste. | 17. — Chapelle de Notre-Dame de la Daurade. |
| 8. — Eglise Saint-Gervais. | 18. — Chapelle Notre-Dame de la Garde. |
| 9. — Eglise Saint-Eulalie. | 19. — Pré de l'abbé. |
| 10. — Eglise Saint-Eumais ou (Chamassy). | 20. — Arènes. |

Réponse à M. Chaunu^(*) à propos de Mgr Ch. de Beaumont

par Béatrice de BEAUMONT

En cette année 1746, Mgr de Vintimille, archevêque de Paris mourut. Mgr de Bellefonds lui succéda, mais fut emporté presque aussitôt par la variole. C'est alors que le roi demanda avec insistance à Mgr de Beaumont d'accepter la charge de l'archevêché. Cette année 1746 est une année fertile en événements : Voltaire est élu à l'Académie, Rousseau dépose son premier enfant aux enfants assistés, Marivaux fait jouer « Le préjugé vaincu », Diderot écrit « Les pensées philosophiques ». Dans le même temps, le prince Louis de Bourbon Condé, prince du sang, est grand maître de la Franc-maçonnerie. Les Femmes Savantes ont survécu à Molière et leurs salons répandent les idées nouvelles.

Chacun sait qu'avant d'éclater, une révolution se fait par les idées, et depuis longtemps les idées s'acheminent. C'est à cette révolution que s'attaque M. Chaunu dans son livre « Le grand déclassement. » Il est regrettable qu'il consacre à Mgr de Beaumont quelques paragraphes extrêmement agressifs et injustes. Je reprendrai donc ici les accusations de M. Chaunu, et chargerai seulement des historiens éminents et des contemporains de l'archevêque de se faire ses avocats. Voici ce qu'affirme M. Chaunu :

1°) « Mgr. de Beaumont a, au désespoir de deux rois, sévi pendant 35 ans à l'archevêché de Paris ».

2°) « Il avait le visage bouffi de bêtise, de vanité, de vengeance et de haine ».

3°) Mgr. de Beaumont déclenche le scandale gratuit des billets de confession.

4°) Il ignore tout des philosophes.

Alors voyons ce qui est vrai ! Et d'abord où M. Chaunu a-t-il puisé ses renseignements ? Quelles sont ses sources ? Ou plus exactement sa source, car il n'en a qu'une : « Les Nouvelles Ecclésiastiques ». C'était au XVIII^e

(*) CHAUNU Pierre, *Le grand déclassement, à propos d'une commémoration*. R. Laffont, Paris, 1989, 298 p., in-8°.

siècle des pamphlets, extrêmement jansénistes, toujours anonymes, répandant insultes et calomnies. Une des plaies du XVIII^e siècle. La police cherchait vainement à arrêter les auteurs et l'éditeur, sans arriver à les découvrir. Voici ce qu'en dit M. Chaunu :

« Dans le domaine de la propagande, voire de la désinformation, discrète, efficace et intelligente, les Nouvelles Ecclésiastiques sont un modèle. Tout y est orienté. » Or c'est précisément à partir de cette source que M. Chaunu va nous informer ! : *« Charles de Beaumont... un homme du sud... de très moyenne noblesse »*.

Il ne s'appelle pas Charles mais Christophe. Les mêmes initiales Ch. ont sans doute causé la confusion. *« Un homme du sud »*, si l'on veut ! Il était né au château de Laroque, non loin de Sarlat, sur la commune de Meyrals, et était donc Périgourdin. *« De très moyenne noblesse »*. Il était chanoine, comte de Lyon, ce qui impliquait au moins seize quartiers de noblesse, et le Mercure de France de 1746 écrit : *« Il est allié à tout ce qu'il y a de plus grand dans le royaume »*.

Mais passons aux accusations : *« Mgr de Beaumont a, au désespoir de deux rois, sévi pendant 35 ans à l'archevêché de Paris »*. Michel Antoine qui a fait paraître récemment un ouvrage remarquable sur Louis XV écrit : *« Le roi avait forcé Mgr. de Beaumont à accepter l'archevêché de Paris »*¹. En effet, après trois refus de l'archevêque, le roi lui écrivit une lettre personnelle, le 16 août 1746, qui n'était plus une demande mais un ordre. Chaunu insinue que Mgr. de Beaumont ne refusait que pour se faire prier. En fait, il savait les difficultés qui l'attendaient à l'archevêché de Paris.

Michel Antoine dit encore ! *« Le caractère énergique de ce prélat encore jeune (43 ans) allait faire de lui, pour un temps, la figure de proue de l'épiscopat »*². Le duc de Luynes dit dans ses mémoires : *« Beaumont entretenait avec le roi de fréquents rapports »*. Il raconte, de façon amusante, comment lors d'une rencontre à Versailles, les membres du Parlement font assaut de politesses et d'égards envers l'archevêque. Tout cela pour plaire au roi. Si celui-ci avait été tellement insupportable par l'archevêque, les parlementaires n'auraient pas pris tant de peine.

Il faut encore citer Michel Antoine : *« Le roi constatait que sa personne et son autorité, attaquées par le Parlement, étaient au contraire respectées et défendues de façon intrépide par Mgr de Beaumont... devant le courage et la détermination de l'archevêque et la violence des attaques dont il devint l'objet, Louis XV conçut pour lui une très grande estime »*³. Dans beaucoup d'affaires, le roi le soutint de façon très ferme. S'il l'exila, ce fut surtout pour essayer d'apaiser les querelles. l'Encyclopédie catholique éditée en 1949 à la Cité du Vatican dit : *« Il suscita l'opposition du Parlement à tel point que Louis XVI l'exila pour le soustraire aux persécutions »*. Plusieurs historiens et auteurs partagent ce point de vue. Pour le règne de Louis XV, l'historien Bernard Fay écrit : *« Christophe de Beaumont mourut, après avoir gouverné l'Eglise de Paris au milieu de si grandes tempêtes... le roi en fut désolé.*

1. Michel Antoine, L. XV, p. 628.

2. M. Antoine, op. cit., p. 617.

3. M. Antoine, op. cit. p. 641.

Beaumont restait un des prélats vraiment pieux et bons. On l'enterra au milieu d'un immense concours de pauvres »⁴.

Et voici le portrait qu'en fait Chaunu : « Il avait le visage bouffi de bêtise, de vanité, de vengeance et de haine ». Que disent les contemporains ? Le protestant Sismondi écrit : « L'esprit cultivé de l'archevêque, la beauté imposante de sa figure, jointe à l'austérité de ses mœurs et à sa grande bonté lui avaient gagné une haute considération »⁵. Lacretelle, pourtant peu indulgent pour l'archevêque, dit : « Son esprit était cultivé, son élocution facile et brillante »⁶. La première fois qu'il officie pontificalement à Notre-Dame, les propos flatteurs circulent sur « le bel archevêque »⁷. Le nonce de l'époque, Pierre Pamphili, écrit à son successeur : « C'est un homme ennemi de toute dissimulation et de toute ruse, incapable de manquer à l'amitié en violant un secret. Il aime par dessus tout la vérité et la justice »⁸. Les Jansénistes eux-mêmes doivent convenir, je cite : « De l'amour que lui porte le menu peuple de Paris »⁹. Et enfin cette anecdote : un pauvre diable est arrêté pour avoir écrit contre l'archevêque de très violents pamphlets. Mgr. de Beaumont use de son influence pour le faire libérer de la Bastille. Sorti de prison, l'homme grâcié se rend au palais épiscopal pour remercier : « Mon ami, lui dit l'archevêque, vous aurais-je fait quelque peine ou causé quelque tort pour m'avoir traité de la sorte ? - « Non Monseigneur, je n'avais pas l'honneur de vous connaître, mais c'était pour vivre, sans cela, je mourrais de faim ». Aussitôt l'archevêque lui donne de l'argent, continuera à le secourir toute sa vie, et après sa mort il secourra sa veuve¹⁰. Il aidera ainsi à plusieurs reprises des gens qui l'avaient couvert des calomnies les plus odieuses.

Puisque nous sommes en Périgord, il est bon de rappeler qu'il avait grand souci des gens pauvres et sans travail de sa petite patrie. Non loin de Meyrals, le promeneur qui traverse les bois ravissants de la Roque, peut apercevoir des murs envahis maintenant par les taillis. L'archevêque avait ouvert là un chantier d'importants travaux où il employait ceux que nous appelons aujourd'hui « les chômeurs ». On cherche vainement dans sa vie la haine et la vengeance. On a en revanche mille exemples de son inépuisable charité¹¹. Quant à la vanité, les témoignages sur sa modestie sont unanimes, et il disait : « J'abandonnerais volontiers les honneurs, mais pas les devoirs ».

« Mgr de Beaumont déclenche le scandale gratuit des billets de confession » ! Quels orages ces billets de confession n'ont-ils pas suscités ! En fait de quoi s'agit-il ? : en face d'une hérésie l'Eglise demandait aux fidèles voulant recevoir les sacrements, de s'être confessé à un prêtre non suspect d'hérésie. Cette coutume existait depuis deux cents ans (concile de Milan

4. Fay Bernard. *Louis XVI ou la fin d'un monde*, Paris, 1955.

5. Sismondi : *Histoire des Français*, tome XXXIV.

6. Lacretelle : *Histoire de France*, tome III, p. 186.

7. Regnault. *Christophe de Beaumont*. Lécoffre, 1882.

8. Archives du Vatican.

9. *Le Vrai Recueil de Sarcelles*, tome II, p. 65.

10. Voir une note de l'Oraison funèbre prononcée, le 20 décembre 1782, en présence de l'assemblée générale du clergé (Regnault op. cit.).

11. Voir *Biographie Universelle* (Michaud), Paris, 1854.

1565). Le cardinal de Noailles avait remis cette pratique en honneur. L'assemblée générale du clergé l'avait ratifiée. Mgr de Beaumont refuse de l'abolir. Il s'en explique devant le Parlement : *« Je désire que tous mes diocésains puissent recevoir les secours spirituels, mais j'ai le devoir de m'opposer à ce qu'ils appellent des prêtres suspects. Mon intention n'est pas d'inquiéter les laïcs au sujet de la bulle « Unigenitus », mais j'ai trouvé l'usage des billets établi dans mon diocèse. Je ne puis le laisser périr »*¹².

« J'ai le devoir ». Voilà une phrase qui explique toute l'action de Mgr de Beaumont. Le souci de sa charge apostolique prime tout. Il faut lire ses mandements, instructions, argumentations, non seulement pour la beauté du style, mais pour saisir le caractère de l'archevêque. Il parle de l'amour dû à Dieu : *« ... Cette charité ferme et persévérante, que l'amour de la vie et la crainte de la mort ne peuvent ébranler, que les puissances et les considérations humaines ne sauroient affaiblir, que le poids des maux présents et l'attente des maux à venir ne sauroient abattre, et que la force, l'empire et l'étendue des contradictions tenteroient inutilement de renverser... »*¹³.

Chaunu évoque l'affaire Coffin : Coffin est un homme en vue, très janséniste. Il est à l'article de la mort. Pas de billet. Pas de sacrements... Il meurt... Les Jansénistes ameutent la population et se donnent un mal extrême pour faire des obsèques une manifestation contre la Bulle. Barbier écrit : *« Toute cette affaire est suscitée par les Jansénistes »*¹⁴. Chaunu prétend que le peuple est scandalisé. Il sait pourtant à quel point une foule peut être manipulée. Il n'ignore pas que quelques années plus tard, Mirabeau dira : *« Pour cent louis on peut avoir une très belle émeute »*.

Sans doute eut-il été plus adroit de ne pas exiger les billets de confession et de fermer les yeux, au lieu de fournir aux Jansénistes un sujet d'agitation. Mais l'archevêque ne voulait pas transiger sur les devoirs de sa charge, et faisait front en face des Jansénistes et du Parlement qui en fait ne faisaient qu'un. Les parlementaires étaient des trublions permanents, dévorés d'ambitions, insubordonnés et insolents envers le roi, voulant régenter l'Eglise. En bloquant toute possibilité de réformes, l'action du Parlement est une cause directe de la révolution. Madame du Hausset, qui écoutait volontiers aux portes, raconte comment Louis XV jugeait le Parlement : *« Ces grandes robes (les parlementaires) et le clergé sont toujours à couteaux tirés. Mais je déteste bien plus les grandes robes. Le clergé m'est attaché et fidèle. Les autres voudraient me mettre en tutelle. Robert de Saint Vincent est un bout feu que je voudrais pouvoir exiler, mais ce sera un train terrible. D'un autre côté l'archevêque est une tête de fer. Le régent a eu bien tort de rendre au Parlement le droit de faire des remontrances. Ils finiront par perdre l'Etat. Vous ne savez pas ce qu'ils font... ce qu'ils pensent, ce sont des républicains »*¹⁵. C'est sous la plume de Barbier que cette qualification de « républicain » donnée aux Parisiens de son temps se rencontre pour la première fois.

12. Nouvelles, 1751.

13. Instruction pastorale pour la défense des jésuites, 1763.

14. Journal de Barbier.

15. Mémoires de Madame du Hausset (coll. Barrière, tome III, p. 72).

Le terme de janséniste, déjà synonyme de factieux, appellera celui de républicain qui vers 1750 commence à le remplacer¹⁶.

Enfin dernière accusation de M. Chaunu :

« Comment voudriez-vous que Mgr de Beaumont sache quelque chose de Newton, de l'Encyclopédie ou de Voltaire » Rions un peu ! Voici ce que dit le dictionnaire des dictionnaires¹⁷ : « Mgr de Beaumont a passé sa vie à réfuter les thèses des philosophes et leurs erreurs religieuses, sociales, philosophiques, politiques, avec une grande fermeté et d'une façon très solide ». M. Chaunu a-t-il entendu parler de la lettre sur « L'Emile » et de la réponse de Rousseau ?

Que M. Chaunu lise donc ce mandement de l'archevêque (20 août 1762) admirable par son style et sa clairvoyance. Rousseau répondit par deux cents pages intitulées « Jean-Jacques Rousseau citoyen de Genève à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ». Voltaire qui trouvait ce titre « d'une indécence impertinente »¹⁸ le réduisait à cette formule plus impertinente encore « de Jean-Jacques à Christophe ». Voltaire qui excelle dans les méchantes caricatures, écrit à propos de l'archevêque : « C'est un homme opiniâtre, faisant le mal de tout son coeur par excès de zèle. Un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbery ». Pour Voltaire, être un Thomas de Cantorbery est une injure. Pour un catholique c'est un grand compliment. Mgr de Beaumont appelle le siècle orgueilleux de la philosophie : « La lie des siècles », car il avait parfaitement compris l'inversion des valeurs qui était en train de se produire. Avait-il tort de les dénoncer ? Je pose la question à M. Chaunu. Lui qui sait défendre par ailleurs des valeurs qui me sont chères.

Je n'ai pu citer qu'une infime partie des textes qui appuient ma réfutation. J'ai choisi de préférence des auteurs qui n'avaient aucune amitié pour l'archevêque, et je n'ai pas cherché à faire un panégyrique. Comme toute action humaine, celle de Mgr de Beaumont peut appeler des critiques. Mais peut-on accepter en quelques pages du livre de M. Chaunu une telle accumulation de griefs et d'injures, un portrait si noir, sans l'ombre d'une qualité, étayé par une source suspecte.

Cela ne résiste pas à un examen sérieux.

B. de B.

16. Journal de Barbier, op. cit.
17. Encyclopédie Universelle, Guérin.
18. Lettre à Helvetius (Mars 1753).



Le souvenir de Joubert en Périgord dans les Félibrées

par Jean MONESTIER

Evoquer le souvenir de Joseph Joubert dans les Félibrées du Périgord demande tout d'abord quelques explications pour ceux qui ignorent ce que sont nos félibrées du Bournat du Périgord et ce que représente le Félibrige : association culturelle fondée en 1854 en Provence par sept jeunes poètes — dont Frédéric Mistral — pour la rénovation et l'illustration de la langue d'Oc. Le mouvement ne tardera pas à s'étendre à l'ensemble des terres occitano-catalanes et partout naîtront des écoles félibréennes.

Après plusieurs tentatives avortées, c'est en 1901 que sera fondé en Périgord « *Lo Bornat dau Perigord* » (la Ruche du Périgord), dont le parrain fut Eugène Le Roy et le premier président le majoral Auguste Chastanet. Dès sa fondation, Lo Bornat s'attache à rassembler et à unir nos compatriotes autour d'une grande idée : sauvegarder le patrimoine culturel périgordin, créant ainsi un véritable humanisme populaire ; si la langue et la civilisation occitanes restent les sujets privilégiés de nos études ou de nos activités, le patrimoine culturel d'expression française ne saurait être négligé, l'état de bilinguisme conduisant à une rencontre harmonieuse des cultures : Montaigne n'a-t-il pas écrit « là où le français ne peut aller, que le gascon y aille ».

La félibrée, fête de la langue d'Oc et des félibres, fête de la terre et de la tradition périgorde, ou mieux encore fête de l'espérance et de la convivialité de tout un peuple qui se réunit pour s'offrir à la fois une journée d'idéal et de rêves mais aussi un grand forum de rencontres, qui fait de cette fête le grand rassemblement populaire voulu pour témoigner et pour comprendre.

Témoigner d'une identité, de la richesse d'un patrimoine, d'une solidarité active, de la volonté de rester différent ; comprendre une nouvelle esthétique qui puise ses raisons d'exister et d'espérer au plus profond de la terre natale, afin d'enrichir l'humanité tout entière par sa contribution à la civilisation.

Joseph Joubert, enfant de Montignac, devait tout naturellement avoir sa place dans nos manifestations.

S'il n'a pas écrit en occitan, il a bien dû parler à Montignac la seule

langue véhiculaire de son temps... ses fonctions de juge ont dû bien souvent, le conduire à l'usage de toutes les finesses et de toutes les nuances de « la lenga mairala ».

Ce n'est cependant pas à Montignac, que le Bournat saluera pour la première fois la mémoire de Joubert, mais à la fêlibrée de Razac-sur-l'Isle le 3 juillet 1910, où nous trouverons de nouvelles raisons de compter parmi les nôtres le penseur. La fête est présidée par l'étonnante poétesse bigourdane Philadelphie de Gerde, jeune femme d'une très grande beauté et d'un immense talent poétique : depuis quelques années, elle est devenue l'épouse de Gaston Réquier, avoué à Bordeaux et petit neveu de Joseph Joubert. M. Deschamps, maire de Razac, salue la poétesse en rappelant les liens familiaux de son époux... la manifestation est dédiée au souvenir du poète Lagrange-Chancel, auteur des « Philippiques », pamphlet politique en vers contre le régent, un médaillon offert par l'Etat est inauguré : M^e de Lacrousille prononce l'éloge du poète et Jean Daniel, vice-président, le discours d'usage à la taulada, célébrant l'union de tous les occitans en saluant la poétesse gasconne, qui dans son brinde fait allusion à Joseph Joubert :

« Miès amics e you h'abem pla soubeni, sense b'ad dise, mandat nousto pensado e nouste bois per frairiero d'abord, dab bous soun demourats per amistança en seguido e per estacamen familial... »

Les Réquier ne viendront plus aux fêlibrées du Périgord, la guerre arrive... Gaston Réquier, mécène des lettres d'Oc, financera le journal « L'Estello » pendant sept ans : publication à la fois occitane et catalane que dirigeront conjointement Valère Bernard, le Capoulié provençal, Philadelphie de Gerde, la poétesse de Gascogne, et l'écrivain catalan Francesc Mathcu... Après la tourmente, ils animeront dans l'entre deux guerres, le mouvement fêlibréen en Gironde, autour de la « Liga Fêlibrenca Guiana-Gasconha ».

Nous retrouvons le souvenir de Joseph Joubert à la fêlibrée de Montignac le 20 juillet 1913 : c'est M. Pautauberge, maire, qui reçoit des fêlibres la plaque commémorative apposée sur la mairie, et dédiée aux auteurs montignacois : Joubert, le penseur, Lachambeaudie, le fabuliste bilingue, Clédat, le poète d'Oc et Eugène le Roy, le grand romancier de la terre et des hommes du Périgord. C'est en français, que le majoral Albert Dujarric-Descombes prononce l'allocution d'usage :

« Tout d'abord, je dois proclamer que, parmi les nombreux prosateurs ou poètes qui ont jeté le plus d'éclat sur ces rives pittoresques, il en est un qui a conquis l'estime de l'univers entier. Vous avez nommé Joseph Joubert. Ses *Pensées* lui ont valu le rare privilège de captiver les esprits distingués de notre temps. Ils s'accordent à le placer au premier rang des « Petits Moralistes », au-dessous de Pascal, certes, mais au-dessus de Duclos et même de Chamfort, tout à côté de Rivarol, de Vauvenargues, peut-être même de La Rochefoucauld et de La Bruyère »...

Le président du Bournat cite longuement l'étude de Victor Giraud, précédant la récente édition des « Pensées » (1909).

M. Pautauberge, remerciant, dira : « Joubert fut le délicat penseur

universellement connu, l'homme au sentiment exquis, qui nous a laissé cette perle où se révèle toute la générosité de son esprit et de son cœur : « Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil ». Ne retrouve-t-on pas dans ces mots l'esprit de l'amitié exalté plusieurs siècles auparavant par le Sarladais La Boétie ? A la taulada, de nombreux hommages seront rendus au philosophe, tant en français qu'en occitan, dont celui du poète sarladais Marc Delbreil :

*« Efonts del Périgord, d'en-per aquí, d'en lai
Fai bouin participa tutz ensemble a lo festo
Del cur e de l'esprit... ».*

Il faudra attendre le 18 juillet 1937, pour revoir *Lo Bornat* faire « sa belhounado » de nouveau à Montignac : la manifestation est toute dédiée à la mémoire d'Eugène Le Roy, le grand romancier social des fils émancipés de Jacquou le Croquant, qui fait, alors, figure de symbole des temps nouveaux ; il y a quelques mois Georges Rocal a exalté ses principes, Maurice Albe a gravé les bois de « l'Année Rustique en Périgord », Soulas un beau portrait.

Une plaque est apposée sur la maison où le romancier décéda voici trente ans, un hommage lui est rendu devant le monument du square Pautauberge, ainsi qu'un autre à Jules Clédat, l'auteur de « Lo Vézéro », la populaire chanson des Montignacois : Joubert n'est cependant pas oublié, l'argentier Charles Aublant rappelle son souvenir dans sa réponse aux souhaits de bienvenue du maire, M. Decoux et de l'adjoint M. Delbonnel.

Les poètes : Mery de Bergerac :

*« Pouestos e sabents que jamai ne coumpteri
Talent n'i o gut : Lei Joubert, lei Cledat
Qu'an boutat sus toun frount un soulel per clardat ! »*

Marc Delbreil :

*« Toutos lours obros fan ounour
O to vilo, tzoino e vielhoto
Nemfo d'aigo, ôpel blonquihoto
Qu'on oïmat d'un prifound omour ».*

célèbrent Joubert, parmi les gloires du terroir... et la fête s'achève sur un chant d'amour dédié par Jan Gascou à la Reine d'un jour :

*« Quand lou soulel d'estiu flambejan de lumiero,
Dins lou ciel linde e blu, s'einauto soubetran,
E qu'un vèu boulegâ l'er coumo uno poussièro,
Al vergiè, nosto bournatièro
Brunji dins lou pus grand eibran ».*

Les ministres se sont excusés, qui en français, qui en occitan ; le sous-préfet de Sarlat, M. Costes, célèbre le patrimoine félibréen citant « Las Castanhadas » oeuvre de son compatriote cévenol le marquis de La Fare Alais.

1954..., toute la Terre d'Oc célèbre avec ferveur le centenaire du Félibrige — à l'exception des terres catalanes, victimes du franquisme, qui doivent y mettre une grande discrétion.

Cent ans d'espoirs, de travail, de création littéraire et artistique, mais

aussi de combats pour nos droits linguistiques, cent ans pendant lesquels nous pouvions dire avec Joseph Joubert :

« C'est un grand malheur quand la moitié d'une nation est méprisée par l'autre » (T XXVIII- 37).

Ce 18 juillet 1954 à Montignac, le Bournat célèbre « *Lis esperanco e li raive dau jouvent* », comme chante Frédéric Mistral dans notre hymne « *La Coupo Santo* » (les espoirs et les rêves de la jeunesse) ; mais il célèbre aussi, avec autant de passion, le souvenir de Joseph Joubert, en cette année du bicentenaire de sa naissance, car nous n'avons pas oublié la leçon du penseur :

« Imiter le temps : il détruit avec lenteur ; il mine, il use, il déracine, il détache et n'arrache pas... » (T VII-).

Ou encore :

« Songe, au passé quand tu consultes, au présent quand tu jouis, à l'avenir dans tout ce que tu fais... » (T VII-).

Devant la porte de Montignac, ce matin de juillet, c'est la clef de l'avenir que nous venons de recevoir, en unissant d'un même amour nos deux cultures, dont ainsi que l'écrivait Gabriel Tarde « la grande floraison peut commencer » (Lois sociales, p. 85).

A l'inauguration de la stèle élevée par souscriptions à la mémoire de Joubert et due au sculpteur Gilbert Privat, prix de Rome et Périgordin, un médaillon de bronze à l'effigie du philosophe dans la partie supérieure avec au-dessous une Minerve pensive, nous trouvons : le majoral Marcel Fournier, président du Bournat et la reine de la félibrée, M. Jaujard, directeur des Arts et Lettres représentant le ministre de l'Education Nationale, le préfet, les parlementaires, dont MM. Robert Lacoste et Yvon Delbos, anciens ministres, M. Delugin, président du Conseil général de la Charente, R. Dumay, président des Amis de Joubert ainsi que Maurice Andrieux, vice-président et Léo Magne secrétaire général, sans oublier nos compatriotes Louis Perche de l'Alliance Française et Jacques Magne — lou platussaire de la félibrée et grand Maître de l'organisation avec M. Delbonnel et le maire M. Mercier :

« Borne kilométrique géante, cette stèle en l'honneur de Joubert » rapporte un journaliste avec malice... fort bien, Monsieur le Parisien, mais nous souhaitons que, devant cette borne de simplicité voulue, incarnant la pensée de Joubert toute de vie intérieur et de sagesse sans ambition, vous reveniez un jour méditer et comprendre que ni la glorification d'un philosophe aussi pénétrant, ni une Félibrée ne sont un festival de la truffe ! Vous abandonnant généreusement comme drôle et peu utile l'idée suggérée de traduire les Pensées de Joubert en occitan — nautres legissem tabe lo françès !

M. Dumay, détailla longuement ce que fut Joubert en tant qu'homme, fidèle à ses amis, conseiller discret et éclairé, sensible, mais point crédule, de tous les détours du cœur humain... » Cette âme qui semblait n'avoir rencontré qu'un corps que par hasard... » Ainsi que disait Mme de Chastenay, regrettons que l'horaire et le temps n'aient pas permis d'apprécier à sa juste valeur cette docte conférence. Après lui, Yvon Delbos, ancien ministre,

était tout spécialement désigné pour magnifier Joubert, comme lui enfant de Montignac, à laquelle il fut toujours solidement attaché. Il donna du philosophe de judicieux aperçus sur sa volonté toujours tendue vers la recherche du bonheur moral en s'appliquant à élever son âme et, pour y parvenir, vivant heureux par effacement volontaire sans désir.

De son côté, M. Jaujard, représentant le ministre, apporta l'hommage officiel des maîtres de l'Université. Il évoqua sa vie ; ses relations nombreuses d'amitié intime, tout particulièrement avec Chateaubriand, grand magicien des mots et des pensées splendides. Il écoutait ses conseils quand il ne les sollicitait pas... Aujourd'hui, combien se pénètrent de ce qu'il disait des anciens en pensant sans doute à lui-même : « On se croyait peu savant et on se conservait modeste ». Aux académiciens, laissons réfléchir sur Joubert et sa constante volonté de s'appliquer la socratique formule : « Connais-toi toi même »... Joubert a dû parler notre langue occitane, regrettons que les bien sachant et bien disant de son époque suivant la mode la lui ait faite oublier ou dédaigner.

Après un hommage émouvant à l'imprimeur poète d'Oc Eugène Desmond, le point d'orgue de la journée devait être sans contestation aucune, l'étonnante homélie du chanoine Latour, curé doyen de Montignac, lors de l'office religieux. C'est dans un langage riche, sonore et dru, en occitan comme il convient, que le prédicateur évoque la vie et l'oeuvre de Joseph Joubert, et tout d'abord son enfance « José Joubert fugué lou sègound dé trèzé famihas : aleidoun, sabien què lous meinageis, co vaù mieï que lous eis de grapaù », la malice et l'humour illustrent son propos. « A 14 ans, Joubert n'en sabio tan coumo soun rézen. Soun paï pensavo n'en fã un jugè où betout un avoucat » (déjà) et puis c'est le départ pour Paris : « Tout d'un cop, veï lou qui què mouté à Paris. Vèzèz què qu'ei pas dé hueï què Mountigna et lou Périgor mouten à Paris ; Avio leïdoun 24 ans, Qu'ero en 1778. Voltaire vènto de mouri et Rousseau chabavo dé fa parié, mas d'Alembert et subretout Diderot countugnaven la rézo qu'avian coumençado. Sé bouté à lur eicolo » et la vie de Joubert suivi son cours magistralement évoqué avec verve par le digne Chanoine, qui dans sa sagesse reçoit la leçon du philosophe : « Mous fraïs si deïbouza ma bleïto. Coumo Joubert zou récoumendavo oûs cureïs n'ai mas parla dou ciù ». Disio tabé : « Si n'i o prou, n'en cougnas pas mai » (s'il y en a assez, n'en rajoutez pas) N'en cognil pus. Chabïs, en vous disen coumo notreis reïreis :

Lou boun Diù n'ei pas pelhairé

Masso pas ço que vaù gaïré

Le bon Dieu n'est pas un chiffonier

Il ne ramasse pas ce qui vaut peu !

Joubert travailhet per sé far massa per lou boun Diù, nous couvido tous, de fa parié.

Enfin ce sera à la taulada, l'hommage solennel du majoral Fournier associant le souvenir des sept fêlibres de Fontségugne à celui des sept penseurs du Périgord Montaigne, La Boétie, Fénelon, Joubert, Maine de Biran, Gabriel Tarde, Elie Faure, qui ensemble au fil des saisons ont forgé l'identité périgorde et l'esprit de notre peuple magnifié par le chant immor-

tel de nos troubadours... Ainsi s'achèvera le salut des fêlibres du Périgord en hommage à celui qui a écrit :

« Heureux ceux qui ont une lyre dans le coeur et dans l'esprit, une musique qu'exécutent leurs actions ! Leur vie entière aura été une harmonie.

(T IX - LXXXI)

J. M.

NOTES DE LECTURE

Bergerac et le Bergeracois. Fédération historique du Sud-Ouest et Société historique et archéologique du Périgord. Bordeaux et Périgueux, 1992, 610 p.

Les 21 et 22 avril 1990 s'est tenu à Bergerac, on s'en souvient, le XLII^e congrès d'études régionales, organisé par la Fédération historique du Sud-Ouest et notre compagnie. Ce congrès a connu un réel succès et un nombre important de participants est venu écouter les différents intervenants.

Les actes, qui sont ici publiés, reprennent trente-cinq communications, couvrant plus de six cents pages, faisant de cet ouvrage le plus important dans la collection des actes réunis à l'initiative de la Fédération depuis sa création.

Les communications sont présentées par époques : préhistoire et archéologie, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine.

Comme l'écrit le professeur Etienne dans sa préface, *« un congrès, tel que celui de Bergerac, répond parfaitement à l'ambition que nous nous sommes fixée : mieux pénétrer l'identité d'une ville et d'une région, ici partagée entre deux confessions, entre deux mouvances politiques »*.

Jean-Louis Galet. **Le Périgord du bon vieux temps.** Editions Libro-Liber, Bayonne, 1992, 206 p.

Les éditions Libro-Liber ont eu l'heureuse initiative de rééditer l'ouvrage de Jean-Louis Galet, véritable évocation du Périgord du bon vieux temps. L'auteur décrit avec beaucoup de sensibilité la vie quotidienne des hommes, dans leurs joies et dans leurs peines, vie si différente de la nôtre que l'on a du mal à imaginer qu'elle était encore celle de nos pères.

Jacques R.E. Poirier. **La girafe a un long cou...** Editions Pierre Fanlac, Périgueux, 1992, 175 p.

Le titre que Jacques Poirier a donné à son livre reprend le message annonçant le débarquement, diffusé par la radio « Ici Londres » le 4 juin 1944.

Résistant de la première heure, Jacques Poirier nous livre ses souvenirs, ou plutôt ceux du capitain Jack, qui vécut au cœur des combats et aussi des espérances des combattants de l'ombre.

Un livre important pour une meilleure connaissance de cette époque troublée.

Christian Bourrier. **Issigeac et son canton.** Editions P.L.B. Le Bugue, 1992, 100 p.

L'auteur s'attache avant tout à l'étude de la toponymie du canton d'Issigeac, donnant la signification et l'origine des noms de chaque commune et des lieux-dits.

Comte de Bruc Chabans et Dominique Audrerie. **Le château de La Chapelle-Faucher.** Editions P.L.B. Le Bugue, 1992, 12 p.

Cette plaquette est extraite de la série Vieilles Demeures en Périgord (découverte 4) et donne l'histoire et la description de l'une des plus belles demeures de la région.

Les bastides du Périgord. Diagram, éditeur, Toulouse, 1991, 32 p.

Ces courtes monographies des bastides périgourdines sont dues à trois auteurs de la Société académique d'architecture, Sylvie Assassin, Barthélémy Dumons et Nathalie Prat. Cette publication s'inscrit dans une série qui intéresse les bastides du grand Sud-Ouest.

Vieilles Demeures en Périgord, Découverte 7 sous la direction de Dominique Audrerie avec Vera de Commarque, Louis Durand, Hervé Lapouge, Louis-François Gibert, Emmanuel Payen, Philippe Rallion, Jeannine Rousset, Antoine Roux. Editions P.L.B., Le Bugue, 1992, 72 p.

Cette septième livraison de la série des Vieilles Demeures en Périgord invite à la découverte du château de campagne, du château de la Bourlie, du château de Fages, du château de Sainte-Croix-de-Mareuil, du château de Péchimbert, du château de Lardimalie et de la ferme du Parcot.

Brigitte et Gilles Delluc. **Visiter l'abbaye de Cadouin.** Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1992, 32 p.

Un texte agréable et complet, de belles illustrations en couleurs font de cette plaquette une référence pour le visiteur. A noter en fin d'ouvrage, une analyse détaillée des sculptures contenues dans le cloître.

Christian Signol. **Adeline en Périgord.** Editions Seghers, Paris, 1992, 190 p.

Un livre de souvenirs, où l'auteur fait revivre sa mère, dans la simplicité de la vie de naguère, un livre plein de douceur et de sensibilité.

Christian Magne. **Le carnaval en Périgord.** Editions P.L.B., Le Bugue, 1992, 114 p.

L'histoire du carnaval fait souvent appel à de vieilles croyances. Derrière les masques et les déguisements, grotesques ou recherchés, chacun peut, l'espace d'un moment, donner libre cours à sa fantaisie.

Souffle-à-cul, pet-en-gueule, fête des fous, assouade, mascarade et Pétassou, autant de manifestations périgourdines qui semblent connaître ces dernières années un regain d'intérêt.

Olivier Royon. **Le château de Puymartin.** Editions P.L.B., Le Bugue, 1992, 28 p.

Dans cette plaquette, l'auteur, qui connaît bien Puymartin pour en être le guide depuis des années, nous dit l'essentiel de l'histoire et de l'architecture de cette belle demeure, ouverte à la visite.

Raoul Delrieux. **Saint-Léon-sur-Vézère.** Editions P.L.B. Le Bugue, 1992, 32 p.

Raoul Delrieux nous invite à la découverte de Saint-Léon-sur-Vézère, à travers son histoire et ses nombreux monuments.

Maryse Herbert, Francis Moulia. **Eglise souterraine Saint-Jean-Baptiste d'Aubeterre-sur-Dronne.** Chez l'auteur, 1992, 32 p.

Intéressante étude sur cette église qui fut jusqu'à la Révolution dans le diocèse de Périgueux.

Jacques Dubourg. **Les guerres de religion**. Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 1992, 190 p.

Ce livre s'attache surtout à nous éclairer sur l'origine des luttes religieuses dans notre région, où elles furent particulièrement tragiques, et à nous en faire revivre les périodes essentielles. L'ouvrage se termine sur les témoignages des écrivains de l'époque.

Gabriel Delage. **Moulins à papier d'Angoumois, Périgord et Limousin**. Librairie Bruno Sépulchre, Paris, 1991, 286 p.

Cette importante étude donne un répertoire avec notices sur les moulins et les papetiers de ces trois régions; à noter autrefois que pour le Périgord l'auteur s'arrête à la vallée de la Dordogne et laisse de côté notamment la vallée de la Couze. On trouve de nombreux renseignements sur la distribution et les destinations du papier et une trentaine de reproductions de filigranes.

Abbé Audierne. **Les grandes figures du Périgord**. Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1992, 200 p.

Réédition à l'identique de la première partie de l'ouvrage de l'abbé Audierne « Le Périgord illustré », publié en 1851.

Emmanuel Garraud. **Villamblard, histoire généalogique et archéologique**. Editions du Roc de Bourzac, Bayac, 1992, 112 p.

Réédition à l'identique de cet ouvrage devenu introuvable et publié pour la première fois en 1868.

Richesses du patrimoine écrit. Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, 1992, 60 p.

Plus qu'un catalogue d'exposition, les Archives départementales nous proposent avec cette plaquette, la reproduction en couleurs de documents intéressant le Périgord et que leur fragilité même empêche de présenter facilement aux amateurs de textes anciens.

Jean-Robert Bernard. **Reflets de Thiviers en Périgord**. Chez l'auteur, 1991, 250 p.

Il s'agit d'un important travail de compilation dont la principale qualité est de mettre sous les yeux du lecteur des textes, souvent dispersés et qui tous, intéressent l'histoire de Thiviers.

Hélène Tierchant. **Aquitaine, 100 ans de cinéma**. L'horizon chimérique, Centre régional des Lettres d'Aquitaine.

Hélène Tierchant, en collaboration avec Alain Marty, brosse un panorama d'un siècle de cinéma en Aquitaine. Le septième art a connu une extension rapide dans notre région. Des acteurs, des producteurs, des réalisateurs, aquitains d'origine ou d'adoption, y ont trouvé une source d'inspiration renouvelée, qui semble aujourd'hui encore bien vivante si l'on considère le nombre de films tournés ici.

Dominique Audrerie.

Claude Garda. **L'abbaye de l'Etoile**. Photographies : Michel Saverret. Editions Ouest-France, 13, rue du Brél, Rennes.

Fondée en Poitou vers 1120, l'abbaye de l'Etoile fut affiliée à l'ordre cistercien en 1145. Elle tient son nom de Pierre de l'Etoile fondateur de Fontgombault et fut illustrée par Isaac de l'Etoile au XII^e siècle et par Jérôme Petit au XVII^e siècle. Celui-ci ancien maître des novices de Clairvaux fut l'un des promoteurs de l'Etroite Observance.

Au XVIII^e siècle, c'est un moine de Cadouin, dom Jean Benoist, qui devint abbé de l'Etoile. Un peu plus tard, seul et endetté, dom Joseph Dreux se suicidera en se jetant dans le puits du cloître. C'est dom Louis Rose qui sera chargé par l'abbé de Pontigny d'administrer l'abbaye. Il était prieur du Pin dont l'abbé régulier dom Guy de Hiersac était visiteur de l'Ordre. En 1783, le 8 mars, dom Louis Rose devint prieur claustral de Cadouin.

A la Révolution, il n'y a plus qu'un prieur et deux moines à l'Etoile encore que ceux-ci résident de fait dans des abbayes voisines.

Aujourd'hui, il ne reste de l'abbaye que les murs de l'église dont les voûtes se sont écroulées, une harmonieuse salle capitulaire du XII^e siècle revêtue au XIII^e siècle et quelques bâtiments monastiques avec les dépendances.

Il faut savoir gré à Claude Garda de nous avoir donné une monographie exemplaire de cette abbaye disparue et saluer l'effort éditorial de Ouest-France heureusement et souvent imité par Sud-Ouest.

Marcel Berthier.

DANS LE COURRIER DE LA S.H.A.P.

Les élèves de l'école des chartes

M. Edouard Bouyé, vice-président de l'association des élèves de l'école des chartes, se déclare *confrère vivement impressionné, admiratif devant la régularité, la tenue et l'intérêt du Bulletin.*

A propos du « dégraissage » proposé par Jean-Pierre Bitard

Un complément apporté par l'Amiral de PRESLE

Dans le dernier bulletin de la Société (tome CXIX — Année 1992 — 1^{re} livraison, pp. 99-100) un article de J.-P. Bitard est consacré à l'ouvrage « *Le bon Prêtre* ». Il est indiqué que l'auteur N. de Costes de la Calprenède ne figurant pas dans l'édition Moreri de la Bibliothèque municipale de Périgueux, J.-P. Bitard a dû en utiliser une copie donnée par l'abbé Rigoulet dans son *Histoire de l'abbaye de Chancelade*. J'ai pensé que les membres de notre Compagnie pourraient être intéressés par les termes exacts de Moreri — Edition de 1759 de ma bibliothèque.

Après un article consacré à Costes (Gautier de) seigneur de la Calprenède, Toulgou, Valmemi, etc., vient un autre article pour « Costes (Jean de) surnommé de Toulgou, frère puîné du précédent » qui se termine ainsi :

« Il avait encore un autre frère, religieux de S. Augustin, d'une petite congrégation particulière qu'on nomme Chancelade. Ce religieux a fait un très bon livre intitulé Le bon prêtre qui est devenu fort rare ».

D'une correspondance avec la Société archéologique de Rennes citée par J.-P. Bitard, il résulterait la parution de deux ouvrages de ce nom dus l'un au père Huby, l'autre au père de la Calprenède.

Le Moreri — Edition 1759 — cite aussi deux ouvrages *Le Bon Prêtre* (Moreri tome IV, p. 183).

A l'article consacré à Huby (Vincent) né en Hennebont en 1608, jésuite en 1625, mort en 1693, on peut lire : *Il voulut aussi être l'auteur mais dans ses écrits il ne cherche que l'édification et l'intitulé des simples fidèles.* Suit la liste de ceux de ces écrits qui méritent le nom de livres par leur étendue. *Le bon prêtre* y figure entre un *Traité de la prière* et *La bonne mort* avec des *Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclésiastiques* ! (Moreri, tome VI, pp. 115-116).

Donc Moreri indique deux livres et deux auteurs : Huby et Costes de la Calprenède ; la Société archéologique de Rennes deux livres et deux auteurs Huby et la Calprenelle. Il paraît vraisemblable, compte tenu de l'écriture enjolivée des scribes du XVII^e siècle, que la Calprenelle est une la Calprenède mal lue ou mal recopiée et que le Périgord peut se targuer à bon droit d'un *très bon livre* en espérant qu'à sa prochaine réapparition il ne soit pas retrouvé, cette fois, pour être aussitôt reperdu !

A propos de Louis Mie

Un complément apporté par le Général A. de BRIANSON

Dans son excellent article consacré à Louis Mie (B.S.H.A.P. tome CXIX-1992, 1^{re} livraison, pp. 65 à 84) notre collègue Jacques Lagrange fait état d'un « différend » qui se serait élevé à Vélines entre le curé Lacombe et le pasteur Martin, le dimanche suivant la Fête-Dieu de l'année 1868 (soit le 28 juin, sauf erreur). Le but de l'information qui suit consiste tout simplement à apporter quelques précisions, sans vouloir, naturellement faire état de querelles aujourd'hui heureusement dépassées.

Notons donc que :

a) que M. Joseph Victor Théodore Martin du Pont fut effectivement pasteur de l'Eglise réformée de Montcaret de 1865 à 1872.

b) que le Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Montcaret s'est réuni les 20 septembre et 1^{er} novembre 1868, mais que les procès-verbaux établis à ces occasions ne portent aucune mention de ce différend;

c) En 1868, le curé de Montcaret était l'abbé Delpeyrat, l'abbé Lacombe devait être curé de Vélines;

d) En 1868, Montcaret comptait 1136 habitants dont 415 protestants, lesquels payaient les 2/3 des impôts. Enfin, l'année 1868 est marquée par la « communalisation » de l'école libre protestante de garçons (25 élèves), ainsi que par la demande de construction d'une passerelle sur la voie ferrée en projet, afin de permettre aux protestants de Saint-Seurin de se rendre directement au temple.

Des lecteurs

D. et M.-F. Avenel (Vieux Moulin, 60350 Cuise-la-Motte) : « Nous sommes toujours ravis par le Bulletin, fort intéressant, notre lien avec le Périgord ».

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- | | |
|---|--------------------------------------|
| (32) ● Figures étranges à Gabillou | J. Gaussen, avril 1992. |
| (33) ● L'œuvre de Sem à Périgueux | M. Bonnelle, avril 1992. |
| (36) ● La maman de la « Vénus » de Lauge-
rie-Basse aurait-elle eu des triplés ? | J.-P. Duhard, avril 1992. |
| (37) ● Les travaux anglophones récents sur
l'histoire moderne et contemporaine du Péri-
gord | R. Gibson, mai 1992. |
| (38) ● Etude architecturale de quatre maisons
romanes à Périgueux | I. Dotte-Mespoulède,
mai 1992. |
| (39) ● La rondelle gravée du Mas d'Azil | F. Soubeyran, mai 1992. |
| (40) ● Where is Baia-Villa ? What was the
Baian Territory ? (Où est Baia-Villa ? Qu'est-ce
que c'était, le Baianès ?) | D. Bryson, mai 1992. |
| (41) ● Sur une inscription évoquant saint Front
découverte à Mussidan | S. Baunac et F. Michel,
mai 1992. |
| (42) ● Contribution à l'étude de la nécropole
du Puy-Saint-Front pendant le Moyen Age | S. Baunac, mai 1992. |
| (43) ● Les « Nobles Citoyens » de Périgueux
au XVIII ^e siècle | G. du Mas de Paysac,
mai 1992. |
| (44) ● Les bibliothèques privées des bour-
geois bergeracois au XVIII ^e siècle | M. Combet, juin 1992. |

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur.

On est privé d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication
Bulletin de la S.H.A.P.
18, rue du Plantier
24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison, ou à défaut, archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Il n'est pas fait retour des documents non publiés.

Les auteurs ayant adressé leurs textes à la commission, sont avisés de la bonne réception de leur envoi par l'inscription de leur titre dans la présente liste.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUE L'ON PEUT SE PROCURER

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	55
Ex-libris et fers des relieurs périgourdins antérieurs à la période moderne par Ch. Lafon	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913	70
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubour- guet, 2 vol.	120
Notre-Dame des Vertus, par le chanoine Lavielle, 1 brochure	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), tome 3, par J. Maubourguet ..	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	70
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	30
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface de J. Secret	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Cent portraits périgourds (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale. 2.000 exemplaires numérotés	150
Hommage au Président Jean Secret	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire (avec réduction à partir de 10 fascicules)	70
Sarlat et le Périgord. Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-Ouest, avril 1986	300
Mélanges offerts à Mme alberte Sadouillet-Perrin et à M. Marcel Secondat (supplément au fasc. 3 du t. CXV du Bulletin 1988)	150
Le Périgord Révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord ..	250
La sculpture rupestre en France (de la préhistoire à nos jours). Actes du colloque de Brantôme. Août 1988	150
Tome CXVII, 3 ^{ème} livraison 1990 du Bulletin consacré au Jubilé de Lascaux ..	100
Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon	100
Haut-Périgord et pays de Dronne, Actes du 6 ^e colloque de Brantôme	70

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnés de son montant.**